



PERFORMANCE **ET PERSPECTIVES** MACROÉCONOMIQUES **DE L'AFRIQUE**

JANVIER 2025



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



PERFORMANCE **ET PERSPECTIVES** MACROÉCONOMIQUES **DE L'AFRIQUE**

JANVIER 2025



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN 979-8-9893891-9-3

© Banque africaine de développement 2025

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

AVANT-PROPOS

Les pays du monde entier s'efforcent de naviguer dans un paysage économique mondial difficile, caractérisé par des perturbations persistantes : faiblesses macroéconomiques structurelles, tensions géopolitiques, effets croissants du changement climatique, pandémies sanitaires, guerres commerciales et technologiques. Pour les pays africains, les incertitudes croissantes au niveau national, régional et mondial continuent de peser sur les performances économiques et les perspectives de croissance à court et moyen terme. La croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) réel en Afrique a donc été estimée à 3,2 % en 2024, soit à peine plus que les 3,0 % enregistrés en 2023. Cette amélioration marginale montre que la croissance économique du continent reste fragile et est inférieure à la moitié du minimum de 7 % considéré comme nécessaire pour sortir des millions de personnes de la pauvreté.

Pourtant, malgré un environnement économique mondial difficile et des défis structurels nationaux et régionaux persistants, certaines économies africaines continuent de faire preuve d'une résilience impressionnante. En 2024, la croissance estimée dans 30 des 54 pays du continent a augmenté par rapport à l'année précédente, avec 9 économies enregistrant des augmentations de croissance de plus d'un point de pourcentage. L'expansion de la croissance dans ces pays reflète les bonnes performances du secteur des hydrocarbures, du tourisme, de l'agriculture et, surtout, de l'investissement privé – un point d'ancrage essentiel pour stimuler la croissance future de l'Afrique.

En ce qui concerne l'avenir, les dernières projections du Groupe de la Banque africaine

de développement indiquent que la croissance moyenne du PIB réel du continent augmentera de 0,9 point de pourcentage pour atteindre 4,1 % en 2025 et se consolidera à 4,4 % en 2026. Le taux de croissance moyen de l'Afrique devrait dépasser la moyenne mondiale en 2025, confirmant la position de longue date du continent en tant que deuxième région la plus dynamique après l'Asie. Grâce à cette performance, le nombre de pays africains figurant parmi les 20 économies à la croissance la plus rapide au monde pourrait passer de 10 en 2024 à 12 en 2025.

Les projections de croissance relativement favorables pour 2025 et 2026 seront soutenues par les dividendes des réformes économiques mises en œuvre dans de nombreux pays africains, notamment celles visant à améliorer la productivité, la qualité et la compétitivité des secteurs productifs nationaux (tels que l'agriculture et l'industrie manufacturière), ainsi que par les résultats de la lutte contre la crise du coût de la vie et de l'amélioration de la viabilité des positions fiscales et de la dette.

Bien que les perspectives économiques de l'Afrique semblent être devenues plus prometteuses, la fragilité de la croissance du PIB réel demeure une préoccupation majeure des décideurs politiques, en grande partie à cause des multiples défis nationaux, régionaux et mondiaux existants. Les pressions inflationnistes restent bien ancrées et persistantes et ont pratiquement érodé tous les gains marginaux de la récente croissance du continent en raison des augmentations soutenues du coût de la vie, qui ont confronté de larges segments de la population à une réduction de leur pouvoir d'achat et à une détérioration de leur niveau de vie.

Les vulnérabilités liées à la dette restent également élevées, avec un impact négatif sur la croissance à long terme et le bien-être social, étant donné que davantage de ressources sont consacrées au service de la dette plutôt qu'à l'investissement dans le développement du capital social et humain. Les tensions géopolitiques et les poches de conflit et d'insécurité ont pesé sur les exportations avec des répercussions directes et indirectes sur la stabilité et l'activité économique régionales.

Il est donc essentiel que l'Afrique surmonte les effets de ces chocs afin d'accroître la résilience ainsi que la dynamique des perspectives de croissance pour faire progresser les efforts du continent en faveur d'une croissance économique inclusive et d'un développement durable.

Ce rapport propose des actions pratiques pour remédier à la vulnérabilité de la croissance économique de l'Afrique face à des chocs multiples, enracinés et se chevauchant. Il montre qu'une bonne coordination des politiques monétaires et budgétaires peut contribuer à remédier aux contraintes liées à l'offre et à renforcer la discipline budgétaire. La résolution des problèmes

économiques structurels sous-jacents qui limitent la capacité productive nationale, associée à la priorité accordée à l'investissement dans des infrastructures physiques productives intégrées, est très prometteuse pour la croissance future de l'Afrique. Ces politiques devraient s'inscrire dans l'orientation stratégique plus large et à long terme des pays visant à améliorer l'environnement des entreprises pour une fourniture efficace de services publics de qualité afin de réduire les distorsions internes qui exacerbent les vulnérabilités de l'Afrique aux chocs mondiaux et nationaux. Il n'existe pas de solution universelle en matière de prospérité, mais il y a un large consensus sur le fait qu'un État fortement fiscalisé – pour renforcer la mobilisation des ressources nationales – associé à une valorisation des minerais essentiels et à des politiques éprouvées de franchisage et d'approvisionnement préférentiel sera essentiel pour le développement des économies africaines.

Dr Akinwumi A. Adesina

Président, Groupe de la Banque
africaine de développement

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
Remerciements	viii
Abréviations	ix
 Messages clés	 1
 Chapitre 1	
Produit intérieur brut: Évolutions et perspectives	9
Décomposition de la croissance par secteur et du côté de la demande	15
Performances et perspectives de croissance dans les régions et les pays	17
Risques pour les perspectives de croissance	21
 Chapitre 2	
Évolution et perspectives macroéconomiques	27
Inflation	27
Politique monétaire	29
Taux de change	35
Solde budgétaire	37
Balance des comptes courants	40
Flux financiers externes	44
 Chapitre 3	
Dynamique de la dette de l'Afrique et conséquences pour le financement de son développement	53
Dynamique de la dette de l'Afrique et conséquences pour le financement de son développement	53
 Chapitre 4	
Mobilisation des ressources nationales pour financer le développement de l'Afrique	61
Les pays africains continuent d'avoir des difficultés pour augmenter leurs recettes publiques et fiscales	61
 Chapitre 5	
Recommandations politiques	67
Recommandations politiques à court terme	67
Recommandations politiques à moyen et long terme	68

Références

73

Annexes

1	Déterminants de la volatilité de la croissance en Afrique : Résultats de l'analyse des bornes extrêmes	75
2	Réexamen de la persistance de l'inflation en Afrique	76
3	Déterminants du commerce intra-africain de produits manufacturés : Un modèle de gravité	77
4	Note méthodologique sur l'exercice de décomposition de la dette de l'Afrique	79
5	Appendice statistique	81

Encadrés

1.1	Sources de la volatilité de la croissance en Afrique	11
2.1	Persistance de l'inflation en Afrique	30
2.2	Interaction entre la politique monétaire, la stabilité financière et la résilience du secteur bancaire en Afrique	33
2.3	Repenser la politique budgétaire en Afrique : Le rôle des règles budgétaires	40
2.4	Les moteurs du commerce intrarégional de produits manufacturés	45
2.5	Effet limité des transferts de fonds sur la croissance en Afrique en raison d'une faible utilisation productive	49
3.1	Impact sur la dette publique de l'écart entre les taux d'intérêt et la croissance en Afrique	55
4.1	Facteurs institutionnels affectant les recettes fiscales en Afrique	65

Figures

1	Performances et perspectives de croissance par région africaine, 2022–2026	2
1.1	Croissance du PIB réel, monde et ses grandes régions, 2021–2026	10
1.2	Indice des directeurs d'achat en Afrique, 2017–novembre 2024	13
1.3	Indices mondiaux des prix des produits de base, 2010–2026	14
1.4	Croissance du PIB réel par habitant, monde et grandes régions, 2021–2026	15
1.5	Décomposition de la croissance du PIB du côté de la demande en Afrique, 2018–2026	15
1.6	Décomposition sectorielle de la croissance du PIB en Afrique, 2018–2026	16
1.7	Croissance du PIB en Afrique par région, 2023–2026	17
1.8	Croissance du PIB en Afrique par groupe de pays, 2023–2026	20
2.1	Inflation des prix à la consommation en Afrique, 2024–2025	28
2.2	Persistance de l'inflation en Afrique par rapport au reste du monde, 2020–2026	29
2.3	Les banques centrales africaines ont en moyenne adopté une politique monétaire plus stricte en 2024	31
2.4	Les taux d'intérêt réels ont fortement augmenté dans de nombreux pays africains	32
2.5	Indicateurs clés du secteur bancaire, Afrique et sous-régions, 2023	35
2.6	Variations des taux de change en Afrique, 2022–2023 et 2023–2024	36
2.7	Déficit budgétaire et déficit primaire à l'échelle du continent, 2020–2024	37
2.8	Solde budgétaire par pays, 2023–2024	38
2.9	Déficit budgétaire en pourcentage du PIB par région, 2023–2024	38
2.10	Solde budgétaire en pourcentage du PIB par groupe de pays, 2022–2026	39
2.11	Balance des comptes courants par groupe de pays, 2022–2026	42
2.12	Balance des comptes courants par région, 2022–2026	43
2.13	Balance des comptes courants en Afrique, 2000–2026	44
2.14	Évolution du solde budgétaire, de l'épargne privée nette et de la balance des opérations courantes en Afrique, 2001–2026	46
2.15	Flux financiers extérieurs vers l'Afrique, 2018–2023	46

2.16	Répartition de l'IDE en Afrique par région, 2022–2023	47
3.1	Décomposition des moteurs de la dette africaine, 2010–2023	55
3.2	Service total de la dette publique en Afrique, 2010–2025	57
3.3	Écart souverain de l'Afrique par rapport à l'Indice obligataire des marchés émergents (EMBI Global)	58
3.4	Dette publique, investissement et croissance en Afrique, 1980–2022	59
4.1	Recettes publiques et fiscales par région du monde, 2010–2022	62
4.2	Recettes publiques et fiscales par groupes de pays, 2010–2023	63
4.3	Recettes publiques et fiscales par région, 2010–2023	64

Tableaux

1	Perspectives pour les principaux indicateurs macroéconomiques en Afrique, moyenne 2025–2026	4
3.1	Mesures génératrices de recettes fiscales introduites par certains pays africains , 2020–2024	54
A3.1	Les moteurs du commerce intra-régional de produits manufacturés	78
A5.1	Croissance du produit intérieur brut réel (pourcentage)	81
A5.2	Groupes de pays	83

REMERCIEMENTS

Le rapport *Performance et perspectives macro-économiques 2025* a été élaboré au sein du complexe de la Vice-présidence pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances (ECVP) sous la direction générale du professeur Kevin Chika Urama (économiste en chef et vice-président du complexe ECVP), avec le soutien d'Adamon Mukasa, d'Amah Koffi et de Tricia Baidoo.

La préparation du rapport a été supervisée par Anthony Simpasa (directeur, Département politique macroéconomique, prévisions et recherche, ECMR). L'équipe de base était composée de Hammed Amusa (responsable de division, Politique macroéconomique, viabilité de la dette et prévisions, ECMR.1), Francis Leni Anguyo, Lacina Balma, Kebba Jammeh, Alexandre Kopoin, Martin Wafula Nandelenga, et Assi Okara, tous d'ECMR.1. Le rapport a été codirigé par Alexandre Kopoin et Lacina Balma, avec des contributions de l'équipe de base. Winnifred Doe, Richard Dutu, Blaise Gnimassoun et Zackary Seogo ont contribué à diverses sections du rapport. Michael Abah, Félicie Zongo Kaboré et Hamida Riahi ont apporté un soutien administratif.

Les informations statistiques ont été compilées par le Département des statistiques, dirigé par Samson Babatunde Omotosho (directeur, Département des statistiques, ECST) avec l'appui de Louis Koua Kouakou (chef de division, Statistiques économiques et sociales, ECST.1) et d'une

équipe composée d'Anouar Chaouch, Stephane Regis Hauhouot, Slim Jerbi, Soumaila Karambiri, et Beejaye Kokil.

Le rapport a également bénéficié des révisions et des commentaires du personnel interne de la Banque et d'experts externes. Au sein de la Banque, des commentaires et des suggestions ont été émis par le Département des économies pays (ECCE) placé sous la direction de Désiré Vencatachellum (directeur principal, ECCE), avec des contributions d'Audrey Chouchane, Kaouther Abderrahim-Ben Salah, Salma Ettouhami, et Ibrahim Sawadogo, ainsi que d'Adamon Mukasa, du Bureau de l'économiste en chef et vice-président. Le rapport a également bénéficié des précieux commentaires et suggestions des évaluateurs externes, le professeur Christopher Adam (Université d'Oxford) et le professeur Léonce Ndikumana (Université du Massachusetts à Amherst).

La couverture du rapport a été conçue par Guy Ange Gnabro, Justin Kabasele et Laetitia Yattien Amiguet du Département de la communication et des relations extérieures de la Banque. L'édition, la traduction et la mise en page ont été assurées par une équipe de *Communications Development Incorporated*, dirigée par Bruce Ross-Larson et comprenant Joe Caponio, Mike Crumplar, Meta de Coquereumont, Christopher Trott et Elaine Wilson, avec l'appui de Jean-Paul Dailly et d'une équipe de JPD Systems pour la traduction.

ABRÉVIATIONS

APD	Aide publique au développement
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
FMI	Fonds monétaire international
IDE	Investissement direct étranger
MEO	<i>Performance et perspectives macroéconomiques (Macroeconomic Performance and Outlook)</i>
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PIB	Produit intérieur brut
PMI	Indice des directeurs d'achat (<i>Purchasing Managers' Index</i>)
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
ZLECA	Zone de libre-échange continentale africaine

MESSAGES CLÉS

La performance et les perspectives de croissance de l'Afrique restent timides et fragiles dans un contexte de multiples défis intérieurs, régionaux et extérieurs.

La croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) réel est estimée à 3,2 % en 2024, sans changement par rapport aux projections de la *Mise à jour 2024 des Performances et perspectives macroéconomiques (MEO)*. Bien que ce taux de croissance soit légèrement supérieur aux 3,0 % enregistrés en 2023, il est inférieur à la moitié du minimum de 7 % considéré comme nécessaire pour sortir des millions de personnes de la pauvreté. La reprise de la croissance en 2024 s'est reflétée dans 30 des 54 pays africains, dont deux des quatre plus grandes économies du continent – l'Afrique du Sud (0,2 point de pourcentage) et le Nigeria (0,3 point de pourcentage). En outre, neuf pays africains, dont l'Angola, le Ghana, la Guinée équatoriale, le Niger et l'Ouganda, ont vu leur croissance augmenter de plus de 1,0 point de pourcentage entre 2023 et 2024. L'amélioration de la situation dans ces pays reflète les bonnes performances du secteur des hydrocarbures, du tourisme, de l'agriculture et de l'investissement privé.

En ce qui concerne l'avenir, la croissance du PIB réel de l'Afrique devrait augmenter de 0,9 point de pourcentage pour atteindre 4,1 % en 2025, sans changement par rapport aux projections de la *Mise à jour 2024 des MEO*. En 2026, la croissance du PIB réel de l'Afrique devrait encore s'accélérer pour atteindre 4,4 %. L'amélioration de la performance de la croissance prévue à moyen terme sera soutenue par les dividendes

des réformes économiques mises en œuvre dans de nombreux pays africains au cours des deux dernières années, notamment celles visant à lutter contre la crise du coût de la vie, avec des pressions inflationnistes qui devraient diminuer, et des positions fiscales et de la dette qui devraient s'améliorer. En 2025, la croissance de 24 pays africains, dont le Soudan du Sud, le Djibouti, le Niger, le Rwanda et le Sénégal, devrait dépasser 5 %. Alors que le taux de croissance moyen de l'Afrique estimé pour 2024 correspond à la moyenne mondiale, les prévisions pour 2025 lui sont supérieures de 0,9 point de pourcentage, ce qui fait du continent la deuxième région du monde à la croissance la plus rapide après l'Asie.¹ En outre, on prévoit qu'en 2025, l'Afrique comptera 12 des 20 économies à la croissance la plus rapide au monde.

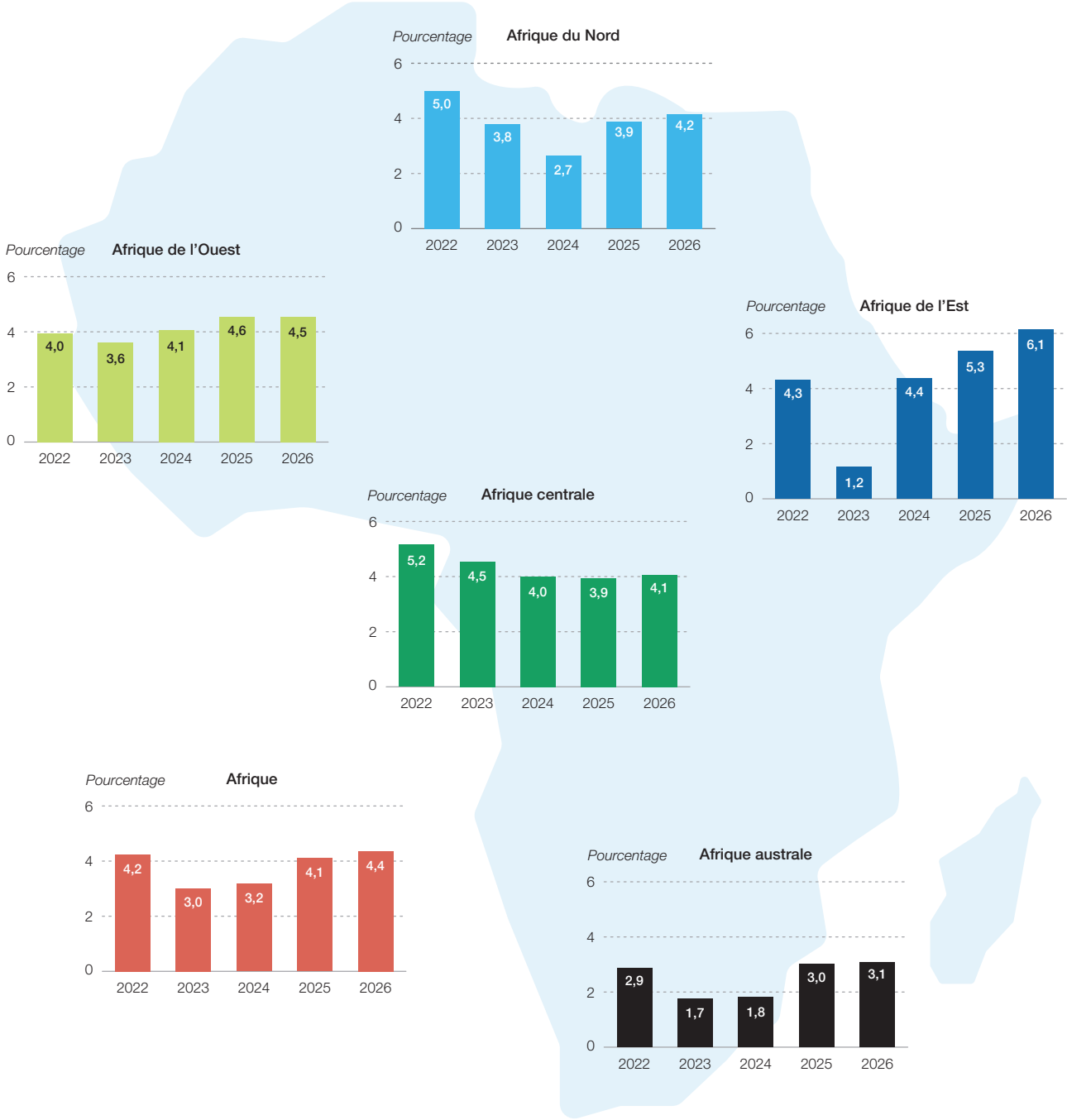
Les performances économiques et les perspectives de croissance à moyen terme de l'Afrique masquent des variations entre régions (figure 1).

Ces variations reflètent les différences d'impact des politiques nationales visant à faire face aux chocs mondiaux et nationaux. D'une manière générale, les politiques visant à améliorer la productivité, la qualité et la compétitivité des secteurs productifs nationaux (tels que l'agriculture et l'industrie manufacturière), ainsi que les investissements stratégiques dans les infrastructures publiques pour accélérer le rythme de la transformation structurelle, produisent des dividendes de croissance dans toutes les régions.

- *Afrique centrale.* La croissance devrait légèrement ralentir, passant de 4,0 % en 2024 à 3,9 % en 2025, avant de remonter à 4,1 % en 2026,

1. FMI, 2024a, 2024b.

FIGURE 1 Performances et perspectives de croissance par région africaine, 2022–2026



Note: Data for 2024 are estimates; data for 2025 and 2026 are projections.

Source: Personnel de la Banque africaine de développement.

grâce à la reprise attendue en Guinée équatoriale et à la croissance soutenue en République démocratique du Congo.

- *Afrique de l'Est.* La croissance du PIB devrait grimper de 4,4 % en 2024 à 5,3 % en 2025 et à 6,1 % en 2026. L'Afrique de l'Est restera la région du continent enregistrant la croissance la plus rapide, et la moitié de ses économies – le Soudan du Sud, le Rwanda, l'Ouganda, l'Éthiopie, la Tanzanie et le Kenya – devraient connaître une croissance de 5 % ou plus en 2025. Les bons résultats du Soudan du Sud sont le reflet de la reprise économique attendue à la suite de la signature d'un accord de paix, après les effets dévastateurs du conflit prolongé.
- *Afrique du Nord.* La croissance du PIB réel devrait passer de 2,7 % en 2024 à 3,9 % en 2025 et à 4,2 % en 2026, grâce à la reprise de la croissance en Libye, en Égypte et au Maroc.
- *Afrique australe.* La croissance du PIB réel devrait passer de 1,8 % en 2024 à 3 % en 2025 et 3,1 % en 2026. Pour la première fois depuis 2021, la croissance de la région dépassera les 2 %, grâce à la performance robuste prévue à 5 % ou plus en eSwatini, en Zambie et au Zimbabwe, après l'impact négatif sur la croissance de la grave sécheresse de 2024. À l'exception de l'Afrique du Sud, de la Namibie et du Lesotho, les économies de la région devraient afficher une croissance de 3 à 4 % en 2025.
- *Afrique de l'Ouest.* Le PIB réel devrait passer d'une estimation de 4,1 % en 2024 à une moyenne de 4,6 % en 2025–2026. À l'exception du Ghana, de la Sierra Leone et du Nigeria, tous les pays de la région devraient connaître une croissance d'au moins 5 % en 2025. Au Nigeria, la plus grande économie de la région, la croissance devrait rester molle, reflétant l'impact négatif des programmes de stabilisation macroéconomique sur la consommation des ménages et l'activité des entreprises, ainsi que les défis structurels qui ont constamment limité la croissance de la productivité.

Les pressions inflationnistes ont persisté en Afrique, érodant les gains de croissance marginaux du continent. En 2024, l'inflation est restée élevée, s'établissant en moyenne à 18,6 %, nettement au-delà des objectifs à moyen terme

dans de nombreux pays du continent. La tendance à la hausse de l'inflation en 2024 est due en grande partie à une forte accumulation de pressions inflationnistes dans 16 pays africains, dont l'Égypte et le Nigeria, deux des plus grandes économies africaines. Toutefois, le nombre de pays africains affichant une inflation à deux chiffres a diminué, passant de 19 en 2022 à 15 en 2024, à mesure que les effets d'une politique monétaire agressive ont gagné du terrain. L'inflation moyenne devrait diminuer en Afrique pour atteindre une moyenne de 12,6 % en 2025–2026, reflétant la poursuite d'une politique monétaire restrictive dans de nombreux pays (tableau 1).

La hausse de l'inflation reflète également le creusement des déficits budgétaires sur l'ensemble du continent, les incertitudes compromettant les perspectives d'amélioration de l'équilibre budgétaire à court terme. Selon les estimations, le déficit budgétaire moyen de l'Afrique s'est légèrement creusé, passant de 4,4 % du PIB en 2023 à 4,6 en 2024, principalement en raison d'une augmentation du déficit primaire de 1,6 % du PIB à 2,1 %. L'élargissement du déficit primaire reflète le ralentissement des efforts d'assainissement budgétaire, bien qu'ils aient conduit à un certain soulagement des finances publiques dans des pays comme le Ghana, la Zambie et l'Éthiopie qui ont pris des mesures d'austérité lors de la restructuration de la dette. Le déficit budgétaire moyen de l'Afrique devrait se réduire à 4,1 % du PIB en 2025–2026, mais reste supérieur aux 3 % du PIB de l'objectif conventionnel de la convergence macroéconomique.

Les ratios de la dette publique se stabilisent, mais restent supérieurs au niveau d'avant la pandémie de COVID-19 et comportent des risques persistants. Le resserrement des conditions financières mondiales, qui a caractérisé la majeure partie de 2022–2023, s'atténue lentement, avec des effets bénéfiques sur la dette publique. Selon les estimations, le ratio médian de la dette par rapport au PIB est tombé à environ 60 % en 2024, contre 63,5 % en 2021–2023, et devrait encore diminuer pour atteindre 59,2 % en 2025. Les vulnérabilités de la dette restent néanmoins élevées, amplifiées par l'augmentation des

Les pressions inflationnistes en Afrique persistent, érodant les gains marginaux de la croissance du continent

TABEAU 1 Perspectives pour les principaux indicateurs macroéconomiques en Afrique, moyenne 2025–2026

Pays	Croissance du PIB réel (%)	Inflation (%)	Balance des comptes courants (% du PIB)	Solde budgétaire (% du PIB)	Pays	Croissance du PIB réel (%)	Inflation (%)	Balance des comptes courants (% du PIB)	Solde budgétaire (% du PIB)
Afrique du Sud	1,8	4,5	–2,1	–4,2	Libye	5,3	2,6	–1,9	5,8
Algérie	3,5	4,3	–0,9	–10,6	Madagascar	4,9	7,0	–4,6	–3,9
Angola	4,1	20,2	3,8	–1,8	Malawi	4,1	21,5	–15,8	–7,6
Bénin	6,6	1,9	–4,9	–2,8	Mali	5,2	2,1	–4,7	–3,3
Botswana	4,3	3,5	–4,2	–4,1	Maroc	3,8	1,8	–2,4	–3,1
Burkina Faso	5,4	2,0	–3,8	–5,1	Maurice	4,2	3,5	–3,9	–5,6
Burundi	4,0	21,0	–17,7	–3,7	Mauritanie	4,9	2,9	–8,3	–1,2
Cabo Verde	4,9	2,0	–4,2	–2,0	Mozambique	3,8	4,4	–31,0	–4,3
Cameroun	4,3	3,7	–2,8	–0,1	Namibie	3,6	4,1	–15,7	–3,0
Comores	4,2	2,0	–4,0	–2,5	Niger	6,9	3,3	–4,9	–2,6
Congo, Rép.	3,6	3,3	1,7	2,9	Nigeria	3,5	20,5	3,6	–4,0
Congo, Rép. Dém.	5,1	8,2	–2,7	–1,8	Ouganda	7,2	4,0	–5,3	–5,0
Côte d'Ivoire	6,3	2,9	–3,6	–3,0	Rép. centrafricaine	2,6	2,6	–7,1	–3,0
Djibouti	6,9	2,4	21,5	0,8	Rwanda	7,1	4,1	–10,1	–4,1
Égypte	4,3	21,9	–4,8	–5,7	São Tomé-et-Principe	3,9	9,1	–6,1	0,0
Érythrée	3,1	3,9	12,3	–2,6	Sénégal	8,6	1,9	–6,3	–7,8
Eswatini	5,7	4,7	1,0	–2,1	Seychelles	3,9	2,3	–9,2	–1,2
Éthiopie	6,6	22,8	–3,4	–2,3	Sierra Leone	4,8	17,9	–3,5	–3,9
Gabon	2,7	2,1	4,0	–3,7	Somalie	4,1	3,9	–9,3	–0,1
Gambie	5,7	8,3	–4,2	–1,4	Soudan	–1,1	74,1	–7,6	–3,7
Ghana	4,7	10,2	1,3	–3,3	Soudan du Sud	34,4	43,7	3,9	5,0
Guinée	5,8	6,7	–9,1	–2,6	Tanzanie	6,1	3,2	–3,6	–3,0
Guinée-Bissau	5,7	2,3	–3,6	–2,5	Tchad	3,7	4,1	–2,7	–3,2
Guinée équatoriale	–0,8	2,5	–2,8	–0,5	Togo	6,9	2,2	–3,6	–3,1
Kenya	5,0	5,0	–4,0	–4,7	Tunisie	1,6	6,4	–3,5	–5,2
Lesotho	2,5	5,4	–2,0	3,3	Zambie	6,0	8,0	2,1	–3,3
Libéria	5,8	5,6	–26,9	–3,7	Zimbabwe	4,6	15,8	1,1	–1,7

Note: Les pays sont classés selon trois critères: vert pour les bons résultats, jaune pour les résultats moyens et rouge pour les résultats médiocres. Les taux de croissance du PIB réel égaux ou supérieurs à 5 % sont indiqués en vert, les taux de 0 à 4,99 % en jaune et les taux de croissance négatifs en rouge. Les taux d'inflation inférieurs à 5 % sont en vert, ceux compris entre 5 et 9,9 % sont en jaune et les taux à deux chiffres sont en rouge. Un excédent de la balance des comptes courants est en vert, un déficit inférieur ou égal à 5 % est en jaune et il est en rouge quand il est supérieur à 5 %. Un déficit budgétaire inférieur ou égal à 2,99 % est en vert, un déficit de 3 à 5 % est en jaune et un déficit supérieur à 5 % est en rouge.

Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement.

coûts du service de la dette due aux taux d'intérêt mondiaux élevés et à un dollar américain plus fort. En septembre 2024, neuf pays africains étaient en situation de surendettement et onze autres présentaient un risque élevé de surendettement. Ils représentent 30,5 % de la population du continent. Cette combinaison de facteurs pourrait entraîner

des conséquences à long terme sur la croissance et le bien-être social si les ressources sont affectées au service de la dette plutôt qu'à l'investissement dans le développement du capital humain.

La balance globale des comptes courants de l'Afrique devrait s'affaiblir à court terme,

en raison des perspectives défavorables des marchés mondiaux des produits de base et de l'impact cumulatif des multiples chocs mondiaux sur le commerce. Selon les estimations, le déficit moyen du compte courant est passé de 1,6 % du PIB en 2023 à 2,4 % en 2024 et devrait atteindre 2,6 % du PIB en 2025, avant de se réduire à 2,3 % en 2026. L'élargissement du déficit en 2024 résulte de l'augmentation du déficit commercial et d'une baisse des revenus nets et des transferts courants.

Bien que les perspectives à moyen terme de l'Afrique semblent plus favorables, la croissance reste fragile en raison de multiples vents contraires. Les progrès réalisés en matière de désinflation dans les économies avancées pourraient ouvrir la voie à une baisse des taux d'intérêt dans le monde entier, favorisant une robuste croissance de l'économie mondiale, qui serait de bon augure pour les exportations de produits de base de l'Afrique et pourrait stimuler la croissance intérieure. En outre, la poursuite des efforts d'assainissement budgétaire et la conclusion positive du traitement de la dette pourraient significativement réduire la dette publique, améliorant encore les perspectives budgétaires et la croissance de l'Afrique à court et à moyen terme. Un renversement des gains récents de la désinflation mondiale et la poursuite du resserrement budgétaire dans plusieurs économies avancées pourraient toutefois ralentir le rythme de la reprise mondiale, ce qui présenterait des risques importants pour les perspectives économiques à moyen terme de l'Afrique. En outre, les risques liés à la montée du protectionnisme, alimentée par la démondialisation et les tensions géopolitiques, menacent le commerce mondial et pourraient perturber les échanges entre l'Afrique et ses principaux partenaires commerciaux.

Pour surmonter les effets des multiples chocs et accroître la résilience des perspectives de croissance de l'Afrique, des priorités politiques bien coordonnées à court, moyen et long terme doivent être mises en œuvre.

Priorités politiques à court terme

- La persistance des pressions inflationnistes enracinées en Afrique pourrait être atténuée

par des politiques monétaires, fiscales et structurelles se renforçant mutuellement. Les banques centrales du continent devraient maintenir leur politique monétaire d'austérité, tandis que la priorité de la politique budgétaire devrait être de soutenir les populations les plus vulnérables à l'aide de filets de sécurité sociale, afin d'atténuer les coûts involontaires d'une politique monétaire restrictive et d'empêcher une nouvelle détérioration des niveaux de vie.

- La constitution de réserves de change est essentielle pour renforcer la résilience des pays africains face aux chocs mondiaux et aux effets négatifs de la dépréciation des taux de change sur les performances macroéconomiques, le commerce et l'économie en général. Pour renforcer cette résilience, les États africains doivent s'attaquer aux déséquilibres et vulnérabilités externes et internes propagés par la dépréciation des monnaies nationales (et à moyen et long terme, il est essentiel d'accorder la priorité aux réformes structurelles afin d'améliorer le climat d'investissement). Ces réformes peuvent attirer des capitaux étrangers pour consolider les réserves de change, stabiliser le taux de change, augmenter les exportations et jeter les bases d'une future croissance économique.
- La restructuration préventive de la dette peut empêcher un plus grand nombre de pays de tomber en situation de surendettement et de potentiel défaut de paiement, en particulier ceux qui sont très vulnérables aux chocs et déjà confrontés à des remboursements élevés de la dette ainsi qu'à des pressions sur les liquidités en raison d'un manque d'accès aux marchés internationaux des capitaux pour racheter la dette arrivant à échéance. À moyen terme, les pays confrontés à des remboursements élevés, mais dont les fondamentaux macroéconomiques s'améliorent et libèrent une certaine marge de manœuvre pour emprunter davantage, peuvent encore emprunter pour refinancer la dette arrivant à échéance afin d'éviter le risque de défaut.

Priorités politiques à moyen et long terme

- L'investissement dans les infrastructures physiques productives intégrées doit être priorisé et radicalement accéléré par le déploiement

Compte tenu de l'environnement financier extérieur difficile et des besoins de financement croissants, les pays africains auront besoin d'un soutien accru de la communauté internationale

Les investissements
dans des
infrastructures
productives intégrées
favoriseront
l'innovation dans
de larges pans
de l'économie

de capitaux nationaux et étrangers et par des emprunts publics axés sur les infrastructures. L'investissement dans les infrastructures productives intégrées favorisera l'innovation dans de larges pans de l'économie, ouvrira les secteurs productifs à la participation privée et stimulera les retombées technologiques des marchés mondiaux sur le continent. Ces investissements sont essentiels pour accélérer le rythme de la transformation et de la diversification économique, qui contribueront à réduire l'exposition des pays à la volatilité des prix des produits de base, qui a eu des effets dévastateurs sur la croissance de l'Afrique.

- Des services publics de qualité doivent être fournis efficacement grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies à long terme visant à améliorer l'environnement des entreprises. Les stratégies possibles comprennent la réforme des réglementations, comme le remplacement des lois et règles coloniales par des lois et règles adaptées aux impératifs actuels de développement de l'Afrique, l'amélioration des normes, et la définition de politiques pour guider les investisseurs potentiels. L'absence de politiques claires et solides à long terme pour attirer les investissements privés dans de nombreux pays augmente le profil de risque d'investissement et dissuade les acteurs privés d'investir sur le continent. Les pays africains devraient traduire leurs plans de développement nationaux en stratégies, plans et règlements de conception sectoriels complets couvrant tous les secteurs. Ces stratégies devraient également être pleinement intégrées dans l'ensemble de l'économie – et non développées et mises en œuvre séparément – afin de stimuler les gains de productivité à l'échelle de l'économie.
- Comme indiqué dans les *Perspectives économiques en Afrique 2024*, les pays africains pourraient également faciliter l'émergence de champions nationaux pour conduire la diversification économique et favoriser les liaisons en amont et en aval avec les petites entreprises, ce qui permettra d'approfondir les marchés intérieurs. La priorité doit être accordée à des politiques telles que les marchés publics préférentiels pour encourager la production nationale et la croissance des petites et moyennes entreprises, ainsi qu'à des politiques de contenu local et de franchisage pour créer des incitations susceptibles d'attirer l'investissement des multinationales.
- La recherche proactive et la promotion du franchisage, ainsi que l'exploitation du savoir-faire technologique des entreprises étrangères, peuvent également promouvoir l'investissement transfrontalier entre pays africains pour compléter les politiques et les exigences en matière de contenu local, en particulier lorsque les capacités techniques et financières font défaut. Mais pour maximiser les avantages du franchisage, les pays doivent identifier les lacunes dans les capacités nationales et sélectionner des modèles de franchisage adaptés à leur propre contexte et servant au mieux leurs propres intérêts.
- Compte tenu de l'environnement financier extérieur difficile et des besoins de financement croissants, en particulier pour la transition verte, les pays africains auront besoin d'un soutien accru de la part de la communauté internationale, notamment des banques de développement multilatérales et régionales. La réforme du système financier international, évoquée dans les *Perspectives économiques en Afrique 2024*, reste un moyen d'accéder à des capitaux abordables pour investir dans des secteurs essentiels à la croissance et à la résilience climatique.
- La vulnérabilité croissante de la dette des pays africains et la faible mobilisation de ressources nationales exigent une mise en œuvre cohérente de la gouvernance économique et des réformes institutionnelles pour renforcer la capacité de gestion de la dette et la transparence. En outre, un lien plus fort entre la dette et l'investissement – l'usage productive de la dette – est nécessaire pour assurer la viabilité de la dette sur le continent.
- Il est nécessaire d'instituer des règles budgétaires pour aider à améliorer la transparence de la gestion de la dette et la redevabilité pour atténuer la détresse budgétaire. Les conseils budgétaires nationaux et les bureaux de gestion de la dette doivent être renforcés, avec des mandats clairement définis pour surveiller

la gestion budgétaire et fournir des conseils politiques aux autorités.

- L'amélioration des finances publiques à l'aide de stratégies axées sur la mobilisation des recettes devrait être la première ligne de défense dans un monde où les coûts d'emprunt sont plus élevés et les options de financement plus rares. La priorité doit être accordée à la réduction de l'impact de la

consolidation fiscale sur les vies et les moyens de subsistance. Il est urgent d'augmenter le financement concessionnel avec un soutien accru de la communauté internationale, les banques de développement multilatérales et régionales pouvant étudier les possibilités de tirer davantage parti de leurs bilans pour accroître les prêts aux pays membres régionaux.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT : ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

PERFORMANCE ET PERSPECTIVES DE LA CROISSANCE

La performance et les perspectives de la croissance de l'Afrique restent modestes et fragiles face à de multiples chocs nationaux, régionaux et mondiaux.

Bien que les perspectives de croissance à court terme de l'Afrique s'améliorent, le continent reste vulnérable aux chocs nationaux, régionaux et mondiaux. L'absence de réponses politiques proactives perpétue l'impact de ces chocs, avec des conséquences durables sur les perspectives économiques de la région. La fragmentation géopolitique et les tensions mondiales, auxquelles s'ajoutent de multiples autres chocs, ont exacerbé l'effet de la pandémie de COVID-19, tandis que les faiblesses structurelles intérieures de l'Afrique, telles qu'une base industrielle étroite et une forte dépendance à l'égard des produits de base, associées à la faiblesse de la demande mondiale, continuent de peser sur les performances à l'exportation du continent.

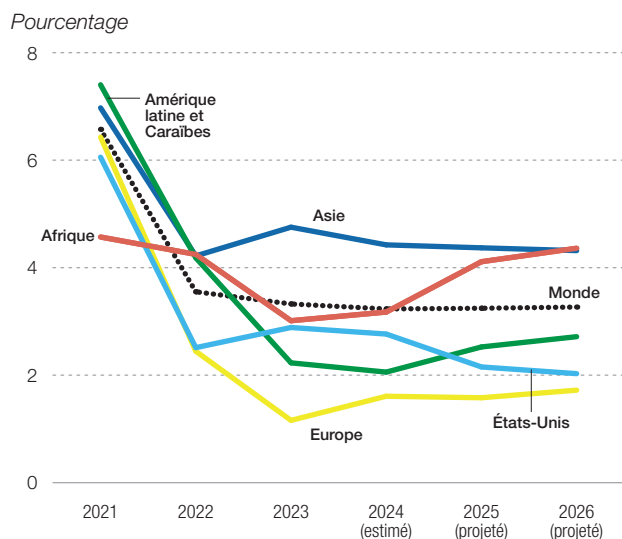
Les conflits prolongés dans certaines parties du continent, comme le Sahel et la Corne de l'Afrique, ont encore aggravé la vulnérabilité de l'Afrique, avec des impacts économiques directs sur les pays touchés et des conséquences indirectes sur les pays voisins. Les données montrent que les coûts directs et indirects des conflits représentent entre 8 et 25 % du produit intérieur brut (PIB) africain.¹ En outre, les effets du changement climatique, tels que les sécheresses et les inondations, pèsent sur l'agriculture, mais aussi sur l'industrie manufacturière, en raison

de la baisse de la production d'électricité. Par exemple, les précipitations inférieures à la normale, en raison de la sécheresse prolongée liée à El Niño dans la région de l'Afrique australe en 2024, ont affecté la production agricole et la production d'électricité au Botswana, au Lesotho, au Malawi, en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe. De ce fait, les résultats économiques de ces pays en 2024 ont été faibles, même en tenant compte des effets différés de la pandémie de COVID-19.

La croissance moyenne du PIB réel en Afrique est estimée à 3,2 % en 2024, un taux inchangé par rapport aux prévisions de la *Mise à jour 2024 des Performances et perspectives macroéconomiques (MEO – Africa's Macroeconomic Performance and Outlook)* de novembre (figure 1.1). Bien que cette estimation soit légèrement supérieure aux 3,0 % enregistrés en 2023, elle reste inférieure de moitié au seuil de 7 % considéré comme minimum nécessaire pour sortir des millions de personnes de la pauvreté. Une hausse de la croissance en 2024 a été observée dans 30 des 54 pays africains, y compris deux des quatre plus grandes économies : l'Afrique du Sud (0,2 point de pourcentage) et le Nigeria (0,3 point de pourcentage). Par rapport aux projections de mai 2024 des *Perspectives économiques en Afrique 2024*, la croissance estimée pour 2024 présente toutefois une baisse de 0,5 point de pourcentage.

Cette faible dynamique de croissance est attribuable aux effets plus importants que prévu de multiples défis mondiaux et nationaux, tels que les pressions inflationnistes persistantes, la fragmentation géopolitique, la faiblesse des flux de financement, les vulnérabilités liées à une dette élevée, les coûts élevés du service de cette dette,

FIGURE 1.1 Croissance du PIB réel, monde et ses grandes régions, 2021–2026



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement ; Fonds monétaire international, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2024.

les foyers de conflits régionaux et d'insécurité, les chocs climatiques et l'atonie de la demande mondiale qui pèse sur les exportations de l'Afrique. En outre, des baisses des taux de croissance notables, supérieures à 4 points de pourcentage, ont été observées en 2024 par rapport à 2023 au Soudan du Sud (29 points de pourcentage), en Libye (12,2 points de pourcentage), au Botswana (4,4 points de pourcentage) et en Zambie (4,1 points de pourcentage), en raison du déclin des exportations de pétrole et de diamants, et des effets de la sécheresse sur l'agriculture comme l'industrie manufacturière.

Les perspectives sont toutefois encourageantes : la croissance moyenne du PIB réel de l'Afrique devrait augmenter de 0,9 point de pourcentage pour atteindre 4,1 % en 2025. Ces perspectives sont soutenues par une probable modération de l'inflation, à mesure que les politiques monétaires agressives gagnent du terrain et que les prix des denrées alimentaires commencent à fléchir ; par l'amélioration des positions budgétaires et d'endettement, après l'aboutissement des efforts de restructuration de la dette ; et par les bénéfices découlant des politiques économiques mises en œuvre dans de nombreux pays

africains au cours des deux dernières années. Certaines de ces politiques visaient notamment à accélérer le développement des infrastructures après la pandémie de COVID-19, afin de débarrasser les économies des rigidités structurelles qui freinent la capacité de l'offre à répondre aux opportunités d'investissement du secteur privé émergentes sur le continent. La croissance de 24 pays africains, menés par le Soudan du Sud, Djibouti, le Niger, le Rwanda et le Sénégal, devrait dépasser les 5 % en 2025. Il est prévu que cette croissance continue d'augmenter pour atteindre en moyenne 4,4 % en 2026, à mesure que les conditions économiques et politiques continuent de s'améliorer.

Cependant, des défis subsistent, comme le montre l'histoire de la croissance africaine, volatile et fragile (encadré 1.1), souvent fortement influencée par les mouvements cycliques des prix des produits de base et par la mise en œuvre pas toujours cohérente des politiques macroéconomiques et structurelles. La trajectoire de croissance à court terme continuera donc d'évoluer en fonction de la progression et de l'intensité des multiples chocs sous-jacents, ainsi que de l'efficacité des politiques déployées pour y répondre.

D'après les prévisions, la croissance de l'Afrique pour 2025 sera supérieure de 0,9 point de pourcentage à la moyenne mondiale. Selon les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2024 du Fonds monétaire international (FMI), la croissance dans le monde devrait s'établir en moyenne à 3,2 % en 2025. Seule l'Asie (4,4 %) affichera une croissance plus forte, ce qui maintiendra le continent africain au deuxième rang des régions les plus dynamiques, une position qu'il occupe depuis de nombreuses années. En outre, le nombre de pays africains figurant parmi les 20 pays à la croissance la plus rapide au monde devrait passer de 10 en 2024 à 12 en 2025. En 2026, avec une croissance de 4,4 %, l'Afrique devrait conserver sa deuxième place après l'Asie (4,9 %) et pourrait compter la moitié des 20 pays à la croissance la plus rapide au monde.

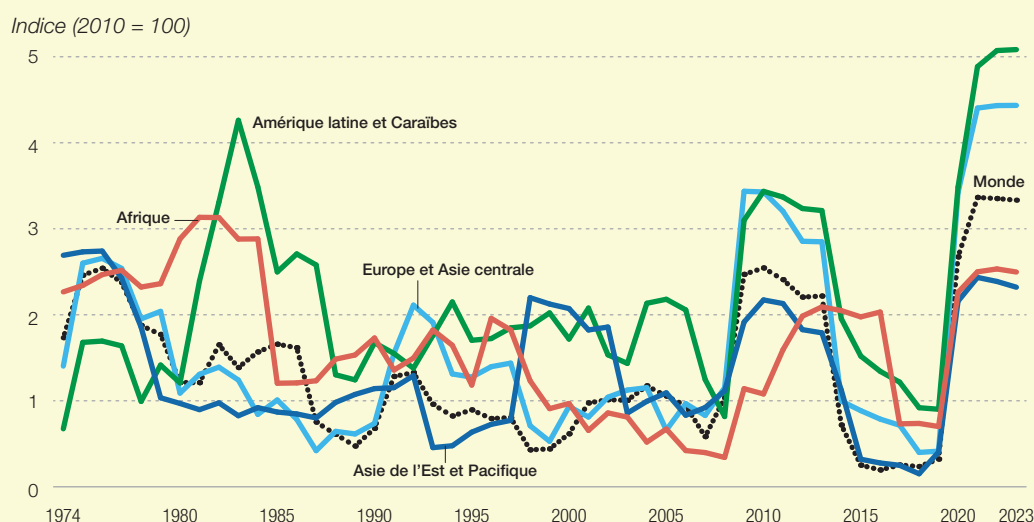
La croissance estimée du PIB réel en Afrique en 2024 se reflète également dans l'Indice des directeurs d'achat (PMI – *Purchasing Managers' Index*), une mesure à haute fréquence de l'activité

ENCADRÉ 1.1 SOURCES de la volatilité de la croissance en Afrique

Au cours du dernier quart de siècle, la croissance économique de l'Afrique a été épisodique, avec une moyenne de 3,9 % par an, soit un taux supérieur de 30 % à la moyenne mondiale, de 3,0 % sur la même période. Mais cette performance masque la volatilité de l'environnement macroéconomique intérieur, l'incohérence des politiques et l'influence de facteurs externes, notamment les mouvements cycliques des prix des matières premières et les conflits.

La figure d'encadré 1.1.1 montre la volatilité de la croissance du PIB réel en Afrique, dans d'autres grandes régions et dans le monde. Sur la période 1974–2023, la croissance du PIB réel de l'Afrique a été plus volatile en moyenne de 20 % par rapport à la croissance mondiale et de 23 % par rapport à celle de l'Asie de l'Est et du Pacifique. Cette volatilité est comparable à celle de l'Europe et de l'Asie centrale, et inférieure de 24 % à celle enregistrée par l'Amérique latine et des Caraïbes. La forte volatilité de la croissance africaine porte atteinte à la réalisation de l'inclusion économique et sociale, en raison notamment des fortes pressions démographiques et du taux élevé de chômage des jeunes. Il est donc essentiel de comprendre les déterminants de la volatilité de la croissance en Afrique pour concevoir des politiques économiques capables de générer une croissance durable et inclusive.

FIGURE D'ENCADRÉ 1.1.1 Volatilité du taux de croissance annuel du PIB réel, 1974–2023



Note: La volatilité est calculée comme l'écart-type glissant du taux de croissance annuel sur une période de cinq ans. Selon cette méthodologie, l'écart-type sur cinq ans pour 1974 est calculé en utilisant la moyenne des quatre années précédentes (1970–1974).

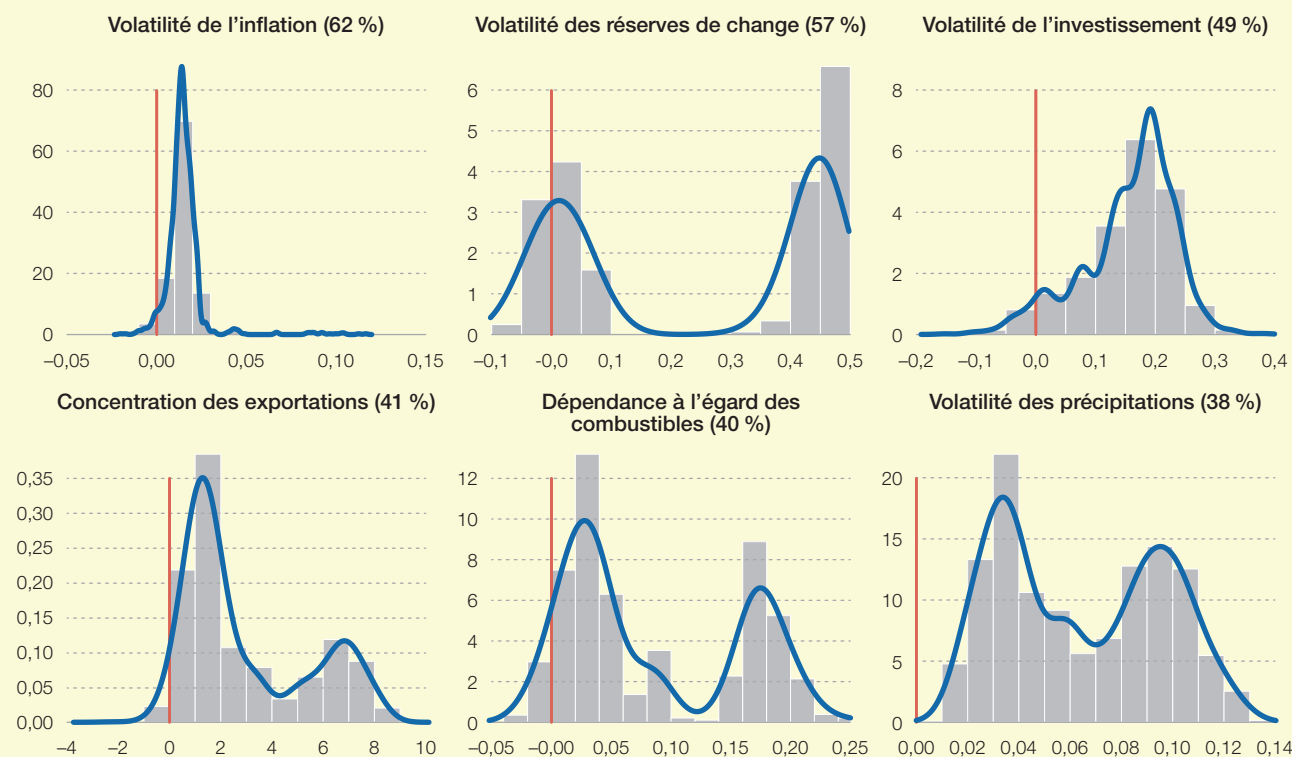
Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

Les sources de volatilité sont nombreuses. Outre les chocs mondiaux qui affectent tous les pays (en fonction de leur degré d'exposition), plusieurs facteurs macroéconomiques et institutionnels externes et internes façonnent la croissance économique et sa volatilité dans les pays africains. Si l'on envisage une liste de 22 déterminants potentiels de la volatilité de la croissance sur la période 2000–2023 et que l'on utilise l'approche de l'analyse des bornes extrêmes¹ pour extraire les variables explicatives les plus importantes, six variables (figure d'encadré 1.1.2 d'encadré) émergent comme les sources les plus significatives de volatilité de la croissance² dans les pays africains (annexe 1). Ces variables, classées par ordre d'importance décroissant en fonction de leur pourcentage dans toutes les régressions (voir chiffres entre parenthèses), comprennent la volatilité de l'inflation, des réserves de change et de l'investissement; la concentration des exportations; la dépendance à l'égard des combustibles (importations et exportations) et la volatilité des précipitations. En d'autres termes, la volatilité de la croissance dans les pays africains est principalement due à des vulnérabilités internes (inflation, investissement), à des vulnérabilités externes (réserves de change, dépendance à l'égard des combustibles), à des facteurs structurels (concentration des exportations) et à des facteurs climatiques (précipitations).

(suite)

ENCADRÉ 1.1 SOURCES de la volatilité de la croissance en Afrique (suite)

FIGURE D'ENCADRÉ 1.1.2 Les principales sources de volatilité de la croissance en Afrique



Note : Les amplitudes des coefficients de régression sont indiquées sur l'axe horizontal. L'axe vertical montre la densité de probabilité correspondante. La ligne verticale rouge à zéro indique la valeur du coefficient de défaut sous l'hypothèse nulle. La distribution non uniforme (bimodale) de certains coefficients illustre leur instabilité dans les différentes régressions. Les pourcentages dans les sous-titres font référence au taux d'importance de chaque variable dans toutes les régressions où elle est présente.

Source : Personnel de la Banque africaine de développement.

Notes

1. Considérons un ensemble de déterminants potentiels de la volatilité de la croissance du PIB. L'analyse des bornes extrêmes implique l'estimation de milliers de régressions alternatives avec différentes combinaisons de variables dans cet ensemble. Une fois toutes les régressions effectuées, un déterminant est déclaré « robuste » lorsqu'il apparaît statistiquement significatif dans une proportion élevée de toutes les régressions où il est impliqué (généralement plus de 50 %). Dans le cas contraire, il est considéré comme « fragile ». Formellement, pour déterminer si une variable d'intérêt explique de manière robuste la volatilité de la croissance du PIB, tous les modèles de régression sont estimés sous la forme suivante :

$$\text{Growth volatility} = \varphi_{\tau} + \beta_{\tau} \mathbf{z} + \rho_{\tau} E_{\tau} + \varepsilon \quad (1)$$

où τ est l'indice de chaque modèle de régression, E_{τ} représente un vecteur de variables de l'ensemble de variables douteuses, et ε est le terme d'erreur. L'équation 1 est estimée pour chacune des T combinaisons possibles de $E_{\tau} \subset X$ (ensemble de variables explicatives). Les coefficients estimés ($\hat{\beta}_{\tau}$) de la variable d'intérêt v et les écarts-types correspondants ($\hat{\sigma}_{\tau}$) sont collectés et stockés après chaque régression pour des calculs ultérieurs qui montreront ensuite si v est robuste ou fragile. Ainsi, un certain niveau de confiance, de valeur CDF (0), est attribué à chaque variable en fonction de son niveau de robustesse. Cette valeur correspond

à la proportion de la distribution cumulative de la variable qui se situe de part et d'autre de zéro. Une variable est statistiquement significative si une proportion élevée de ses coefficients estimés se trouve du même côté de zéro.

En considérant un modèle normal, la moyenne pondérée du coefficient de régression $\hat{\beta}_{\tau}$ et sa variance sont calculées comme suit :

$$\bar{\beta} = \sum_{\tau=1}^T w_{\tau} \hat{\beta}_{\tau} \quad \bar{\sigma}^2 = \sum_{\tau=1}^T w_{\tau} \hat{\sigma}_{\tau}^2$$

où w_{τ} représente les pondérations appliquées aux résultats de chaque modèle estimé. Dans l'approche de Sala-i-Martin, l'utilisation de pondérations permet d'accorder plus d'importance aux régressions de meilleure qualité, en supposant que l'ajustement du modèle τ est une indication de la qualité. Une fois que les valeurs $\bar{\beta}$ et $\bar{\sigma}^2$ sont connues, la valeur CDF (0) est calculée sur la base de la distribution normale supposée des coefficients de régression, de sorte que $\beta \sim \mathcal{N}(\bar{\beta}, \bar{\sigma}^2)$ (voir *Perspectives économiques en Afrique 2024* pour plus de détails).

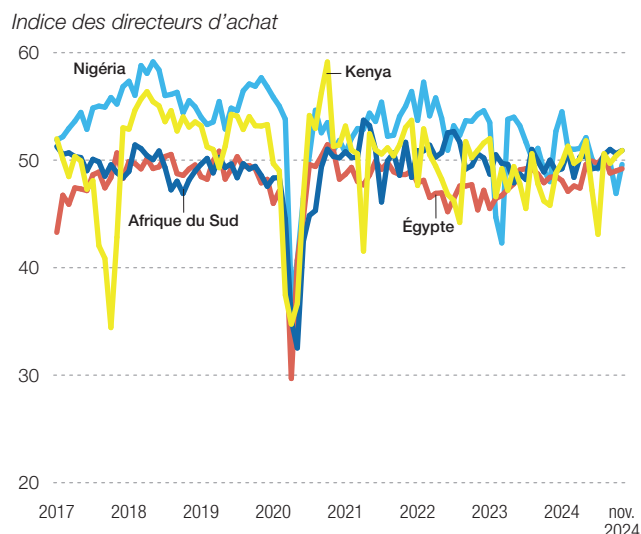
2. Pour les variables concernées, la volatilité est mesurée comme l'écart-type des valeurs observées de la variable sur la période étudiée (2000–2023).

économique essentielle (figure 1.2). Pour la première fois depuis 2020, l'Indice PMI moyen a augmenté pendant 11 mois de l'année consécutifs au Nigeria (0,34 point), en Égypte (0,96 point), en Afrique du Sud (0,68 point) et au Kenya (1,5 point), par rapport à ses valeurs moyennes à la période correspondante de l'année précédente. En outre, la valeur moyenne de l'Indice PMI du Nigeria pour l'année allant jusqu'à novembre 2024 est restée au-dessus de la barre des 50 points, la mesure conventionnelle d'une performance solide, tandis que celle de l'Afrique du Sud est passée au-dessus de cette barre au cours de la même période, ce qui indique une expansion de la production industrielle. Cette même valeur pour l'Égypte et le Kenya s'est quant à elle rapprochée du seuil des 50 points, ce qui suggère ici aussi un renforcement de la production industrielle.

Au Nigeria, malgré les défis structurels persistants et la forte inflation, la production industrielle du pays a été stimulée par la croissance soutenue du sous-secteur du pétrole brut et du gaz naturel. L'activité industrielle en Afrique du Sud a bénéficié d'un approvisionnement stable en électricité tout au long de l'année, avec la fin des délestages au cours de la dernière semaine de mars 2024, ce qui marque la plus longue période d'approvisionnement en électricité ininterrompu du pays depuis plus de cinq ans. En Égypte et au Kenya, la persistance d'une performance inférieure au seuil de la production industrielle en 2024 est attribuée principalement aux pressions inflationnistes et aux pénuries de devises étrangères pour les importations dans le premier cas, et aux pressions fiscales qui ont limité les dépenses du gouvernement dans le second. Malgré la faiblesse de la croissance mondiale, qui freine la demande d'exportations, l'Indice PMI de l'Afrique devrait se renforcer en 2025, à mesure que les pressions inflationnistes s'atténuent et que la situation budgétaire des gouvernements se redresse, ce qui réduit certains des principaux obstacles à l'activité du secteur privé au niveau national.

Les prix mondiaux des produits de base continuent d'évoluer pour plusieurs raisons, notamment les attentes changeantes relatives à la gestion de l'approvisionnement, l'augmentation des risques liés aux conflits, les restrictions commerciales et les chocs d'offre découlant des

FIGURE 1.2 Indice des directeurs d'achat en Afrique, 2017–novembre 2024



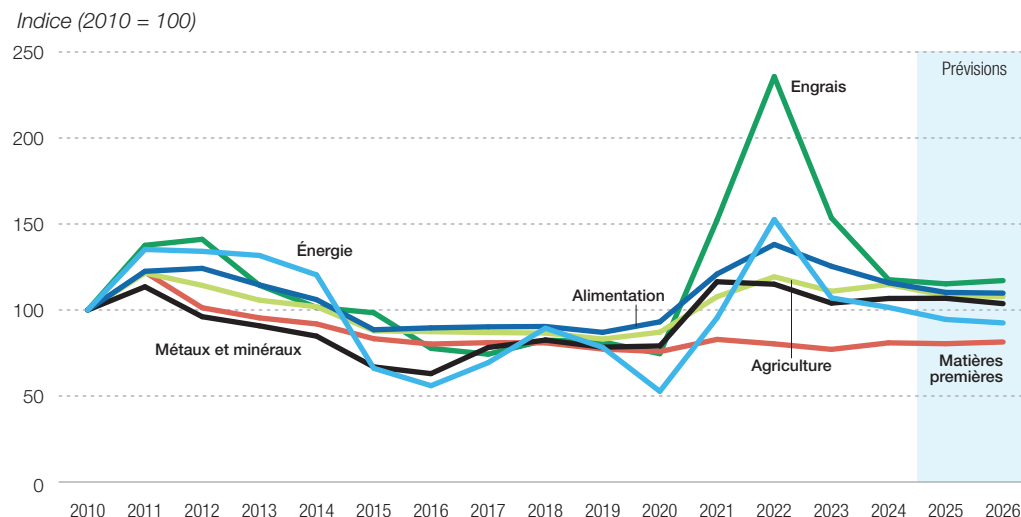
Source : Haver Analytics et IHS Markit.

conditions météorologiques. En 2024, la dynamique des cours mondiaux des produits de base s'est montrée contrastée d'une catégorie à l'autre. En général, les prix mondiaux en 2024 étaient plus élevés que pendant le creux de la pandémie de COVID-19 en 2020, mais restaient inférieurs au pic atteint en 2022 et 2023 (figure 1.3).

De façon notable, malgré les réductions de la production par l'OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et certains pays non-membres) et les tensions au Moyen-Orient, l'indice moyen des prix de l'énergie en 2024 était inférieur de 5,1 % à celui de 2023, en partie à cause d'une activité économique mondiale timide, reflétant en particulier le ralentissement de la croissance en Chine. L'effet de l'essoufflement de la demande dans ce pays s'est ajouté à la diversification croissante de l'offre mondiale de pétrole, avec une augmentation constante de la part de marché des producteurs non-membres de l'OPEP+, ainsi qu'aux capacités inutilisées des producteurs de l'OPEP+. Ces deux facteurs ont eu tendance à faire baisser les prix, compensant l'impact des réductions de la production, des conflits au Moyen-Orient et d'autres chocs mondiaux.

De même, l'indice moyen des prix alimentaires a baissé de 7,6 % en 2024 par rapport à 2023, grâce à de meilleures récoltes et à des conditions

FIGURE 1.3 Indices mondiaux des prix des produits de base, 2010–2026



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement d'après la base de données sur les produits de base de la Banque mondiale.

météorologiques favorables dans la plupart des pays. Le déclin des prix mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires ne s'est toutefois pas traduit par un relâchement des pressions inflationnistes en Afrique, en raison des lacunes structurelles, de la faiblesse des monnaies nationales et de la sécheresse qui a affecté la production alimentaire intérieure dans certains pays. Les cours d'autres produits de base, tels que les métaux et les minéraux, les produits agricoles non alimentaires et les matières premières utilisées comme intrants intermédiaires ont toutefois augmenté en moyenne en 2024 par rapport aux niveaux de 2023.

Selon les prévisions de l'indice des prix des produits de base de la Banque mondiale, ces cours devraient diminuer en 2025 comme en 2026. La baisse attendue des prix des denrées alimentaires et de l'énergie pourrait alléger les pressions inflationnistes, du fait en particulier de la prédominance de ces produits dans le panier de consommation d'un ménage africain moyen. Les perspectives favorables concernant les prix des matières premières sont toutefois soumises à des incertitudes considérables, notamment une escalade des conflits au Moyen-Orient, une croissance économique mondiale plus forte que prévu et des perturbations de l'approvisionnement. Par exemple, si les conflits au Moyen-Orient

s'intensifient, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les incertitudes accrues qui en résulteraient entraîneraient des risques à la hausse considérables pour les prix de l'énergie. De même, la décision de l'Ukraine de ne pas renouveler le contrat de transit du gaz russe vers l'Europe pourrait entraîner une hausse des prix mondiaux du gaz, alors que l'Europe cherche d'autres marchés gaziers. Cette situation, associée à l'incapacité de certains pays africains à tirer parti des hausses des prix mondiaux des produits de base en raison de leurs faiblesses structurelles existantes, aurait pour effet de freiner la croissance de l'Afrique tout en renforçant des pressions inflationnistes déjà persistantes.

Bien que la croissance du PIB réel par habitant estimée pour l'Afrique en 2024 ait légèrement augmenté, passant de 0,7 % en 2023 à 0,9 %, elle reste inférieure à celle de toutes les autres régions et à la moyenne mondiale (figure 1.4). Ce taux devrait doubler en Afrique pour atteindre 1,8 % en 2025 et 2,2 % en 2026, soit un résultat similaire à celui affiché par l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes, mais nettement inférieur à celui atteint par l'Asie. Il est donc important que les pays africains renforcent leur résilience tout en augmentant et en maintenant des niveaux de croissance économique plus soutenus *sur de longues périodes*, pour pouvoir transformer leurs économies.

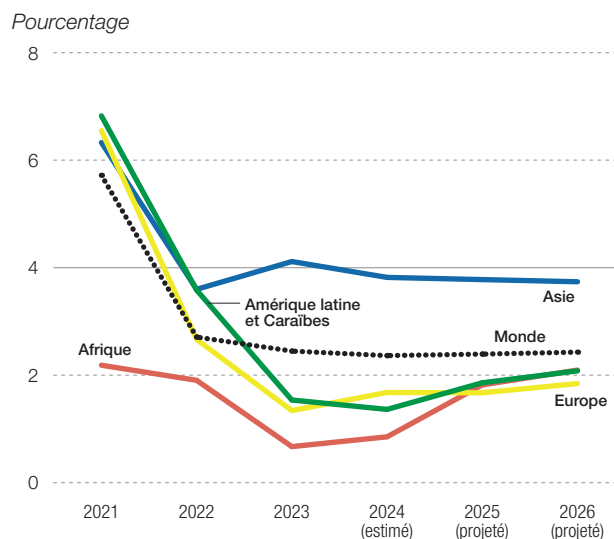
Décomposition de la croissance par secteur et du côté de la demande

Les dépenses de consommation des ménages et le secteur des services dominent respectivement les moteurs de la croissance du côté de la demande et de l'offre

La contribution estimée de chacun des moteurs de croissance du côté de la demande en 2024 reflète la forte résistance des économies africaines face à la persistance des pressions inflationnistes. La contribution des dépenses de consommation privée est ainsi passée de 0,8 % du PIB en 2023 à 2,5 % en 2024 (figure 1.5). À court terme, celle-ci devrait diminuer légèrement pour atteindre 2,4 % en 2025, mais pourrait remonter à 2,6 % en 2026. La légère baisse prévue en 2025 est imputable à la persistance du coût élevé de la vie et à la fragmentation géopolitique, tandis que l'amélioration en 2026 pourrait être le signe de conditions macroéconomiques intérieures plus favorables, notamment un ralentissement de l'inflation et une stabilité attendue des taux de change.

La contribution des exportations nettes de biens et de services non factoriels a chuté de +0,2 % en 2023 à une estimation de -0,7 % en 2024. Cette baisse reflète une position commerciale faible, comme en témoigne la croissance des importations (1,2 %) plus élevée que celle des

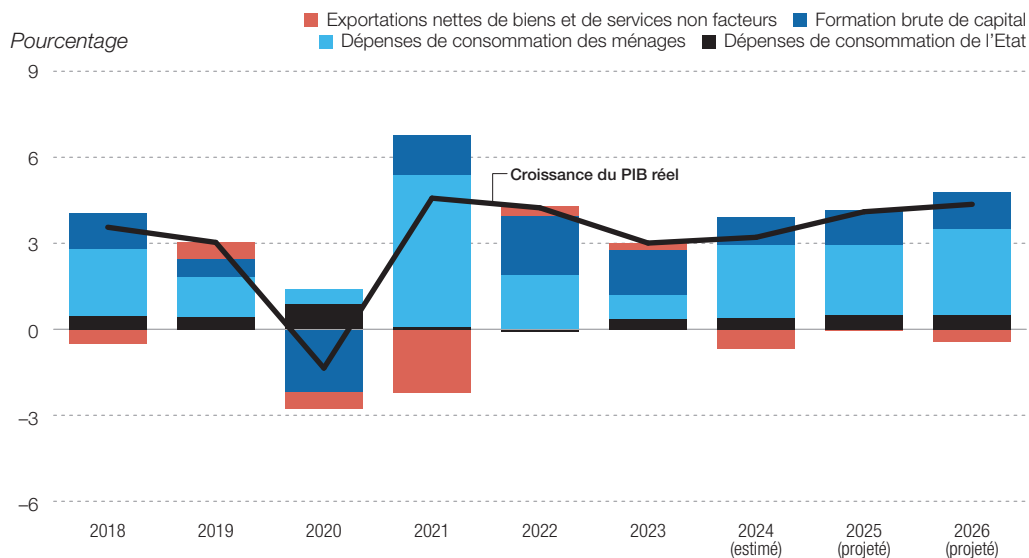
FIGURE 1.4 Croissance du PIB réel par habitant, monde et grandes régions, 2021–2026



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement ; *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international, octobre 2024 ; estimations de la Division de la population des Nations Unies.

exportations (0,5 %) en 2024. Ces résultats s'expliquent par la faiblesse de l'activité économique mondiale, en particulier en Chine, qui a affecté la demande à l'exportation. En 2025–2026, la contribution des exportations nettes devrait rester

FIGURE 1.5 Décomposition de la croissance du PIB du côté de la demande en Afrique, 2018–2026



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

Le secteur agricole est l'une des principales sources de croissance de l'Afrique, mais certains pays étant confrontés à des sécheresses dévastatrices en 2024, la production agricole a été durement touchée

négative, avec une moyenne de $-0,2\%$, étant donné que la croissance mondiale prévue devrait demeurer modeste et que l'assainissement budgétaire en cours dans certains pays pourrait réduire la demande globale. En outre, la fragmentation géopolitique actuelle et l'incertitude macroéconomique risquent de peser sur le commerce; l'Afrique étant la plus touchée en raison de sa forte dépendance à l'égard des exportations.

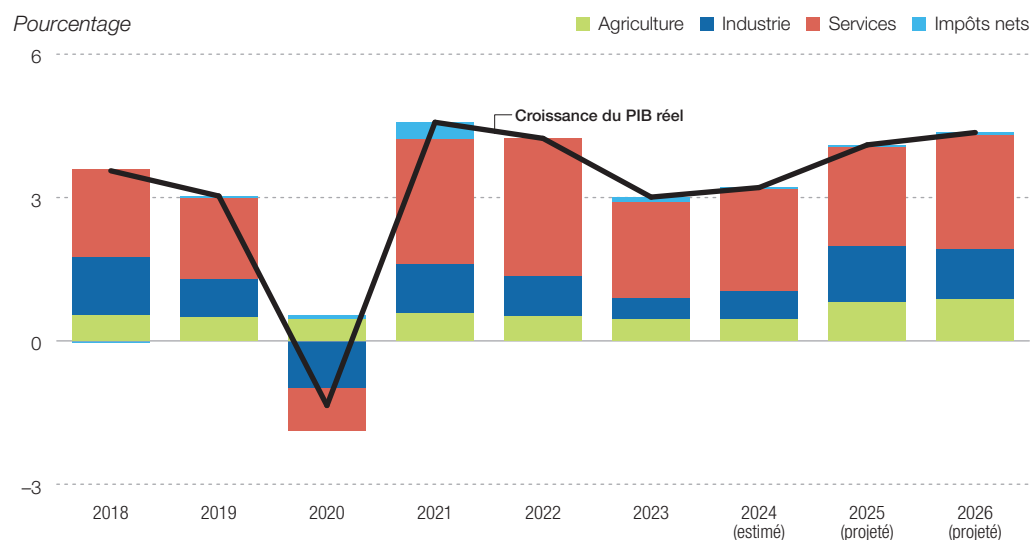
D'après les estimations, la contribution de la formation brute de capital a baissé de $1,6\%$ en 2023 à $0,9\%$ en 2024, du fait du resserrement de la politique monétaire décidé dans plusieurs pays africains pour maîtriser une inflation élevée. En 2025–2026, cette contribution devrait se redresser, les banques centrales en Afrique devant commencer à détendre les conditions de la politique monétaire, à la suite de l'assouplissement des conditions financières mondiales et à la relative atténuation des pressions inflationnistes nationales. À moyen terme, l'amélioration de la capacité de production grâce à une croissance accrue du secteur privé et à une diversification économique reste essentielle pour accroître la contribution de la formation brute de capital à la croissance économique de l'Afrique.

Du côté de l'offre, le secteur des services est resté le principal moteur de la croissance du PIB, passant de $2,0\%$ en 2023 à $2,2\%$ en 2024, grâce

à la résilience du sous-secteur financier et aux améliorations constatées sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, malgré les conflits au Moyen-Orient. Il devrait rester le principal contributeur en 2025 et 2026, avec une croissance moyenne de $2,3\%$ (figure 1.6).

On estime que la contribution du secteur agricole est restée inchangée, à $0,5\%$, et que celle du secteur industriel est passée de $0,4\%$ en 2023 à $0,6\%$ en 2024. L'agriculture est l'une des principales sources de croissance de l'Afrique, mais avec certains pays confrontés à des sécheresses dévastatrices en 2024, la production agricole a été durement touchée, ce qui a affecté à son tour l'approvisionnement en matières premières agricoles pour la production industrielle basée sur l'agriculture. Malgré la sécheresse, qui a nui à la production d'hydroélectricité dans certains pays africains et donc réduit la production industrielle en raison de délestages prolongés, le secteur industriel a bien résisté. La contribution de l'agriculture et de l'industrie à la croissance devrait prendre de l'ampleur en 2025–2026, pour atteindre en moyenne $0,9\%$ et $1,1\%$ respectivement, à mesure que l'impact du changement climatique s'atténuera dans plusieurs pays. Cette estimation repose sur une amélioration des conditions climatiques et sur les interventions politiques en cours pour améliorer la productivité agricole dans des pays comme le

FIGURE 1.6 Décomposition sectorielle de la croissance du PIB en Afrique, 2018–2026



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

Kenya, l'Éthiopie, le Nigeria et l'Afrique du Sud. La contribution des taxes nettes à la croissance du PIB devrait avoir diminué, de 0,1 % en 2023 à 0,0 % en 2024, en raison de multiples défis du côté de l'offre, notamment les contraintes fiscales, l'incertitude politique élevée, et les effets du changement climatique. Elle devrait s'établir à 0,1 % en 2025–2026.

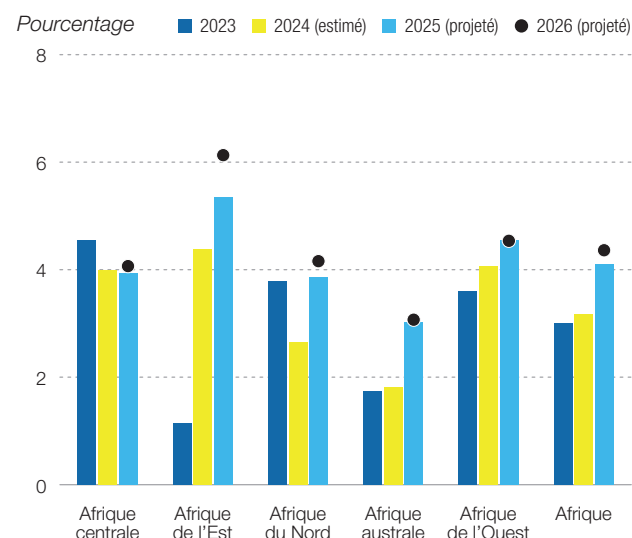
Performances et perspectives de croissance dans les régions et les pays

Certaines économies africaines continuent de faire preuve d'une forte résilience, comme en témoignent la bonne performance de la croissance et les perspectives favorables.

Malgré l'impact de chocs multiples, certains pays et régions d'Afrique continuent de faire preuve d'une résilience impressionnante. En 2025, l'Afrique devrait compter 12 des 20 économies affichant la croissance la plus rapide au monde. Grâce à des politiques visant à améliorer la productivité et la compétitivité des secteurs productifs nationaux que sont l'agriculture et l'industrie manufacturière, ainsi qu'à des investissements stratégiques pour accélérer la transformation structurelle, la croissance dans la plupart des régions (figure 1.7) et des groupes de pays (figure 1.8 ci-dessous) d'Afrique devrait enregistrer une hausse en 2025.

Par région, l'**Afrique de l'Est** devrait connaître la croissance la plus rapide du continent, avec un taux qui devrait passer de 4,4 % en 2024 à 5,3 % en 2025 et à 6,1 % en 2026. L'accélération de la croissance de 0,9 point de pourcentage en 2025 est due au fait que la moitié des économies régionales, à savoir le Soudan du Sud, le Rwanda, l'Ouganda, l'Éthiopie, la Tanzanie et le Kenya, devraient se prévaloir d'une croissance de 5 % ou plus en 2025. Avec un rebond de croissance spectaculaire, passant d'une contraction estimée à 26,4 % en 2024 à une expansion de 27,2 % prévue pour 2025, le Soudan du Sud devrait être l'économie enregistrant la croissance la plus rapide au monde. Cette performance serait tirée par la reprise de la pleine production et des exportations du pétrole brut Dar Blend du Soudan

FIGURE 1.7 Croissance du PIB en Afrique par région, 2023–2026



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

du Sud, par l'intermédiaire de l'oléoduc Petrodar qui relie les champs pétroliers du pays au terminal d'exportation soudanais de la mer Rouge. En Ouganda, la forte croissance serait poussée par la hausse des investissements publics axés sur la production et l'exportation de pétrole, complétée par des progrès dans la construction des infrastructures de production nécessaires pour soutenir la création de valeur dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture.

Les principaux facteurs favorables à la forte croissance prévue au Rwanda, en Éthiopie, en Tanzanie et au Kenya sont l'augmentation des investissements privés dans les infrastructures énergétiques et minières, les fortes dépenses d'investissement engagées par les gouvernements en faveur de l'amélioration de la connectivité et de l'infrastructure logistique au niveau national afin de faciliter le commerce avec les pays voisins, ou encore la poursuite des efforts pour moderniser la production agricole et stimuler la productivité dans les services et l'industrie manufacturière. À Djibouti, la croissance sera soutenue par le financement international accru des initiatives énergétiques qui visent à diversifier l'économie en augmentant le recours du pays aux énergies renouvelables, ainsi que par une intensification des investissements publics ayant pour

L'Afrique de l'Est devrait être la région du continent qui connaîtra la croissance la plus rapide, et la croissance réelle du PIB devrait augmenter en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord

but d'étendre et de moderniser les infrastructures de transport.

Contrairement à d'autres pays d'Afrique de l'Est, la tendance à la contraction de l'économie devrait se poursuivre au Soudan, alors que le conflit sans trêve continue d'avoir des effets dévastateurs. L'économie, qui s'est déjà contractée d'environ 10,8 % en 2024, devrait encore se contracter de 3,4 % en 2025, le pays étant aux prises avec l'intensification des déplacements massifs de population et les effets négatifs des énormes perturbations des voies d'approvisionnement, des marchés et de la production agricole, causées par la destruction d'infrastructures vitales.

En **Afrique de l'Ouest**, le PIB réel devrait s'accroître de 4,1 % en 2024 et de 4,6 % en 2025. À l'exception du Ghana, de la Sierra Leone et du Nigeria, toutes les économies de la région devraient connaître une croissance de 5 % ou plus en 2025. L'augmentation des investissements dans l'expansion de la production et des exportations de pétrole et de gaz au Sénégal, et l'achèvement de projets visant à doper la capacité énergétique et à stimuler le développement industriel au Niger devraient contribuer à une performance de croissance exceptionnelle.

Une croissance solide est également prévue au Togo, au Bénin, en Côte d'Ivoire et en Gambie. Pour ces pays, une forte demande intérieure et des investissements soutenus dans les infrastructures publiques et privées resteront les principaux moteurs de la croissance en 2025. Cela garantit que leurs économies nationales continuent de bénéficier des évolutions positives dans l'agro-industrie, de la valeur ajoutée aux principaux produits agricoles pour en faire des produits finis, et de l'augmentation du commerce de transit qui transforme leurs ports stratégiques en centres logistiques et commerciaux régionaux majeurs en Afrique de l'Ouest. Soutenue par des gains dans la production d'or et par des plans de relance visant à encourager les producteurs de cacao et à s'attaquer au défi de la contrebande de cacao, la croissance du Ghana devrait augmenter légèrement, passant d'un taux estimé à 4,4 % en 2024 à 4,5 % en 2025 et à 4,9 % en 2026. Les élections ghanéennes, qui se sont tenues en décembre 2024,

ont mis en avant la légitimité démocratique naissante du pays et atténué les risques politiques qui entourent les élections.

Au Nigeria, la plus grande économie d'Afrique de l'Ouest, la croissance devrait se relever légèrement, passant d'une estimation de 3,1 % en 2024 à 3,5 % en 2025 et 3,6 % en 2026. Il est prévu que la croissance bénéficie d'une atténuation modérée de l'inflation élevée, de la hausse des investissements publics dans les secteurs critiques tels que l'agriculture et de l'augmentation des exportations nettes grâce à une production accrue dans les raffineries de pétrole de Dangote et de Port-Harcourt. La résolution des effets de premier ordre des programmes initiaux de stabilisation macroéconomique sur la consommation des ménages et des entreprises—des défis structurels qui ont limité l'investissement et la croissance de la productivité—pourraient donner un coup de fouet aux performances économiques du Nigeria à moyen terme.

En **Afrique du Nord**, la croissance du PIB réel devrait augmenter, passant d'une estimation de 2,7 % en 2024 à 3,9 % en 2025 et 4,2 % en 2026, dynamisée par la reprise de la croissance en Libye, en Égypte et au Maroc. En Libye, pays qui a subi une contraction économique estimée à -3,2 % en 2024, la croissance du PIB devrait s'accélérer pour atteindre 7,5 % en 2025, grâce à la reprise de la production pétrolière et à un accord entre les factions rivales pour mettre fin à la crise relative au contrôle de la Banque centrale de Libye et des recettes pétrolières. L'activité économique bénéficiera des efforts de cette banque centrale pour faciliter l'accès aux devises étrangères et injecter des liquidités dans le système bancaire, ainsi que de l'expansion des services de paiement électronique.

L'économie égyptienne devrait passer de taux estimés à 2,4 % en 2024 à 3,9 % en 2025 et 4,8 % en 2026, reflétant la résistance économique du pays à la crise du Moyen-Orient et aux tensions géopolitiques associées, ainsi que la baisse des coûts d'emprunt qui soutient la reprise des exportations non pétrolières, un signe de bon augure pour les investissements dans l'infrastructure. Au Maroc, le regain de la production agricole après des années de conditions météorologiques

défavorables devrait donner une forte impulsion à l'économie, et la croissance du PIB réel devrait passer d'une estimation de 2,9 % en 2024 à une moyenne de 3,8 % en 2025–2026. Le rebond de la croissance au Maroc sera soutenu par l'augmentation des recettes de tourisme et par de fortes entrées d'investissements directs étrangers (IDE) qui devraient accroître la production industrielle et la croissance des exportations. Il bénéficiera aussi de l'augmentation prévue des investissements associés aux projets d'infrastructure pour la Coupe du monde de football de 2030, qui sera organisée conjointement par le Maroc, l'Espagne et le Portugal.

En Algérie, la baisse des recettes tirées des hydrocarbures, conjuguée à l'augmentation des factures d'importation et des dépenses publiques courantes et d'investissement, continue de peser sur la performance. La croissance du PIB réel devrait ainsi passer de 4 % en 2024 à 3,7 % en 2025 et 3,2 % en 2026. En Mauritanie, il est prévu que la croissance fléchisse, de 4,8 % en 2024 à 4,6 % en 2025, principalement en raison d'une contraction du secteur extractif (fer et or), avant de remonter à 5,2 % en 2026, étayée par une reprise de l'activité extractive et une accélération de l'activité gazière dans le cadre du projet Grand Tortue Ahmeyim.

La croissance en **Afrique centrale** devrait se maintenir à 4,0 % en 2025 et connaître une légère hausse à 4,1 % en 2026. Cette moyenne cache des dynamiques contrastées dans les pays de la région. Malgré la modération prévue du rythme de croissance, de 5,5 % en 2024 à 5,3 % en 2025 et 5,0 % en 2026, la République démocratique du Congo restera l'économie qui croît le plus vite de la région. Ces progrès seront portés par la poursuite de la reprise des dépenses de consommation privée, l'accélération des investissements dans les secteurs de la construction et des transports, et la solide performance de l'industrie minière, tirée par l'expansion des exportations de cuivre et de cobalt bénéficiant de la vigueur des prix mondiaux. En République du Congo, la croissance devrait passer de 2,7 % en 2024 à 3,7 % en 2025, grâce à l'intensification des investissements dans les secteurs non pétroliers, tels que l'agriculture, le bois d'œuvre, l'exploitation forestière, les

télécommunications et la construction, ainsi qu'à l'expansion prévue de l'industrie gazière.

En République centrafricaine, le taux de croissance économique devrait doubler, de 1,1 % en 2024 à 2,1 % en 2025, pour trois raisons principales: la poursuite du redressement de l'industrie du bois après les graves inondations de 2022; la reprise attendue des exportations de diamants après la levée partielle de l'embargo imposé par le processus de Kimberley²; et l'amélioration de l'accès aux intrants agricoles vitaux et de l'approvisionnement en carburant. Sur ce dernier point, le pays tirera parti des investissements visant à moderniser et à améliorer l'efficacité de la chaîne logistique de transport et des infrastructures d'accès le long du corridor transfrontalier reliant Douala (Cameroun), N'Djamena (Tchad) et Bangui (République centrafricaine).

La croissance du Cameroun devrait rebondir, passant d'une estimation de 3,8 % en 2024 à 4,2 % en 2025, puis à 4,4 % en 2026, grâce à l'expansion de l'activité économique dans les secteurs non pétroliers de l'agroalimentaire, de la foresterie et des services, ainsi qu'aux investissements visant à accroître la capacité de production et les exportations de gaz naturel et de minerai de fer. La croissance de 1,6 % enregistrée par la Guinée équatoriale en 2024 devrait laisser place à une contraction de 2,4 % en 2025, avant d'afficher un taux minimal de 0,8 % en 2026. La performance en 2025 reflète la poursuite du déclin de la production d'hydrocarbures et une croissance modeste dans le secteur non pétrolier, en raison des arriérés de paiement intérieurs persistants et des faiblesses structurelles sous-jacentes.

L'Afrique australe est prête pour une forte reprise de la croissance, avec un PIB réel qui devrait passer de 1,8 % en 2024 à 3,0 % en 2025 et 3,1 % en 2026. C'est la première fois depuis 2021 que la croissance de la région passe la barre des 2 %, et cela reflète largement les performances robustes de l'Eswatini, de la Zambie et du Zimbabwe, où l'on s'attend à une croissance d'au moins 5 %. Les autres pays contribuent également à cette performance puisque, à l'exception de l'Afrique du Sud, de la Namibie et du Lesotho, leur croissance devrait se situer dans une fourchette de 3 à 4 % en 2025. En Zambie, des conditions météorologiques

La croissance en Afrique centrale devrait rester globalement stable, et l'Afrique australe est sur le point de connaître une forte reprise de la croissance

favorables après la sécheresse provoquée par El Niño devraient favoriser une forte reprise de l'agriculture et de la capacité énergétique, et, aux côtés d'investissements importants dans l'exploration et la mise en service de nouvelles mines de cuivre, de cobalt et de nickel, contribuer à une augmentation du PIB du pays estimé à 1,2 % en 2024 et à 6,2 % en 2025.

De même, la performance économique du Zimbabwe bénéficiera du redressement de l'agriculture, de l'augmentation de la production d'électricité et de la stabilité attendue des prix des produits de base dans le secteur minier. La croissance devrait passer d'un taux estimé à 2,0 % en 2024 à 5,3 % en 2025. Le Botswana est le seul pays d'Afrique australe à connaître une contraction économique, de -1,7 % en 2024, en raison d'un ralentissement prolongé du marché mondial du diamant. Une reprise des ventes de diamants et une augmentation des investissements publics dans les infrastructures contribueront toutefois à la relance économique, avec une croissance du PIB réel qui devrait atteindre 4,0 % en 2025 puis 4,5 % en 2026.

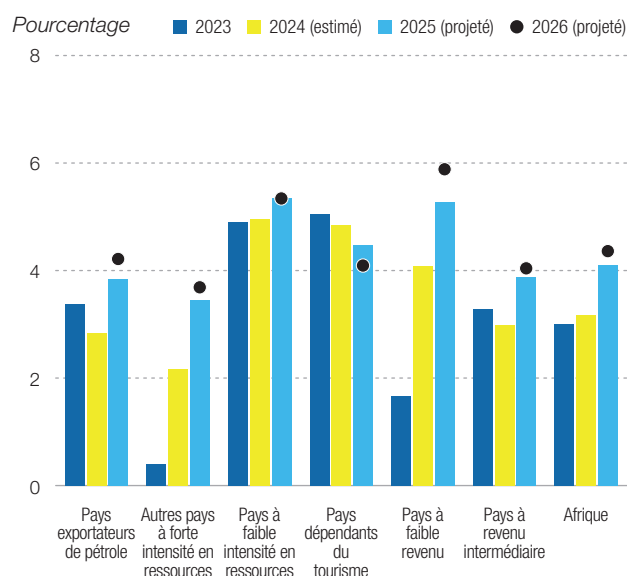
En Afrique du Sud, la plus grande économie de la région et de l'Afrique, la performance économique devrait rester atone, avec une croissance

passant de 0,9 % en 2024 à 1,7 % en 2025 et 1,8 % en 2026. Bien que l'économie sud-africaine ait bénéficié d'une amélioration de la production et de la distribution d'électricité, la croissance y reste freinée. Ces difficultés s'expliquent par les goulots d'étranglement dans les infrastructures ferroviaires et portuaires, qui ont perturbé les exportations de minerais et de produits agricoles et nuï aux chaînes d'approvisionnement dans l'industrie manufacturière et le commerce de détail. La pression à la baisse exercée sur les recettes d'exportation, compte tenu de la baisse des cours mondiaux des produits de base et de la réduction de la demande des principaux partenaires commerciaux, en particulier de la Chine, a aussi joué.

Par groupe de pays, la croissance du PIB dans les **pays à faible intensité en ressources** devrait passer de 5,0 % en 2024 à 5,3 % en 2025 et 2026 (figure 1.8). La croissance de ces pays s'appuie sur une base ample : 10 des 27 pays du groupe devraient croître de 5,0 % ou plus en 2025, avec en tête le Rwanda (7,1 %), Djibouti (7,0 %), l'Ouganda (6,8 %), l'Éthiopie et le Bénin (6,4 %), la Côte d'Ivoire (6,3 %), la Gambie (6,0 %), la Guinée-Bissau (5,6 %), Cabo Verde (5,3 %) et le Kenya (5,0 %). La performance économique de ce groupe de pays bénéficiera de l'expansion escomptée des investissements publics ciblant les secteurs clés pour la croissance que sont les services et l'industrie manufacturière, ainsi que de l'achèvement des projets d'infrastructure en cours visant à améliorer les réseaux énergétiques, routiers et autres réseaux de transport (au Kenya, en Éthiopie, au Sénégal et en Ouganda). Les performances économiques des pays pauvres en ressources bénéficieront également des investissements publics ayant pour but de renforcer la productivité agricole et de créer des chaînes de valeur plus résilientes, en particulier dans l'agro-industrie (au Bénin, au Togo et en Gambie).

La croissance moyenne dans les **pays dépendants du tourisme** devrait se ralentir, passant de 5,1 % en 2024 à 4,9 % en 2025 puis 4,5 % en 2026 (voir figure 1.8). En 2023, l'Afrique a reçu environ 66,2 millions de visiteurs, contre 68,8 millions en 2019, soit une reprise de 96,2 % par rapport à la période précédant la pandémie de COVID-19,

FIGURE 1.8 Croissance du PIB en Afrique par groupe de pays, 2023–2026



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

contre une moyenne mondiale de 88 %. Le continent affiche des revenus touristiques s'élevant à 38,1 milliards de dollars en 2023, soit 83 % des recettes prépandémiques. Malgré la modération prévue de la croissance de l'économie mondiale et des pays africains tributaires du tourisme, il est prévu que le tourisme mondial se remette complètement de l'effondrement de la pandémie, ce qui devrait contribuer à la bonne performance des recettes touristiques en Afrique. Les efforts politiques pour réorganiser le secteur du tourisme ont déjà porté leurs fruits, le taux de croissance ayant dépassé celui de la période précédant la pandémie.

La croissance moyenne dans les **pays exportateurs de pétrole** devrait prendre de l'ampleur, passant de 2,8 % en 2024 à 3,9 % en 2025 et 4,2 % en 2026. Dans ce groupe de pays, la croissance, tirée en grande partie par une relance soutenue au Soudan du Sud et en Libye, devrait rester dynamique malgré les réductions de production de l'OPEP en 2024, qui resteront vraisemblablement en vigueur en 2025. Cependant, la croissance dans trois pays devrait s'inverser ou diminuer en 2025. Une contraction économique de 2,4 % est prévue pour la Guinée équatoriale en 2025, le pays étant aux prises avec une baisse continue de la production d'hydrocarbures et des recettes d'exportation associées. Les ralentissements de la croissance en Algérie et au Gabon en 2025 sont dus à la baisse de la production pétrolière, tandis que les autorités des deux pays sont confrontées à une marge de manœuvre budgétaire restreinte et à des difficultés pour diversifier leurs économies au-delà du pétrole et du gaz.

À moyen terme, les performances de croissance des pays exportateurs de pétrole seront soutenues par la stabilisation attendue des cours du pétrole brut et l'amélioration des conditions économiques mondiales. La persistance de risques à la baisse, notamment la fragmentation géopolitique et l'intensification des politiques protectionnistes qui nuisent au commerce, pourrait toutefois peser sur les recettes pétrolières des pays de ce groupe.

Les **autres pays à forte intensité en ressources** ont connu une croissance du PIB réel estimée à

5,0 % en 2024 et qui devrait atteindre 5,3 % en 2025 et 2026. À l'exception du Soudan, il est prévu que la croissance soit généralisée, avec un taux de 5 % ou plus dans la moitié des pays du groupe en 2025. Le ralentissement attendu en Chine, la principale destination des exportations des principaux produits de base de ce groupe, à savoir le cuivre, la bauxite et le minerai de fer, risque de peser sur ses perspectives de croissance en 2025 et 2026. Néanmoins, le plan de relance annoncé par ce pays en septembre 2024, qui met l'accent sur une forte extension des investissements publics dans les projets d'infrastructure et d'énergie, devrait entraîner une hausse de la demande et maintenir les prix mondiaux des métaux sur une trajectoire ascendante en 2025. Cela devrait profiter aux principaux pays africains producteurs de bauxite et de cuivre, tels que la République démocratique du Congo, la Zambie et la Guinée. La croissance prévue du PIB au Burkina Faso, au Ghana, au Mali et en Afrique du Sud reposera sur la hausse escomptée des prix de l'or et sur l'amélioration des conditions macroéconomiques dans les principaux marchés d'exportation, tels que la Chine et l'Inde.

Risques pour les perspectives de croissance

Risques à la hausse

- **La désinflation en cours dans les économies avancées pourrait réduire la transmission de l'inflation à l'Afrique et accroître les flux financiers vers le continent.** Les pressions inflationnistes mondiales continuent de s'atténuer, bien que plus lentement que prévu. Les estimations du FMI suggèrent un nouveau ralentissement, avec l'inflation mondiale qui devrait passer de 6,7 % en 2023 à 5,8 % en 2024, puis à 4,3 % en 2025.³

Alors que la désinflation se poursuit, les principales banques centrales réduisent leurs taux d'intérêt. En décembre 2024, la Banque centrale européenne a baissé ses taux pour la quatrième fois en 2024, à 3,15 %, suivie par la Réserve fédérale des États-Unis, qui a abaissé son taux directeur de référence à 4,25 %, sa troisième baisse de taux consécutive en 2024. En outre, les prix de l'énergie s'étant

La désinflation en cours dans les économies avancées pourrait réduire les effets de l'inflation sur l'Afrique et accroître les flux financiers vers le continent

stabilisés, la baisse de l'inflation sous-jacente devient le principal facteur du ralentissement de l'inflation. En particulier, l'inflation sous-jacente dans les économies avancées a chuté de 8,0 % en 2021–2022 à 0,0 % en août 2024 pour les biens,⁴ tandis que pour les services, elle reste plus élevée qu'avant la pandémie de COVID-19 dans la plupart des économies de marché avancées et émergentes. La modération de la croissance des salaires, combinée à d'importants gains de productivité, a également permis de maîtriser les coûts unitaires de main-d'œuvre, davantage aux États-Unis que dans la zone euro.

Bien que les deux banques centrales aient laissé la porte ouverte à un nouvel assouplissement, l'essoufflement de la dynamique de désinflation, en particulier aux États-Unis, a incité à la prudence quant au rythme de baisses de taux. Alors que les économies avancées réduisent leurs taux directeurs pour soutenir la croissance, la baisse des coûts d'emprunt mondiaux devrait améliorer l'accès de l'Afrique aux marchés internationaux du crédit, attirer les investissements étrangers et stabiliser les prix des produits de base, ce qui favoriserait la croissance économique et la résilience sur tout le continent. La désinflation dans les économies avancées peut également profiter aux pays africains en raison des effets de contagion sur les économies du continent.

- **La poursuite des efforts d'assainissement budgétaire et le succès du traitement de la dette pourraient accélérer la tendance à la baisse de la dette publique, ce qui améliorerait encore les perspectives budgétaires et aurait un impact positif sur la croissance économique africaine à court et moyen terme.** Dans le Cadre commun du G20, certains pays africains à risque de surendettement, comme le Tchad, l'Éthiopie, le Ghana et la Zambie, ont bénéficié d'une restructuration et d'un allègement de leur dette. La Zambie, par exemple, a conclu un accord avec les détenteurs d'obligations extérieures pour restructurer 3 milliards d'USD de créances après avoir signé un protocole d'accord avec plusieurs pays, et a rédigé deux accords bilatéraux avec la France et l'Arabie saoudite pour

finaliser les négociations avec ces pays. Le Ghana a également conclu un accord sur la restructuration de la dette avec les créanciers bilatéraux officiels (5,4 milliards d'USD) et les détenteurs d'obligations externes (13 milliards d'USD).

Grâce à la restructuration de la dette, aux programmes subséquents soutenus par le FMI et aux financements connexes, ainsi qu'au soutien budgétaire des institutions de financement du développement, ces pays fortement endettés progressent vers le rétablissement de la viabilité de leur dette. Ces processus donnent de l'espoir à d'autres pays africains confrontés à ces problèmes. Avec la participation potentielle d'autres pays, ces initiatives d'allègement de la dette pourraient soutenir l'assainissement budgétaire et débloquer des ressources supplémentaires nécessaires pour stimuler la croissance en Afrique.

- **Une croissance plus forte aux États-Unis et en Asie pourrait stimuler l'économie mondiale, la demande d'exportations africaines et les envois de fonds.** La croissance économique se raffermirait aux États-Unis grâce à la baisse des taux d'intérêt, à la vigueur des dépenses des consommateurs et aux investissements dans les infrastructures. Selon les *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI d'octobre 2024, les projections de croissance pour les États-Unis ont été révisées à la hausse de 0,2 point de pourcentage en 2024 et de 0,3 point de pourcentage en 2025.

La croissance est également solide en Asie, avec une prévision de 4,4 % en 2025, grâce à l'augmentation de la demande de semi-conducteurs et d'électronique stimulée par les investissements dans l'intelligence artificielle et par la faiblesse du yen qui profite aux exportations japonaises. L'économie chinoise devrait également être dynamisée par des mesures de relance économique, notamment des baisses de taux d'intérêt, un soutien à l'immobilier et une augmentation des dépenses publiques visant à relever les défis économiques du pays, qui découlent de l'effondrement prolongé du marché immobilier, de la faible confiance des consommateurs et du ralentissement de la demande intérieure.

Une croissance mondiale plus ferme pourrait favoriser les perspectives économiques de l'Afrique grâce à une hausse des exportations, des investissements et des envois de fonds; même si les droits de douane récemment introduits par l'Union européenne et les menaces des États-Unis d'en faire de même pourraient freiner la croissance.

Risques à la baisse

- **Bien que les pressions inflationnistes mondiales se relâchent, l'inflation reste élevée en Afrique, ce qui pourrait entraîner un nouveau resserrement de la politique monétaire et assombrir les perspectives de croissance.** Si la désinflation mondiale s'est poursuivie, certains signes indiquent que son rythme ralentit; et tout retard dans la lutte contre l'inflation représente un risque pour l'économie et les marchés financiers mondiaux. En Afrique, l'inflation devrait atteindre 14,2 % en 2025, ce qui reste bien supérieur aux objectifs à moyen terme d'un taux à un chiffre affiché par la plupart des pays. En outre, la croissance de la Chine pour 2024 a été revue à la baisse de 0,2 point de pourcentage dans les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2024 du FMI, ce qui constitue un risque pour l'économie mondiale. De même, l'augmentation de la volatilité financière dans le monde et les plonges soudains des marchés, comme observés début août 2024, pourraient conduire à un nouveau resserrement monétaire, ce qui risque d'exacerber la crise de la dette et la volatilité des marchés de change en Afrique.
- **Le resserrement budgétaire et la menace imminente d'une crise de la dette dans plusieurs économies avancées risquent de faire basculer la croissance mondiale.** Le déficit budgétaire des États-Unis a atteint 7,6 % du PIB en 2023, et les prévisions indiquent la persistance de niveaux élevés de dette et de déficit, à moins qu'un assainissement budgétaire ne soit mis en œuvre, ce qui pourrait ralentir l'activité économique. La France, dont la dette publique représente plus de 110 % du PIB, a enregistré en décembre 2024 la plus forte baisse de son

Indice des directeurs d'achat depuis la pandémie de COVID-19. La dégradation de sa note de crédit par Moody's et Standard and Poor's en 2024 et l'augmentation des coûts d'emprunt pèsent également sur l'économie française. L'économie allemande, la plus importante de l'Union européenne, s'est contractée de 0,3 % en 2023 et de 0,2 % en 2024 selon le bureau allemand des statistiques, ce qui compromet la stabilité économique de la zone euro.

L'assainissement budgétaire nécessaire aux États-Unis et dans certains pays clés de la zone euro comme la France pourrait freiner la croissance et réduire la demande mondiale de produits de base, les investissements et les flux d'aide. Cela risque d'avoir de graves répercussions sur les économies africaines orientées vers l'exportation et sur celles qui bénéficient d'un appui budgétaire de la part de ces pays et d'autres économies avancées. La baisse des investissements étrangers, exacerbée par le resserrement des conditions financières mondiales et la chute des envois de fonds (voir la discussion autour de la figure 2.15), risque de ralentir la croissance économique de l'Afrique et d'aggraver ses problèmes de développement, ce qui souligne la nécessité de politiques stratégiques pour stimuler la diversification économique.

- **La montée du protectionnisme menace le commerce mondial.** Alimentée par la démondialisation et la fragmentation géopolitique, la montée du protectionnisme menace le commerce mondial et les économies africaines axées sur l'exportation. Les politiques protectionnistes qui ont conduit à une guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine en 2018-2020, l'augmentation des droits de douane sur les produits électroniques en Inde, les barrières non tarifaires de l'Union européenne telles que le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, ou encore les droits de douane élevés prévus par l'administration Trump pour le Canada, la Chine et le Mexique, sont autant d'exemples de cette tendance au repli sur soi des politiques commerciales.

Pour l'Afrique, les conséquences pourraient être graves. De nombreuses économies du continent restent exportatrices de matières

Alimenté par la démondialisation et la fragmentation géopolitique, le protectionnisme croissant constitue une menace pour le commerce mondial et pour les économies africaines axées sur l'exportation

premières vers les marchés mondiaux et l'augmentation des barrières commerciales risque de réduire la demande et les prix de leurs principales exportations de produits de base. En outre, l'accès de l'Afrique aux technologies et aux investissements essentiels pourrait se réduire en raison du «friendshoring», ces stratégies qui favorisent les pays politiquement alignés. Avec la contraction du commerce mondial, la croissance économique de l'Afrique risque d'être confrontée à des vents contraires, ce qui souligne la nécessité d'une intégration régionale plus poussée et d'une plus grande diversification économique.

- **L'accroissement des tensions géopolitiques mondiales, en particulier l'escalade des conflits au Moyen-Orient, et une nouvelle détérioration de la stabilité politique régionale pourraient exacerber l'incertitude politique, dans le contexte des chocs multiples auxquels les pays africains restent confrontés.** Ces tensions et cette escalade affecteront les perspectives de croissance à l'échelle mondiale via la perturbation des routes commerciales, avec des répercussions sur les prix des produits de base et de l'énergie qui, jusqu'à présent, n'ont pas augmenté dans le sillage de la recrudescence des tensions dans la région. Les prévisions de croissance du FMI pour l'Afrique (hors Afrique du Nord) ont été revues à la baisse de 0,1 point de pourcentage pour 2024, en partie à cause des conflits au Moyen-Orient.

En outre, les estimations du FMI indiquent qu'à l'exception de l'Afrique du Nord, toutes les régions africaines pourraient connaître un déclin permanent de jusqu'à 4 % du PIB d'ici 10 ans en raison des tensions géopolitiques. Ces régions risquent de perdre environ 10 milliards d'USD de flux d'IDE et d'aide publique au développement. En outre, une fragmentation plus profonde limiterait la diffusion technologique transfrontalière et entraverait l'innovation, réduisant ainsi la productivité et les opportunités d'emploi offertes par les migrations.

- **Le changement climatique accroît le risque de catastrophes naturelles en**

Afrique. Les chocs climatiques deviennent plus fréquents, affectant la production et la productivité agricoles, alors que le continent est en proie à des pénuries de financement. En 2024, certaines zones de l'Afrique australe ont été frappées par une sécheresse dévastatrice. En Afrique de l'Est, et plus récemment au Soudan et au Soudan du Sud, des pluies saisonnières exceptionnelles en avril et mai 2024 ont provoqué des inondations et des glissements de terrain, affectant au moins 1,6 million de personnes et provoquant de nouveaux déplacements, des blessures et des décès. L'Afrique de l'Ouest et centrale souffre également de nombreux chocs climatiques, tels que les sécheresses persistantes, la désertification, les inondations et l'érosion côtière, qui ont gravement touché plus d'un million de personnes rien qu'au Nigeria. Plusieurs pays de la région du Sahel, en particulier le Tchad, le Mali et le Niger, ont connu des vagues de chaleur extrêmes à la fin mars et en avril 2024.

Les chocs liés au climat ont gravement perturbé l'agriculture, ce qui entraîne des pertes économiques considérables et des dommages humanitaires. Les ressources publiques déjà limitées sont également mises à rude épreuve, alors que les gouvernements mettent en œuvre des mesures visant à atténuer les dommages physiques causés aux infrastructures et à protéger les populations les plus vulnérables contre les effets de ces chocs. Des infrastructures essentielles ayant été endommagées ou détruites, et de vastes territoires étant devenus inaccessibles, l'accès aux services essentiels tels que les soins de santé, l'éducation et les marchés a été sérieusement perturbé.

Les effets du changement climatique deviennent de plus en plus omniprésents, et, en l'absence de garanties adéquates en matière d'atténuation et d'adaptation, la croissance économique de l'Afrique pourrait être durement frappée. On estime qu'en période de chocs climatiques importants, l'Afrique perd environ 5 % de son PIB du fait que 9 % des fonds budgétisés sont réaffectés à l'atténuation des effets du changement climatique.

NOTES

1. Novta et Pugacheva, 2021.
2. Le processus de Kimberley (PK) est un mécanisme mandaté par les Nations Unies pour empêcher les diamants de la guerre d'entrer sur le marché mondial à la suite de l'escalade du conflit en République centrafricaine en 2013, qui a plongé le pays dans une période de conflit et d'instabilité. En 2016, après le rétablissement de l'ordre constitutionnel, le processus de Kimberley (PK) a partiellement assoupli son embargo, autorisant les exportations de diamants provenant de zones jugées conformes.
3. FMI, 2024a.
4. FMI, 2024a.

ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

Inflation

La lutte contre l'inflation est loin d'être terminée en Afrique, en raison de la persistance des pressions inflationnistes dans de nombreux pays, au-delà des objectifs à moyen terme

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, l'inflation a augmenté en Afrique, sous l'effet des perturbations des chaînes d'approvisionnement. Avec la réouverture des économies après une longue période de confinement due à la pandémie, des augmentations substantielles de la demande ont accentué les pressions inflationnistes. Celles-ci ont été renforcées par la hausse sans précédent des cours mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie, alimentée par de multiples chocs. L'inflation annuelle moyenne en Afrique a grimpé de 11,6 % en 2021 à 13,7 % en 2022, avant d'atteindre 17 % en 2023. En 2024, l'inflation a atteint son niveau le plus élevé depuis des décennies, avec une moyenne de 18,6 %, un chiffre bien supérieur aux objectifs à moyen terme de nombreux pays (figure 2.1).

La tendance inflationniste accrue en 2024 est due à l'accélération de l'inflation dans 16 pays africains. Le nombre de pays africains connaissant une inflation à deux chiffres a toutefois diminué, passant de 19 en 2022 à 16 en 2023, avant de baisser davantage à 15 en 2024, grâce aux effets d'une politique monétaire agressive dans de nombreux pays africains. Dans 6 de ces 15 pays, l'inflation est restée supérieure à 25 %.

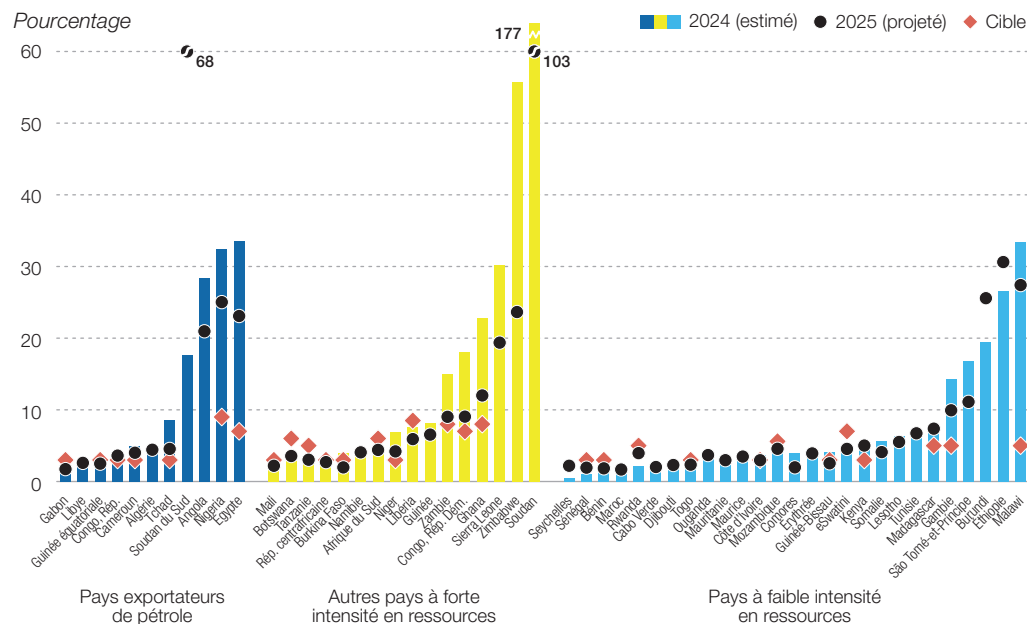
Par région, l'inflation la plus élevée en 2024 était en Afrique de l'Ouest, à 22,5 %, principalement en raison d'une augmentation de 7,9 points de pourcentage au Nigeria, passant de 24,5 % en 2023 à 32,4 % en 2024. Les pressions inflationnistes au

Nigeria restent élevées sous l'effet de la dépréciation du naira, des hausses des prix du carburant et de l'impact des graves inondations dans les principales zones de production alimentaire. L'inflation est également élevée en Afrique du Nord, à 20,6 %, sous l'impulsion de l'Égypte, où l'inflation s'est accélérée de 9,5 points de pourcentage, passant de 24,1 % en 2023 à 33,6 % en 2024. À part l'Égypte, tous les pays de la région ont enregistré une baisse de l'inflation à un chiffre. Les récentes pressions inflationnistes de l'Égypte mettent en lumière l'effet de transmission de la forte dépréciation de la livre égyptienne due à la transition vers un système de change libéralisé et aux réductions en cours des subventions aux carburants visant à réduire le déficit budgétaire, comme le prévoit le mécanisme élargi de crédit du Fonds monétaire international (FMI). En outre, les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement dues aux effets de l'insécurité croissante dans la région de la mer Rouge ont également accentué les pressions inflationnistes et de change en Égypte.¹

L'Afrique australe a également enregistré une augmentation de l'inflation, à 12,1 % en 2024, contre un taux relativement faible de 9,3 % en 2023. Cette évolution est la résultante d'une inflation plus élevée en Angola et au Zimbabwe, qui a augmenté de 14,9 points de pourcentage pour atteindre 28,5 % en Angola, et de 26,3 points de pourcentage pour atteindre 55,7 % au Zimbabwe. L'inflation était également élevée au Malawi, atteignant 33,4 %. Seules l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est ont enregistré une baisse de l'inflation en 2024. En Afrique centrale, l'inflation a diminué, passant de 10,2 % en 2023 à 9,1 % en 2024, grâce aux baisses enregistrées au Cameroun, en

Malgré les resserrements successifs et agressifs de la politique monétaire des banques centrales de nombreux pays africains, l'inflation reste élevée

FIGURE 2.1 Inflation des prix à la consommation en Afrique, 2024–2025



Note: Les valeurs pour le Soudan et le Soudan du Sud ont été tronquées pour une meilleure visibilité des autres pays.
Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

République du Congo, en République démocratique du Congo et au Gabon, qui ont plus que compensé les hausses enregistrées au Tchad et en Guinée équatoriale.

L'inflation en Afrique de l'Est est passée de 23,6 % en 2023 à 19,3 % en 2024, grâce à des ralentissements observés au Rwanda et en Éthiopie. Toutefois, elle demeure élevée, en grande partie en raison de la flambée des prix au Soudan, qui a propulsé l'inflation du pays à 176,6 % en 2024. La guerre au Soudan continue de perturber les chaînes d'approvisionnement nationales et d'aggraver les pénuries de produits essentiels, provoquant des hausses spontanées des prix intérieurs.

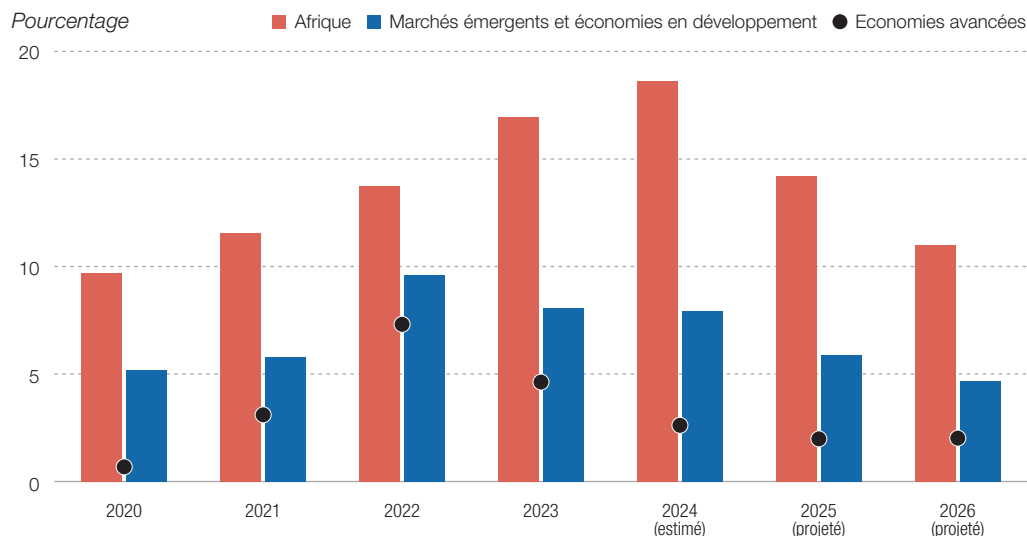
La persistance des pressions inflationnistes en Afrique contraste fortement avec les baisses régulières observées dans le reste du monde

L'inflation globale mondiale a baissé, passant d'une moyenne annuelle de 6,7 % en 2023 à 5,7 % en 2024, puis à 4,2 % en 2025. Notamment, les taux d'inflation dans les économies avancées reviennent à leur cible plus rapidement que dans les pays émergents et ceux en développement.² Dans les pays avancés, l'inflation est estimée

avoir diminué de près de moitié, passant de 4,6 % en 2023 à 2,6 % en 2024, grâce à une baisse plus rapide que prévu des prix de l'énergie et à un rebond inattendu de l'offre de main-d'œuvre. Dans les pays émergents et ceux en développement, le rythme de la baisse de l'inflation est plus lent, passant de 8,1 % en 2023 à 7,9 % en 2024 (figure 2.2). Cependant, malgré les resserrements successifs et agressifs de la politique monétaire par les banques centrales dans de nombreux pays africains, l'inflation reste élevée en raison de la combinaison d'une dépréciation des monnaies nationales, des faiblesses structurelles et de la transmission limitée de la politique monétaire à travers le continent par rapport aux pays avancés.

La dépréciation de la monnaie entraîne une hausse de l'inflation directement en modifiant le prix des importations en monnaie locale et indirectement en modifiant le prix des actifs et les anticipations d'inflation. Ces facteurs sont aggravés par les pressions inflationnistes émanant d'une dette publique élevée, d'une forte prépondérance budgétaire et du financement du déficit par la banque centrale. En outre, le changement climatique et les phénomènes météorologiques

FIGURE 2.2 Persistance de l'inflation en Afrique par rapport au reste du monde, 2020–2026



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

extrêmes tels que les inondations, les sécheresses et les précipitations irrégulières ont réduit la productivité agricole dans de nombreuses économies africaines, accentuant ainsi les pressions sur les prix des denrées alimentaires. Cette combinaison de facteurs est exacerbée par la faiblesse des structures de gouvernance et des infrastructures, qui augmentent le coût des activités commerciales sur le continent et limitent la capacité à transporter efficacement les marchandises.

L'encadré 2.1 montre que la persistance de l'inflation en Afrique a précédé l'apparition de la COVID-19, bien qu'elle ait augmenté après cette pandémie. La persistance de l'inflation a augmenté de manière considérable en Afrique de l'Est et en Afrique du Nord après la pandémie, alors qu'elle est restée inchangée en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. Bien qu'elle ait légèrement reculé après la pandémie, la persistance de l'inflation en Afrique australe reste la plus élevée parmi les régions africaines. Ces facteurs suggèrent que les banques centrales africaines devraient prendre en compte la possibilité d'un processus d'inflation plus inertielle et donc envisager de prolonger une politique monétaire restrictive, afin de résorber complètement les chocs inflationnistes passés.

Politique monétaire

Alors que le resserrement de la politique monétaire et l'atténuation des chocs d'offre mondiaux ont placé l'économie mondiale sur la voie de la désinflation, la politique monétaire en Afrique peine encore à produire les résultats escomptés

Face à la persistance d'une inflation élevée (voir encadré 2.1), les banques centrales africaines ont en moyenne résisté à la tendance mondiale en resserrant leur politique monétaire, le taux directeur moyen sur le continent augmentant de 0,4 point de pourcentage en 2024 par rapport à 2023 (figure 2.3). L'orientation, l'ampleur et la fréquence des ajustements des taux directeurs ont été très variables d'un pays à l'autre, reflétant la diversité des dynamiques inflationnistes en Afrique. Par exemple, alors que l'Égypte et le Nigeria ont fortement augmenté leurs taux directeurs (et relevé leurs exigences en matière de réserves dans le cas du Nigeria), le Ghana, le Rwanda et le Mozambique ont mis en place des réductions significatives de leurs taux. À l'exception de l'Égypte et du Nigeria, la tendance générale indique une baisse globale de l'inflation et des taux directeurs sur l'ensemble du continent, bien qu'à un rythme plus lent que dans les pays avancés.

ENCADRÉ 2.1 Persistance de l'inflation en Afrique

Malgré le resserrement monétaire agressif dans les pays avancés et la plupart des pays émergents et en développement, les pressions inflationnistes persistent et l'inflation demeure supérieure aux cibles de long terme dans de nombreux pays africains. La tendance persistante à la hausse de l'inflation en Afrique a soulevé la possibilité que le processus inflationniste se soit enraciné, en particulier après la pandémie de COVID-19. Cette persistance accrue pourrait s'expliquer par la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, qui donne plus de poids aux résultats antérieurs en matière d'inflation. Une persistance accrue de l'inflation compliquerait davantage l'objectif des banques centrales de ramener l'inflation à son niveau cible.

Dans le contexte du récent ralentissement de la désinflation en Afrique, cet encadré examine la dynamique de l'inflation dans les pays africains aux niveaux continental et régional. La stratégie empirique adoptée consiste à examiner le processus d'inflation à l'aide d'une courbe de Phillips rétrospective, qui ne prend pas explicitement en compte les anticipations d'inflation¹. Plus précisément, l'évolution de l'inflation globale est supposée suivre la spécification suivante :

$$\pi_t = \alpha + \gamma_1 \pi_{t-1} + \gamma_2 \pi_{t-2} + \beta x_t + \theta q_t + \epsilon_t \quad (1)$$

où π_t représente l'inflation globale moyenne sur une base annuelle, x_t est l'écart de production, q_t est un indice mesurant les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, et ϵ_t est un terme d'erreur non corrélé. L'équation 1 est estimée pour l'Afrique et les cinq régions, à savoir l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale, en utilisant des données annuelles de 1998 à 2022. Contrairement à une grande partie des publications récentes qui s'est consacrée aux évolutions de la pente de la courbe de Philips², l'analyse dans cet encadré se concentre sur les changements des coefficients de persistance avant et après la pandémie de COVID-19.

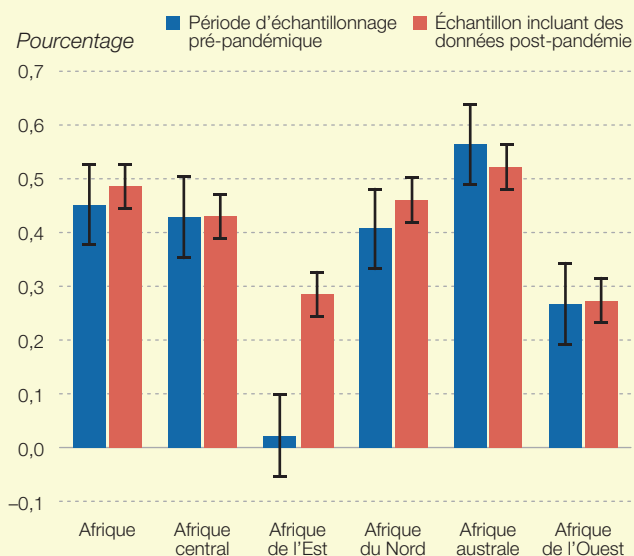
Pour évaluer si la persistance a augmenté, on examine la somme des coefficients de l'inflation globale retardée, γ_1 et γ_2 .³ Cette somme reflète le degré d'inertie du processus d'inflation, les valeurs proches de 0 indiquant qu'une inflation supérieure à l'objectif ne serait guère un signal pour l'inflation future, et les valeurs proches de 1 indiquant qu'une inflation élevée persisterait pendant un certain temps, même en l'absence de nouveaux chocs inflationnistes. Une somme de coefficients supérieure

à 1 indique que l'inflation n'est pas stationnaire et qu'elle s'écarte durablement de l'objectif à moyen et long terme.

Conformément à d'autres conclusions,⁴ les résultats confirment que l'ampleur et la persistance inhabituelles des variations des prix des denrées alimentaires et de l'énergie (les principales composantes de l'inflation globale dans les pays émergents et en développement), ainsi que l'écart de production et les ruptures d'approvisionnement ont été des facteurs déterminants de la récente hausse de l'inflation dans les économies africaines. La persistance de l'inflation en Afrique, avec un coefficient de persistance de 0,45 a débuté bien avant la pandémie de COVID-19. La pandémie a encore accru la persistance de l'inflation sur le continent africain (annexe 2). Comme le montre la figure d'encadré 2.1.1, la somme des coefficients de retard pour l'Afrique incluant la période d'après-pandémie (les barres orange) est supérieure de 8,2 % aux valeurs estimées pour la période d'avant pandémie (les barres bleues). Toutefois, l'évolution de la persistance de l'inflation varie considérablement d'une région à l'autre.

La persistance de l'inflation a augmenté de manière considérable en Afrique de l'Est et en Afrique du Nord, (suite)

FIGURE D'ENCADRÉ 2.1.1 Persistance de l'inflation en Afrique



Note: La méthode d'estimation de Driscoll et Kraay (1998) a été utilisée; elle fournit des écart-types robustes à l'hétéroscédasticité, l'auto-corrélation et la dépendance transversale dans les données de panel.

Source: Calculs du services de la Banque africaine de développement.

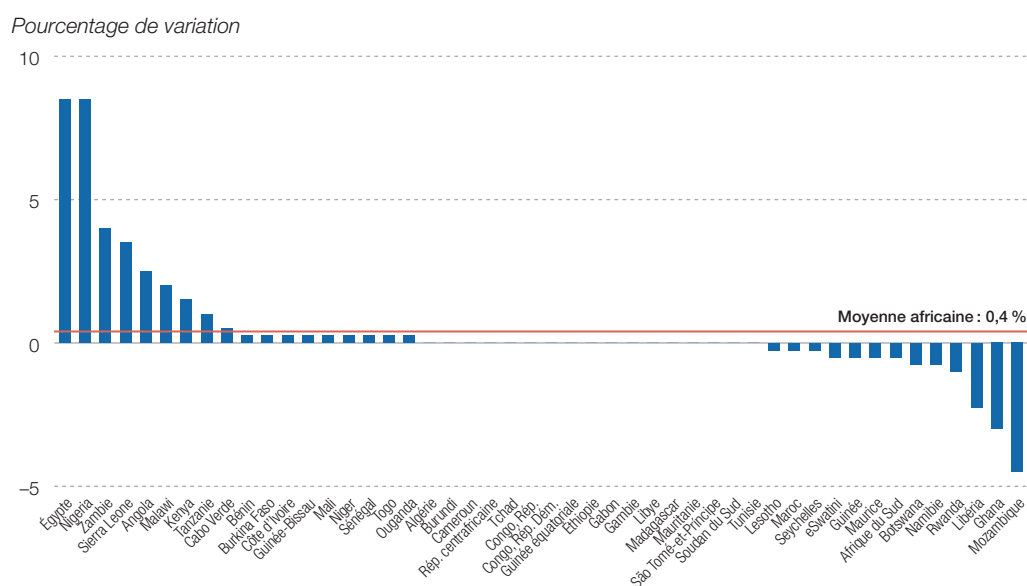
ENCADRÉ 2.1 Persistance de l'inflation en Afrique (suite)

tandis qu'elle est restée inchangée en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. Bien qu'elle ait légèrement diminué après la pandémie de COVID-19, la persistance de l'inflation en Afrique australe reste la plus élevée parmi les régions africaines.

Notes

1. La courbe de Phillips est une équation couramment utilisée pour relier l'inflation de base au sous-emploi des ressources, qui remonte à Phillips (1958).
2. Voir Benigno et Eggertsson (2023).
3. Voir de Michelis et al. (2024).
4. Voir, par exemple, Bernanke et Blanchard (2024) et de Michelis et al. (2024).

FIGURE 2.3 Les banques centrales africaines ont en moyenne adopté une politique monétaire plus stricte en 2024



Source: Banque africaine de développement.

Avec la baisse de l'inflation et la hausse des taux directeurs dans plusieurs pays africains, les taux d'intérêt réels ont augmenté dans la majorité des pays africains en 2024. Il est important de souligner que les variations de l'inflation ont joué un rôle beaucoup plus important que les ajustements des taux directeurs dans l'évolution des taux d'intérêt réels (figure 2.4). L'augmentation des coûts d'emprunt ajustés à l'inflation devrait renforcer l'évolution progressive de l'Afrique vers la désinflation, contribuant ainsi à une baisse

supplémentaire des taux réels. Dans les différents groupes de pays, les économies non intensives en ressources ont enregistré des taux d'intérêt réels plus élevés que la moyenne africaine en 2024. À l'inverse, la hausse de l'inflation dans les pays exportateurs de pétrole, tels que l'Angola, le Tchad et le Sud-Soudan, a donné lieu à des taux d'intérêt réels inférieurs à la moyenne continentale.

Une question essentielle concerne l'impact du resserrement monétaire sur le secteur bancaire national. Cette question se trouve au cœur du rôle

L'augmentation des coûts d'emprunt ajustés à l'inflation devrait renforcer l'évolution progressive de l'Afrique vers la désinflation, contribuant ainsi à une baisse supplémentaire des taux réels

Contribution des taux **Contribution de l'inflation**

Variation des taux réels, 2023-2024

Pourcentage

20
10
0
-10
-20

Sierra Leone
Ghana
Rwanda
Burundi
Chad
Sénégal
Kenya
Côte d'Ivoire
Maroc
Algérie
Guinée-Bissau
Mauricio
Togo
Cameroun
Ouganda
Madagascar
Cameroun
Gabon
Tunisie
Cabo Verde
Congo, Rép. Dém.
Zambie
Benin
Mauritanie
Bosnie
Côte d'Ivoire
Nigeria
Afrique du Sud
Libéria
Congo
Répub. Cent.
Libye
Guinée équatoriale
Mali
Lesotho
Zambie
Guinée
Égypte
Mozambique
Seychelles
Malawi
Niger
Burkina Faso
Togo
Angola
Soudan du Sud

des banques dans la transmission de la politique monétaire. En particulier, l'ampleur et le calendrier de la répercussion par les banques des changements de taux d'intérêt sur les emprunteurs sont déterminants pour comprendre comment la politique monétaire influence l'emprunt et, par conséquent, le comportement en matière d'investissement et de dépenses de consommation. De même, le calendrier et l'ampleur de la répercussion des modifications des taux de politique monétaire sur les taux de dépôt influencent également le comportement en matière d'épargne. Par ailleurs, l'évolution de la rentabilité des banques peut affecter leur prise de risque ainsi que leur stabilité, ce qui peut à son tour avoir des effets d'entraînement sur l'économie réelle.

en Afrique australe. La rentabilité était généralement satisfaisante dans toutes les régions africaines, avec des données montrant un rendement des capitaux propres allant de 15 % en Afrique du Nord à 32 % en Afrique de l'Ouest.

Bien que le secteur bancaire demeure résilient, les banques centrales africaines doivent rester vigilantes et surveiller les pressions inflationnistes nationales et mondiales afin d'adapter leurs réponses politiques. Si l'orientation de l'Afrique vers la désinflation se confirme, grâce à des politiques monétaires plus strictes et à l'atténuation des chocs d'offre mondiaux, tels que la stabilisation des prix de l'énergie et l'amélioration des chaînes d'approvisionnement mondiales, cela pourrait ouvrir des perspectives à l'abaissement des taux directeurs. Les pays où l'inflation est relativement faible, comme le Kenya, l'Afrique du Sud, l'Algérie et le Maroc, pourraient envisager de réduire davantage leurs taux d'intérêt. Le maintien de taux élevés dans ces pays, alors que l'inflation diminue, entraînerait une forte hausse des taux d'intérêt réels, ce qui pourrait freiner la croissance économique. À l'inverse, les économies où l'inflation est bien ancrée devraient maintenir une politique monétaire restrictive afin de s'assurer que les anticipations d'inflation à long terme restent sous contrôle.

32

ENCADRÉ 2.2 Interaction entre la politique monétaire, la stabilité financière et la résilience du secteur bancaire en Afrique

Il est bien établi que les objectifs des banques centrales en matière de stabilité des prix vont souvent à l'encontre de la stabilité financière.¹ Si des taux d'intérêt élevés peuvent stimuler la rentabilité du secteur bancaire, le fait de maintenir des taux d'intérêt plus élevés sur une période prolongée pour endiguer les pressions inflationnistes peut mettre à l'épreuve sa résilience et accroître le risque pour la stabilité financière, en particulier lorsque le système bancaire ne dispose pas de ratios prudentiels solides. En mars 2023, les faillites soudaines de la Silicon Valley Bank et de la Signature Bank aux États-Unis ainsi que la perte de confiance du marché envers Crédit Suisse, qui a conduit à son rachat par UBS, ont mis en évidence les défis posés par l'interaction entre le resserrement des conditions monétaires et financières et l'accumulation des vulnérabilités du secteur bancaire.

En ce qui concerne l'Afrique, les *Perspectives économiques en Afrique 2023* indiquent une augmentation de la part de la dette intérieure des gouvernements, représentant plus de 42 % de la dette totale à la fin de 2021, contre 35 % en 2019. La majeure partie de cette dette provient du secteur bancaire. Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre, compte tenu de la croissance des besoins de financement des pays, de la mobilisation limitée des recettes fiscales et du resserrement du financement extérieur. La part croissante de la dette publique dans les bilans des banques peut accroître la vulnérabilité du système financier par le biais du « lien banque-souverain ». Ce phénomène se manifeste lorsque des taux d'intérêt plus élevés, des niveaux plus élevés de dette souveraine et une part plus importante de cette dette dans le bilan du secteur bancaire rendent le secteur financier plus exposé aux chocs budgétaires.

Les contraintes budgétaires actuelles et les vulnérabilités de la dette de nombreux pays africains pourraient ainsi fragiliser la solidité du secteur bancaire du continent, notamment lorsque des taux d'intérêt plus élevés augmentent le risque de défaut du gouvernement sur la dette intérieure. L'exemple du Ghana en 2022 illustre bien cette problématique. En décembre de cette année-là, le Ghana a annoncé un défaut de paiement sur la majeure partie de sa dette intérieure, qui représentait environ 50 % de sa dette totale en 2021. En octobre 2023, le gouvernement a procédé à une restructuration de sa dette intérieure au cours de laquelle une dette en monnaie locale de 17,5 milliards de dollars a été échangée contre une dette à plus long terme, assortie de taux d'intérêt plus faibles. Le système financier a été affecté par ce défaut de paiement, entraînant un ralentissement de la croissance du crédit, qui est tombé à une moyenne de 1,9 % en 2023, atteignant même un creux de -9,5 % en glissement annuel en octobre 2023. En avril 2024, la Banque du Ghana a instauré un nouveau ratio de réserve de trésorerie pour stimuler la croissance du crédit dans l'économie. Cette mesure prévoit des réserves obligatoires plus élevées pour les banques présentant des ratios prêt/dépôt plus faibles. Le cas du Ghana nous rappelle que les pressions budgétaires et les problèmes d'endettement peuvent accroître les risques pour la stabilité financière par le biais de l'interdépendance banques-émetteurs souverains, réduisant ainsi le crédit à l'économie et, par conséquent, la croissance économique.

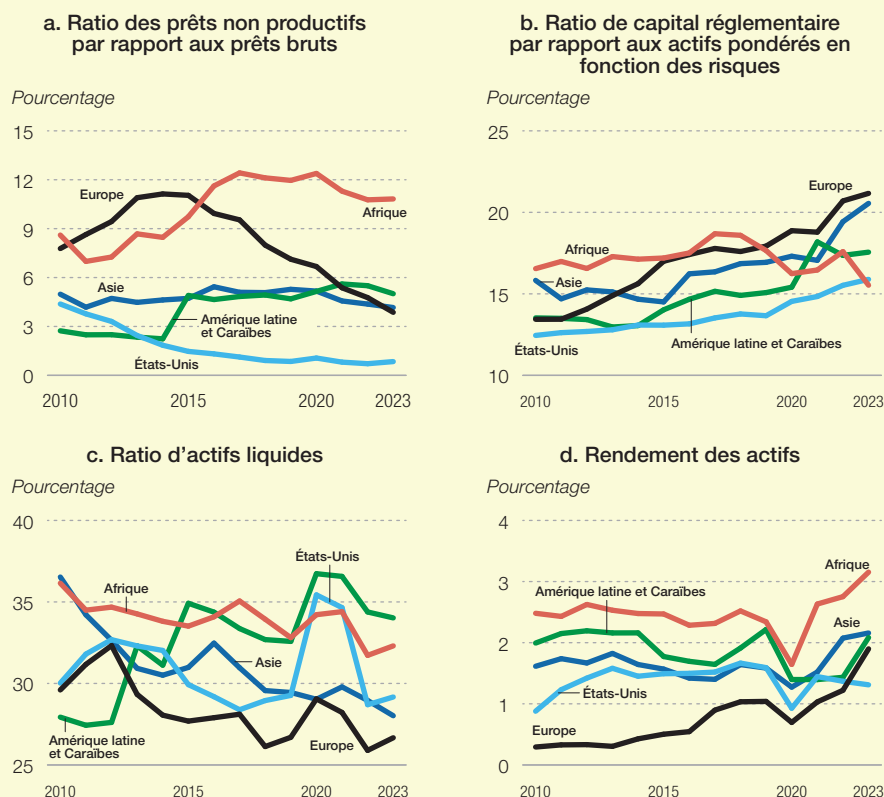
Le risque pour la stabilité financière peut également découler de la détention par les banques de dettes privées dans leur bilan, ainsi que du ralentissement de l'activité des ménages et des entreprises sous l'effet d'une inflation élevée, d'une hausse des taux d'intérêt et d'une pénurie de devises. La combinaison de ces facteurs peut accentuer les vulnérabilités financières, notamment lorsque la hausse des taux d'intérêt entraîne une augmentation des prêts non productifs. Dans ce contexte, les banques sont incitées à restreindre l'octroi de crédit, ce qui freine l'investissement dans le secteur réel. Par exemple, au Ghana, les taux d'intérêt et l'inflation élevés ont entraîné une augmentation des prêts non productifs lorsque le pays s'est retrouvé en situation de défaut souverain, qui étaient déjà élevés à 15 % des prêts bruts en décembre 2022 et qui, en juin 2024, étaient passés à 24 %.

(suite)

ENCADRÉ 2.2 Interaction entre la politique monétaire, la stabilité financière et la résilience du secteur bancaire en Afrique (suite)

D'un point de vue historique, les prêts improductifs ont toujours menacé la viabilité des banques dans les pays émergents, en particulier en Afrique. La figure d'encadré 2.2.1 montre qu'en moyenne, depuis 2010, les prêts improductifs sont en hausse en Afrique, contrairement aux baisses marquées observées en Europe et aux États-Unis. Dans un contexte de resserrement des conditions financières mondiales, cette tendance haussière des prêts non productifs sur le continent représente une source d'inquiétude. Cependant, les banques commerciales africaines ont accumulé des réserves de capital suffisantes et maintiennent une rentabilité solide, leur permettant de faire face à l'augmentation des prêts non productifs. Par exemple, en janvier 2023, le ratio moyen d'adéquation des fonds propres des banques commerciales d'Afrique du Sud atteignait 17,9%, bien au-delà du minimum réglementaire de 10%. En outre, les banques africaines sont soumises à des exigences minimales de fonds propres plus strictes, comme le montre le ratio des fonds propres réglementaires sur les actifs pondérés en fonction des risques, qui est resté supérieur à celui des autres régions comparables jusqu'en 2019. En outre, les banques africaines semblent détenir une proportion plus élevée d'actifs liquides par rapport au total de leurs actifs, en comparaison avec leurs homologues en Europe et aux États-Unis. Cependant, en termes de liquidité (mesurée par le ratio d'actifs liquides), les banques africaines ont été dépassées par celles d'Amérique latine et des Caraïbes, bien qu'elles demeurent rentables en ce qui concerne le rendement des actifs.

FIGURE D'ENCADRÉ 2.2.1 Quelques indicateurs de performance du secteur bancaire

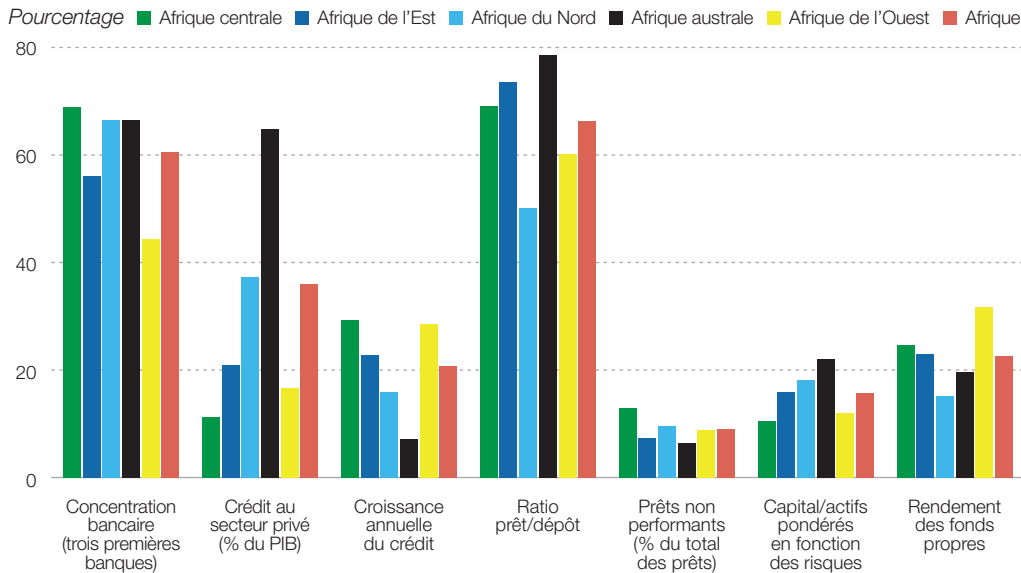


Source : Indicateurs de solidité financière du Fonds monétaire international.

Note

1. Adrian et al. 2018.

FIGURE 2.5 Indicateurs clés du secteur bancaire, Afrique et sous-régions, 2023



Source: Indicateurs de solidité financière du Fonds monétaire international.

Taux de change

La dépréciation des monnaies africaines par rapport au dollar américain s'est poursuivie jusqu'en 2024, bien que des perspectives de stabilité des taux commencent à émerger

La plupart des monnaies africaines ont connu une dépréciation marquée et soutenue en 2023 et 2024 (figure 2.6). Des dépréciations notables ont eu lieu au Zimbabwe (–90,0 % et –87,1 %), au Soudan (–20,0 % et –67,6 %), au Sud-Soudan (–42,5 % et –63,6 %), au Nigeria (–34,2 % et –57,4 %) et en Égypte (–36,0 % et –29,1 %). L'affaiblissement continu des monnaies africaines en 2024, malgré l'assouplissement des conditions financières mondiales et les récentes baisses des taux directeurs dans les pays avancés, reflète les effets persistants d'un resserrement monétaire prolongé dans ces pays. De plus, la demande mondiale limitée pour les exportations africaines a également contribué à cette dépréciation prolongée des monnaies à travers le continent.

En outre, la baisse des taux directeurs dans les économies avancées a été progressive, avec des taux restés élevés par rapport aux niveaux du début 2022, réduisant ainsi l'attrait des actifs africains. Cette dynamique a limité les entrées de devises en Afrique, réduisant les possibilités

d'appréciation de la monnaie. Les chocs multiples et persistants, les défis émergents et les pressions financières extérieures à court terme ont exacerbé davantage la dépréciation monétaire. En effet, de nombreux pays africains ont dû, et doivent encore, faire face à d'importants remboursements de dette en 2024 et 2025.

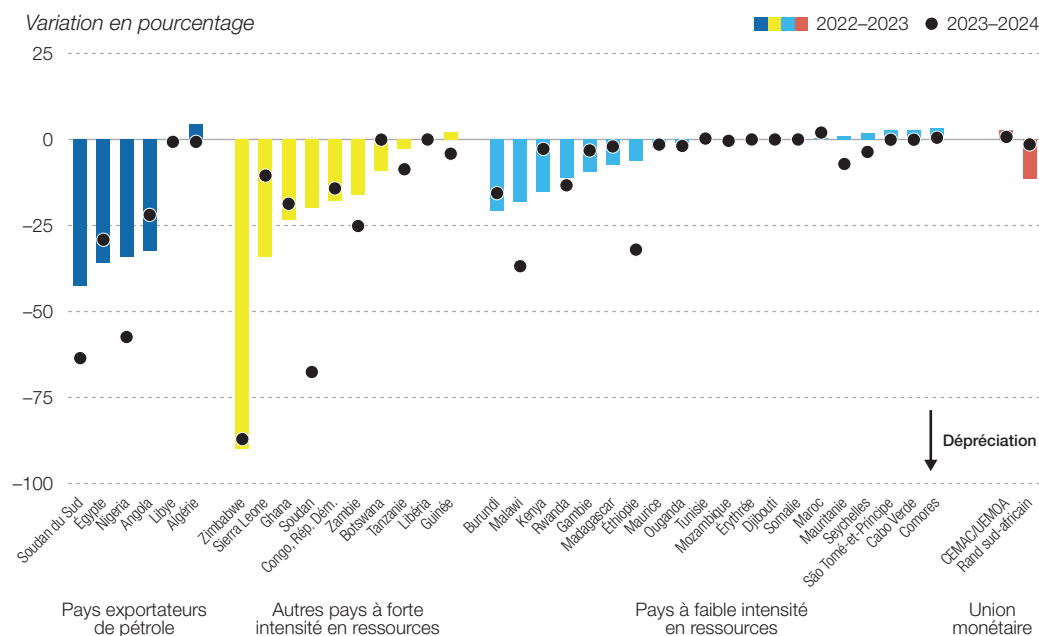
Pour la majorité des exportateurs africains de matières premières (producteurs de ressources pétrolières et non pétrolières), la dépréciation soutenue du taux de change est liée à la réduction des entrées de devises étrangères, les cours des matières premières ayant connu un recul par rapport aux sommets atteints à la mi-2022. En outre, l'instabilité politique a joué un rôle prépondérant dans la dépréciation brutale et persistante dans plusieurs pays. Au Soudan, par exemple, le conflit prolongé a considérablement réduit les recettes d'exportation et les réserves de change, exerçant une pression à la baisse énorme sur la livre soudanaise. Le conflit soudanais a entraîné des répercussions régionales, notamment au Sud-Soudan, où les exportations de pétrole brut, qui transitent par le Soudan, ont été perturbées.

Au Nigeria, le passage à un régime de taux de change flottant en juin 2023 a entraîné une dépréciation continue du naira, sous l'effet de déséquilibres macroéconomiques. Cette tendance

L'affaiblissement continu des monnaies africaines en 2024 reflète les effets persistants du resserrement monétaire prolongé dans les économies avancées et de la demande mondiale limitée d'exportations africaines

Les baisses de taux d'intérêt attendues dans les pays avancés pourraient également réduire les écarts de taux d'intérêt, augmentant l'attrait des actifs africains et encourageant les flux financiers

FIGURE 2.6 Variations des taux de change en Afrique, 2022–2023 et 2023–2024



Note: CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

s'explique notamment par une demande excédentaire de devises étrangères par rapport à une offre limitée, compte tenu de la faiblesse des recettes pétrolières. En Égypte, la dévaluation de 35 % de la livre décidée par la banque centrale en mars 2024, ainsi que le retour à un régime de taux de change flottant, ont contribué de manière significative à la dépréciation de la monnaie. Ces mesures visaient à corriger les distorsions du marché et à améliorer la stabilité macroéconomique du pays. Bien que des mesures complémentaires, telles que des hausses de taux d'intérêt et un soutien extérieur,³ aient contribué à modérer la dépréciation, la livre a peiné à retrouver sa valeur par rapport aux principales monnaies mondiales. Au Ghana, malgré des périodes de stabilité relative soutenues par le programme en cours du FMI, le cedi a poursuivi sa dépréciation, bien qu'à un rythme plus modéré, sous l'effet de multiples facteurs.⁴

La dépréciation des monnaies dans les pays non intensifs en ressources fut modérée en 2024. Ce groupe comprend le plus grand nombre de pays où les monnaies se sont stabilisées ou renforcées. Dans ce groupe, le kwacha du Malawi

a été la monnaie la moins performante en 2024, enregistrant une dépréciation de 36,8 %. Cette évolution s'explique par la volatilité des termes de l'échange et les chocs climatiques. A l'instar de la Zambie et le Zimbabwe voisins, le Malawi a connu une grave sécheresse au cours du premier semestre 2024. Le birr éthiopien a été la deuxième monnaie la moins performante, avec une dépréciation estimée à 32 %. Cette évolution est liée à la décision des autorités monétaires de réorienter leur politique vers un système de taux de change basé sur le marché, avec une intervention limitée sur le marché des changes.

Les cas de stabilisation de taux de change devraient s'étendre et se renforcer en 2025. En effet, des perspectives de croissance économique mondiale plus favorables pourraient stimuler la demande pour les produits africains, ce qui contribuerait à soutenir les taux de change à travers le continent. Les baisses de taux d'intérêt attendues dans les pays avancés pourraient également réduire les écarts de taux d'intérêt, augmentant l'attrait des actifs africains et encourageant les flux financiers. En outre, les réformes de changes

dans plusieurs pays africains devraient réduire les désalignements entre les marchés officiels et parallèles en 2025, si elles sont bien conçues et soutenues par des politiques monétaires et budgétaires saines (même si ces réformes ont initialement déclenché de l'instabilité). À long terme, la stabilité des taux de change restera un facteur clé pour la croissance économique du continent.

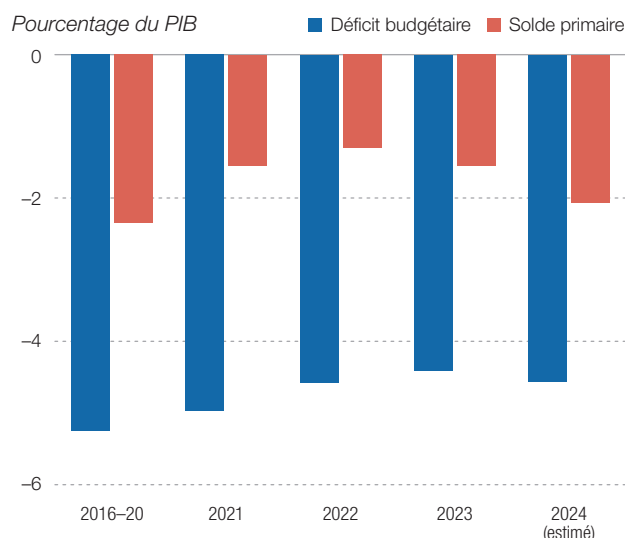
Solde budgétaire

Les déficits budgétaires se sont creusés à travers le continent et les perspectives d'amélioration à court terme sont compromises par les incertitudes

Le déficit budgétaire moyen de l'Afrique devrait se creuser légèrement, passant de 4,4 % du PIB en 2023 à 4,6 % en 2024. Cette évolution est principalement due à une augmentation du déficit primaire de 1,6 % du PIB à 2,1 % (figure 2.7). Le creusement du déficit primaire reflète un ralentissement des efforts d'assainissement budgétaire bien que cela ait apporté un certain soulagement aux finances publiques dans des pays comme le Ghana, la Zambie et l'Éthiopie, qui ont adopté des mesures d'austérité dans le cadre de la restructuration de leur dette. La détérioration des performances budgétaires de l'Afrique s'explique principalement par une diminution des recettes publiques, résultant de la baisse des recettes fiscales et pétrolières, et de l'augmentation des dépenses publiques pour les projets d'infrastructure et le service de la dette.

Parmi les groupes de pays, 6 des 11 pays exportateurs de pétrole, à savoir l'Algérie, l'Angola, l'Égypte, le Gabon, le Nigeria et le Tchad, affichent des déficits budgétaires en 2024 (figure 2.8). Quatre des autres pays, à savoir la République du Congo, la Guinée équatoriale, la Libye et le Sud-Soudan, ont enregistré des excédents budgétaires, tandis que le Cameroun a affiché un budget équilibré. Le déficit budgétaire moyen du groupe est passé de 4,5 % en 2023 à 5,3 % du PIB en 2024. Bien que la République du Congo, la Guinée équatoriale et le Sud-Soudan aient enregistré des excédents budgétaires supérieurs à 3 % du PIB, les déficits importants de l'Algérie (9,6 % du PIB), de l'Égypte (7 %) et du Nigeria (3,9 %) ont fortement pesé sur le déficit budgétaire du groupe.

FIGURE 2.7 Déficit budgétaire et déficit primaire à l'échelle du continent, 2020–2024



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

Le déficit budgétaire moyen des pays pauvres en ressources s'est réduit, passant de 4,8 % du PIB en 2023 à 4,1 % en 2024, sous l'effet d'une diminution des factures d'importation et d'une augmentation des recettes due à une légère reprise de l'activité économique. Plus de 80 % des pays de ce groupe ont amélioré leur solde budgétaire en 2024. Parmi eux, la Guinée-Bissau, Eswatini, São Tomé et Príncipe, et Djibouti ont enregistré une réduction significative de leur déficit budgétaire, dépassant 2 points de pourcentage du PIB. Pour les pays riches en d'autres ressources, le déficit budgétaire moyen s'est légèrement creusé, passant de 3,9 % du PIB en 2023 à 4,1 % en 2024. Les 16 pays de ce groupe ont tous enregistré un déficit budgétaire en 2024, les déficits les plus importants en pourcentage du PIB étant enregistrés au Botswana (7,2 %), au Burkina Faso (6,3 %) et en Zambie (6,1 %).

Par région, le déficit budgétaire modéré de l'Afrique centrale en 2023, à 0,5 % du PIB, est estimé avoir augmenté légèrement à 0,8 % du PIB en 2024 (figure 2.9). Les plus fortes détériorations budgétaires ont été observées en République du Congo, dont l'excédent budgétaire est passé de 5,3 % à 3,5 %, et au Gabon, dont le déficit budgétaire s'est creusé de 1,8 % à 3,3 %, en grande partie en raison de la baisse des recettes

FIGURE 2.8 Solde budgétaire par pays, 2023–2024

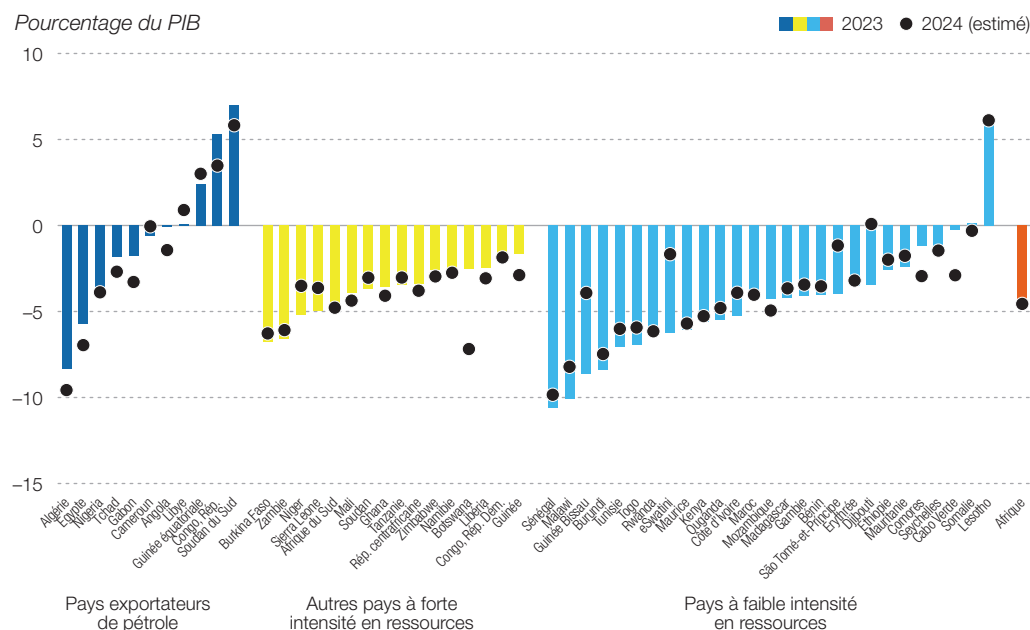
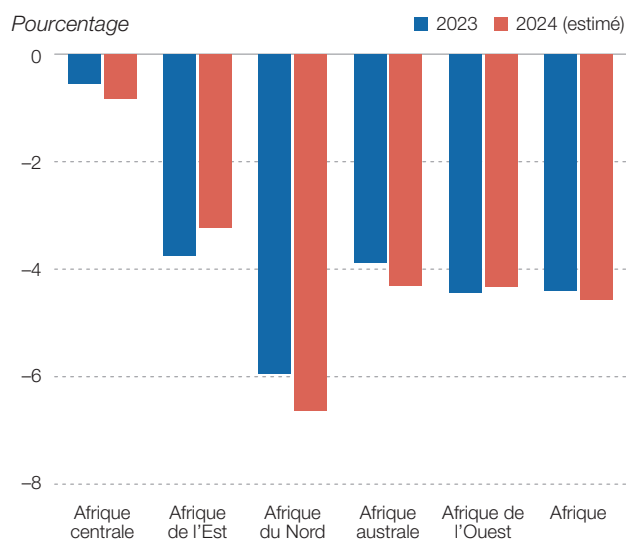


FIGURE 2.9 Déficit budgétaire en pourcentage du PIB par région, 2023–2024



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

pétrolières. Le déficit budgétaire en Afrique de l'Est s'est réduit de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 3,2 % du PIB en 2024. Djibouti a enregistré la plus forte amélioration, passant d'un déficit de 3,5 % du PIB en 2023 à un excédent de

0,1 % en 2024. Cette évolution est partiellement attribuée à la réduction des paiements d'intérêts, grâce au moratoire sur le service de la dette auprès d'un créancier majeur, Exim Bank China, en vigueur jusqu'en 2028. Cette mesure a compensé la baisse des recettes fiscales et des dons, contribuant ainsi au redressement budgétaire.

En Afrique du Nord, on estime que le déficit budgétaire s'est aggravé, passant de 5,9 % du PIB en 2023 à 6,6 % en 2024. Cette détérioration est principalement due à la situation en Algérie et en Égypte, où les déficits budgétaires se sont creusés de 1,2 point de pourcentage chacun, pour atteindre 6,6 % et 9,6 % du PIB en 2024. En Algérie, la détérioration résulte des mesures introduites dans la loi de finances 2024 visant à soutenir le pouvoir d'achat et à encourager l'investissement. En Égypte, plusieurs facteurs ont contribué à l'aggravation du déficit budgétaire, notamment une pénurie chronique de devises étrangères, une inflation élevée (conduisant à une augmentation des dépenses publiques pour soutenir les ménages vulnérables), et les fluctuations des cours du pétrole qui ont impacté les revenus des exportations d'hydrocarbures.

Selon les estimations, le déficit budgétaire de l'Afrique australe s'est creusé, atteignant 4,3 % du

PIB en 2024, contre 3,9 % en 2023. Cette détérioration est principalement attribuable au Botswana, où le déficit budgétaire a augmenté de 4,6 points de pourcentage pour atteindre 7,2 % du PIB en 2024. Cette aggravation du déficit budgétaire s'explique par une baisse des recettes minières, une contraction de 1,7 % du PIB et une augmentation des dépenses publiques liées aux ambitieux programmes d'investissement du gouvernement, tels que le Plan national de développement transitoire pour développer les infrastructures et relancer l'emploi.

Selon les estimations, le déficit budgétaire en Afrique de l'Ouest s'est légèrement réduit, passant de 4,4 % du PIB en 2023 à 4,3 % en 2024. Plusieurs pays de la région, dont la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Niger, la Sierra Leone et le Togo, ont amélioré leur situation budgétaire d'au moins 1 point de pourcentage en 2024.

À court terme, le déficit budgétaire de l'Afrique devrait se réduire à 4,3 % en 2025 et à 4,0 % en 2026, tout en restant supérieur à l'objectif conventionnel de 3 % du PIB pour la convergence macroéconomique (figure 2.10). Malgré la pression persistante des paiements d'intérêts sur les dépenses publiques et le déficit budgétaire global, plusieurs pays devraient poursuivre leurs efforts d'assainissement budgétaire, ce qui contribuera à réduire le déficit primaire du continent.

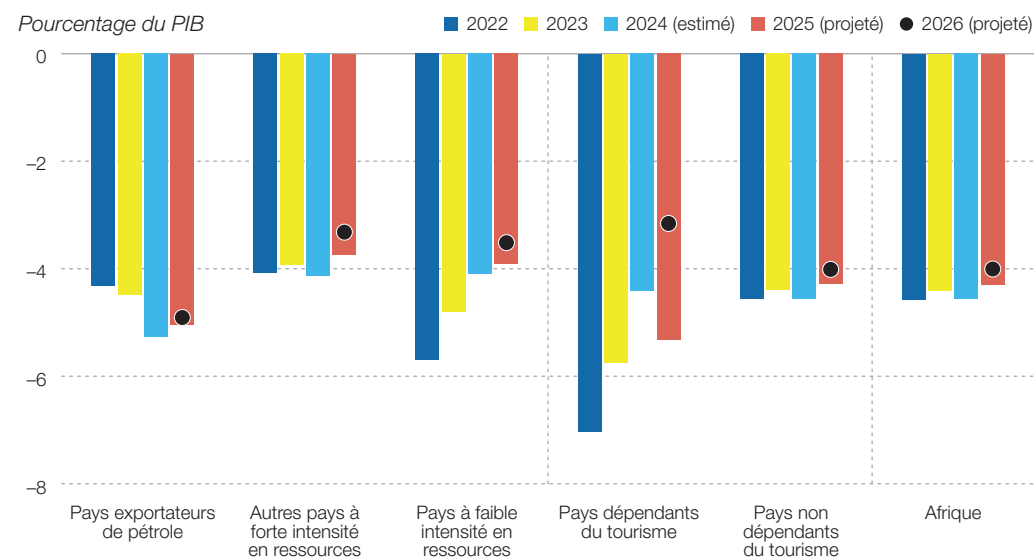
En dépit d'une stabilisation des cours du pétrole, estimés autour de 73 dollars le baril, les pays exportateurs de pétrole devraient réduire légèrement leur déficit budgétaire, à 5,0 % du PIB en 2025 et 4,9 % en 2026. Les pays riches en d'autres ressources devraient réduire leur déficit budgétaire, de 4,1 % du PIB en 2024 à 3,7 % en 2025 et 3,3 % en 2026. Cette amélioration est relativement bien répartie. Dans ce groupe, l'Afrique du Sud et le Botswana devraient réduire leurs déficits budgétaires, soutenus par une croissance économique plus élevée attendue, en particulier au Botswana.

Les pays pauvres en ressources devraient connaître la même tendance à la baisse de déficit budgétaire, atteignant 4,1 % du PIB en 2025 et 3,9 % en 2026, en lien avec leur meilleure performance économique.

Contrairement aux autres groupes de pays, les pays qui dépendent du tourisme devraient voir leur déficit budgétaire se creuser, pour atteindre 5,3 % du PIB en 2025 avant de se réduire à 3,2 % en 2026. L'île Maurice devrait contribuer fortement à cette tendance, son déficit budgétaire se creusant de 1,0 point de pourcentage pour atteindre 6,7 % du PIB en 2025 avant de se résorber à 4,5 % en 2026. Des recettes budgétaires plus faibles que prévu en 2025, associées à des dépenses publiques soutenues, contribueront à creuser le

Contrairement aux autres groupes de pays, les pays qui dépendent du tourisme devraient voir leur déficit budgétaire se creuser

FIGURE 2.10 Solde budgétaire en pourcentage du PIB par groupe de pays, 2022–2026



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

Le déficit moyen du compte courant de l'Afrique devrait légèrement s'élargir en 2025, reflétant les attentes d'une stabilisation des prix du pétrole, avec une réduction des factures d'importation pour les économies importatrices nettes de pétrole et une baisse continue des revenus pétroliers pour les pays exportateurs nets de pétrole

déficit du pays. Cependant, l'assainissement budgétaire axé sur l'augmentation des recettes et le contrôle des dépenses devrait porter ses fruits en 2026.

Dans l'ensemble, la situation budgétaire de l'Afrique reste fortement influencée par des chocs extérieurs et intérieurs, ce qui complique le contrôle des finances publiques par les gouvernements. Les règles budgétaires peuvent jouer un rôle clé dans le maintien de la viabilité des finances publiques, en fournissant un cadre solide pour la budgétisation et la gestion de la dette (encadré 2.3). Toutefois, bien que de nombreux pays africains aient adopté de telles règles, leur mise en application demeure complexe, limitant ainsi leur efficacité. Il reste essentiel de trouver un équilibre entre la discipline budgétaire et la nécessité de dépenses axées sur la croissance.

Balance des comptes courants

Le solde des comptes courants de l'Afrique reste faible, principalement en raison de la volatilité des marchés mondiaux des produits de base

Selon les estimations, le déficit moyen du compte courant du continent s'est creusé, passant de 1,6 % du PIB en 2023 à 2,4 % en 2024 (figure 2.11). Cette évolution résulte d'une augmentation de la valeur des importations, tandis que les exportations ont été affectées par les chocs climatiques, les conflits géopolitiques, la fragmentation et les

fluctuations des prix des produits de base. L'excédent de la balance courante des économies exportatrices nettes de pétrole après la pandémie de COVID-19, de 1,3 % du PIB en 2023, s'est mué en un déficit marginal de 0,03 % du PIB en 2024. Ce changement reflète une baisse de 18,5 % des cours du pétrole depuis 2022, qui s'est stabilisée en 2023 en raison d'une demande mondiale plutôt atone. La stabilisation des prix des produits de base non énergétiques a profité aux pays riches en d'autres ressources, dont on estime que le déficit de la balance courante s'est légèrement réduit, passant de 3,1 % du PIB en 2023 à 3,0 % en 2024.

Sous la pression continue de la dépréciation des monnaies et malgré une légère baisse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, le déficit moyen du compte courant des économies pauvres en ressources est estimé s'être légèrement creusé de 4,6 % du PIB en 2023 à 4,8 % en 2024. Pour les pays dépendants du tourisme, la tendance régulière à la hausse des arrivées de touristes et des recettes associées aura contribué à réduire le déficit de la balance courante de 13,7 % du PIB en 2023 à 11,9 % en 2024, date à laquelle le tourisme international devrait être revenu au niveau d'avant la pandémie de COVID-19.

Le déficit moyen du compte courant de l'Afrique devrait se creuser légèrement en 2025 pour atteindre 2,6 % du PIB avant de se réduire à 2,3 % en 2026, reflétant les prévisions de stabilisation des cours du pétrole autour de 73 dollars

ENCADRÉ 2.3 Repenser la politique budgétaire en Afrique : Le rôle des règles budgétaires

Les défis en matière de viabilité budgétaire dans de nombreux pays ont suscité, au fil des années, une préoccupation croissante quant à la recherche de moyens pour ancrer la prudence budgétaire et renforcer les marges de manoeuvre budgétaire. Cela a conduit à des appels en faveur de l'adoption de règles budgétaires dans le but déclaré d'atténuer l'incertitude politique, de parvenir à la viabilité budgétaire et de mettre les pays sur la voie du développement durable¹. Selon le Fonds monétaire international, les « règles budgétaires » désignent les contraintes durables imposées à la politique budgétaire par des limites quantitatives fixées aux agrégats budgétaires². En conséquence, les contraintes de la politique budgétaire doivent être intégrées dans un cadre juridique, afin d'en optimiser le fonctionnement. Le parcours de l'Afrique vers l'adoption de règles budgétaires a été long, le Kenya ayant été le premier pays à adopter des règles budgétaires en 1997. À ce jour, de nombreux pays africains ont intégré des ancrages budgétaires explicites dans leur législation, sous la forme de règles relatives à l'endettement, au déficit (ou à l'équilibre budgétaire), aux dépenses ou encore aux recettes. En 2021, 26 pays d'Afrique disposaient de règles budgétaires,

(suite)

ENCADRÉ 2.3 Repenser la politique budgétaire en Afrique : Le rôle des règles budgétaires (suite)

dont 20 fonctionnaient dans des cadres régionaux, à savoir l'Union économique et monétaire de l'Afrique centrale, l'Union économique et monétaire Ouest Africaine et le projet d'Union monétaire de l'Afrique de l'Est.

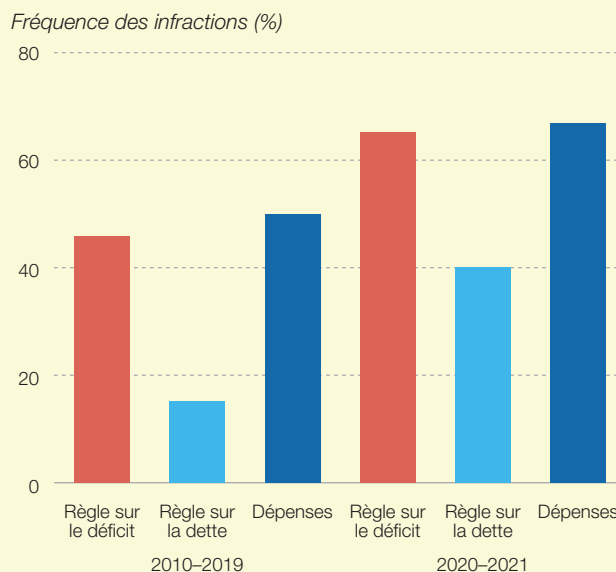
La règle de la dette et celle du déficit sont largement utilisées en Afrique, la règle des dépenses n'étant utilisée qu'au Botswana et en Namibie. Le seuil typique de la règle de la dette est de 70 % du PIB, et le plafond le plus courant de la règle du déficit est de 3 % du PIB. Les efforts visant à instaurer des ancrages budgétaires dans les cadres juridiques n'ont toutefois pas systématiquement conduit à des améliorations durables dans l'élaboration des politiques, comme l'indiquent les violations des règles budgétaires depuis 2010 (figure d'encadré 2.3.1)³. Au cours de la décennie qui a précédé la pandémie de COVID-19, les pays africains dont le déficit budgétaire était plafonné ont enfreint ce type de règle en moyenne la moitié du temps, soit une fréquence beaucoup plus élevée que dans d'autres groupes (les pays avancés ont un taux de non-conformité d'environ 20 %), et les écarts en Afrique ont généralement été beaucoup plus importants (2,2 % du PIB contre 1,4 % dans d'autres pays en développement et avancés). En comparaison, les écarts par rapport aux règles d'endettement ont été moins fréquents, ce qui n'est pas surprenant car la plupart des pays appliquant une règle d'endettement ont bénéficié de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et des programmes associés de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale au début du siècle et ont entamé les années 2010 avec des ratios d'endettement relativement faibles. Cependant, depuis la pandémie, les écarts par rapport aux plafonds de déficit en Afrique ont été moins marqués que dans les pays avancés.

L'utilisation de règles budgétaires, si elle est bien mise en œuvre, peut signaler aux marchés financiers mondiaux l'engagement des autorités à renforcer la discipline budgétaire et permettre d'attirer les investissements pour atteindre les objectifs de développement. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer l'efficacité des règles budgétaires en Afrique afin d'atteindre ces objectifs. La conception des règles budgétaires est cruciale pour améliorer leur efficacité et leur efficience⁴. Elles doivent être simples et flexibles, avec une clause de sauvegarde permettant de suspendre la règle en période de choc. Par ailleurs, leur intégration à la gestion des finances publiques soutenue par des institutions, telles que les conseils budgétaires, est essentielle pour instiller la discipline. Cependant, seuls le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Ouganda disposent de tels conseils. Dans des pays comme le Chili, ces institutions ont joué un rôle important en fournissant des conseils politiques annuels qui éclairent la planification budgétaire et les mesures de prudence budgétaire.

Notes

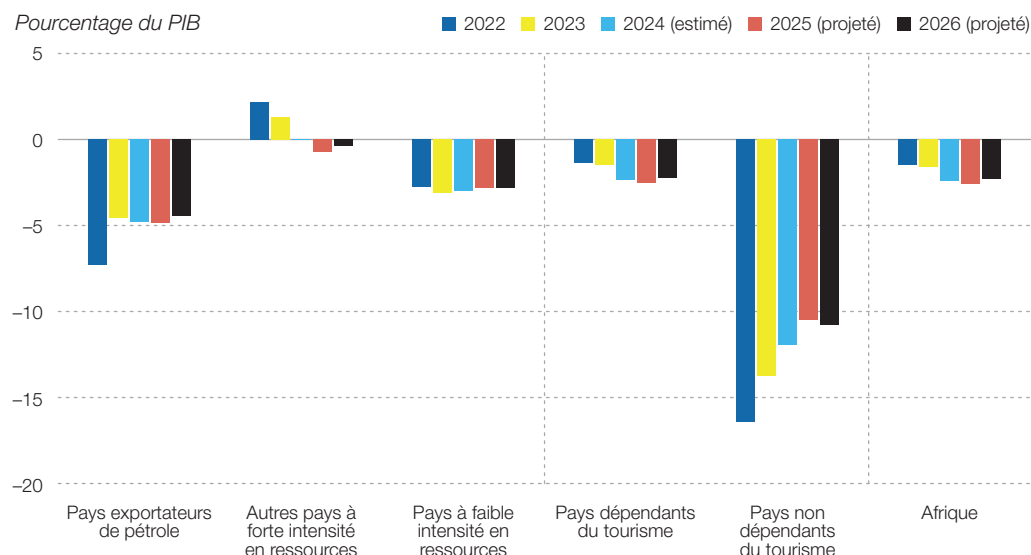
1. Kopits 2001.
2. Hamid et al. 2022.
3. IMF 2023a.
4. Brandle et Elsener 2024.

FIGURE D'ENCADRÉ 2.3.1 Fréquence des infractions aux règles budgétaires en Afrique



Source : Base de données des règles fiscales du Fonds monétaire international et calculs des auteurs.

FIGURE 2.11 Balance des comptes courants par groupe de pays, 2022–2026



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

En Afrique de l'Est, le déficit moyen du compte courant est le plus élevé de toutes les régions, malgré des excédents courants notables à Djibouti et en Érythrée

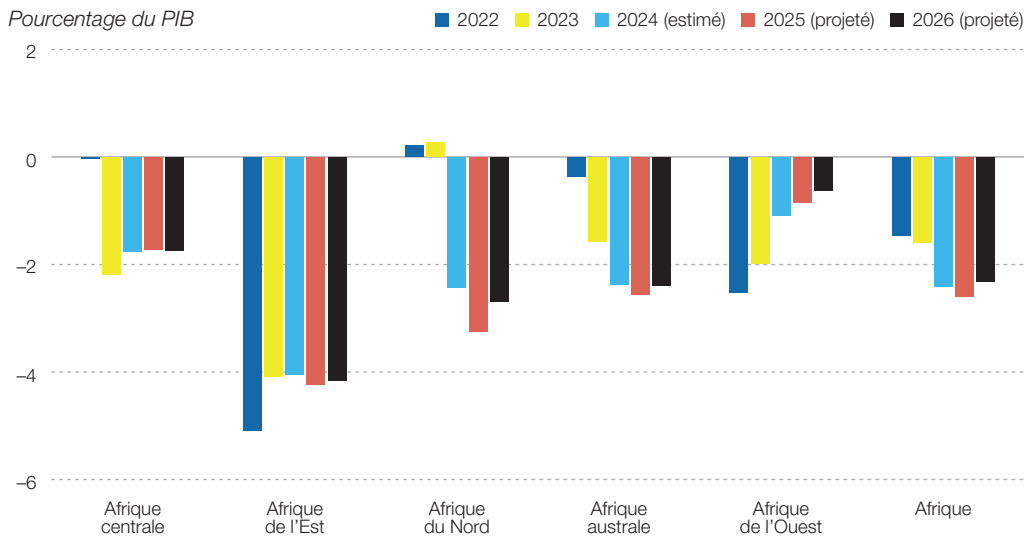
le baril, avec une réduction des factures d'importation pour les économies importatrices nettes de pétrole et une baisse continue des recettes pétrolières pour les pays exportateurs nets de pétrole. Par groupe de pays, le déficit moyen de la balance courante des pays exportateurs nets de pétrole devrait se creuser pour atteindre 0,7 % du PIB en 2025 avant de se réduire à 0,4 % en 2026. Celui des pays riches en d'autres ressources devrait se réduire légèrement et se stabiliser autour de 2,8 % du PIB en 2025 et 2026, reflétant les effets de la baisse des factures d'importation, tandis que la chute des prix des produits de base non énergétiques devrait être contenue en 2025 et 2026. Pour les pays pauvres en ressources naturelles, le déficit de la balance courante devrait se stabiliser à 4,8 % du PIB en 2025 avant de s'améliorer pour atteindre environ 4,3 % du PIB en 2026. Celui des pays dépendant du tourisme devrait davantage se réduire pour atteindre 10,5 % du PIB en 2025 avant de se creuser légèrement pour atteindre 10,8 % du PIB en 2026, alors que les recettes touristiques devraient augmenter moins rapidement à mesure que le tourisme mondial retrouve ses niveaux d'avant la pandémie de COVID-19.

Par région, le déficit du compte courant de l'Afrique centrale s'est réduit de 2,2 % du PIB en 2023 à 1,8 % en 2024 et devrait se stabiliser autour de ce niveau en 2025 et 2026 (figure 2.12).

Dans la région, les améliorations les plus sensibles ont été enregistrées en République démocratique du Congo et au Cameroun, qui ont vu leurs déficits courants se réduire respectivement de 2,2 et 1,0 point de pourcentage du PIB. L'amélioration de la balance des opérations courantes de la République démocratique du Congo est due à l'augmentation des recettes minières, tandis que celle du Cameroun a été soutenue par les exportations de gaz naturel. La République du Congo a enregistré la plus forte détérioration, avec un excédent de son compte courant se contractant de 4,0 points de pourcentage du PIB pour s'établir à 2,2 % du PIB en 2024.

En Afrique de l'Est, le déficit moyen des comptes courants est estimé à 4,0 % du PIB en 2024, ce qui représente le déficit le plus élevé de toutes les régions, malgré des excédents considérables à Djibouti et en Érythrée (respectivement 22,2 % et 12,4 % du PIB). Ces excédents ont été neutralisés par d'importants déficits dans plusieurs pays de la région, notamment le Burundi (14,9 % du PIB), la Somalie (8,7 %), le Rwanda (11,4 %) et l'Ouganda (7,3 %). Au Rwanda et au Burundi, l'augmentation des factures d'importation de denrées alimentaires et de combustibles, associée aux importations de capitaux pour les projets d'infrastructure (tels que le nouvel aéroport au Rwanda et l'expansion de l'approvisionnement

FIGURE 2.12 Balance des comptes courants par région, 2022–2026



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

en électricité au Burundi), ainsi que l'impact négatif des chocs internes sur le secteur primaire (conditions météorologiques défavorables et crise sanitaire au Burundi), ont contribué à la persistance des déficits des comptes courants. Le déficit persistant des comptes courants en Somalie est attribué à une baisse continue des envois de fonds de la diaspora et aux effets de phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les sécheresses et les inondations, qui ont perturbé la production agricole.

Après un cycle d'excédents de comptes courants, l'Afrique du Nord est entrée dans une phase de déficits qui devraient persister à court terme. En 2024, la région a enregistré un déficit des comptes courants de 2,4 % du PIB, contre un excédent de 0,3 % en 2023. Ce déficit devrait se creuser pour atteindre 3,2 % du PIB en 2025 avant de retomber à 2,7 % en 2026. À l'exception de l'Algérie, tous les pays de la région ont enregistré des déficits des comptes courants en 2024, les plus importants étant ceux de la Mauritanie et de l'Égypte, à 8,7 % et 5,4 % du PIB, respectivement. En Mauritanie, l'augmentation des investissements dans le secteur extractif, qui entraîne une hausse des importations de biens d'équipement, explique en grande partie le déficit. Le pays fait également face à des fluctuations défavorables des prix du fer, son principal produit d'exportation,

sur les marchés financiers internationaux. Le déficit de la balance courante de l'Égypte résulte de l'aggravation du déficit commercial, de la baisse des recettes du canal de Suez et de la diminution des envois de fonds des travailleurs expatriés.

En Afrique australe, le déficit des comptes courants est passé de 1,6 % du PIB en 2023 à 2,4 % en 2024 et devrait atteindre 2,6 % en 2025 avant de se replier à 2,4 % en 2026. Les pays de la région font partie de ceux qui, en Afrique, affichent les déficits courants les plus importants : le Mozambique à 30,5 % du PIB, le Malawi à 17,7 % et la Namibie à 14,7 %. Le déficit du Mozambique s'explique par l'augmentation des importations pour les projets de gaz naturel liquéfié et à l'augmentation des paiements d'intérêts sur la dette extérieure. En Namibie, la sécheresse a impacté l'agriculture, entraînant une réduction des exportations de produits agricoles et augmentant le besoin d'importations de denrées alimentaires.

Le déficit du compte courant de l'Afrique de l'Ouest a poursuivi sa diminution, passant de 2,0 % du PIB en 2023 à 1,1 % en 2024, et devrait continuer, avec une réduction attendue à 0,9 % du PIB en 2025 et à 0,6 % en 2026. Le Nigeria (+4,5 % du PIB) et le Ghana (+1,7 % du PIB) sont les principaux moteurs de cette performance, compensant la hausse du déficit du compte courant du Liberia à 28,7 % du PIB. Les résultats positifs attendus du

Les pays d'Afrique australe sont parmi ceux d'Afrique qui ont les déficits courants les plus importants, tandis que le déficit courant de l'Afrique de l'Ouest devrait continuer à diminuer

Nigeria s'expliquent par l'augmentation des exportations de pétrole, la réduction des importations et l'amélioration des transferts nets, notamment grâce aux envois de fonds de la diaspora. Au Liberia, le déficit du compte courant sera accentué en raison d'une forte hausse des importations, en particulier de denrées alimentaires, de carburants, d'équipements et de services, en partie due à l'augmentation des investissements d'Arcelor-Mittal pour le développement des infrastructures ferroviaires et portuaires, visant à accélérer la production et les exportations de minerai de fer de première qualité.

La décomposition de la balance du compte courant de l'Afrique (figure 2.13) indique que son creusement en 2024 est dû à l'augmentation du déficit commercial (0,3 % du PIB), à la baisse des revenus nets (0,4 %) et à la diminution des transferts courants (0,1 %). L'encadré 2.4 souligne que le déficit structurel des comptes courants de l'Afrique est en partie lié à la faiblesse des échanges intra-régionaux de produits manufacturés, qui devraient être dynamisés par la Zone de libre-échange continentale africaine. Le déficit des revenus nets devrait se creuser en 2025 pour atteindre 2,9 % du PIB, contre 2,6 % en 2024, avant de se réduire à 2,7 % en 2026. En revanche, le déficit commercial devrait légèrement diminuer pour atteindre 3,4 % du PIB en 2025 avant de se creuser pour atteindre

3,7 % en 2026. Les transferts courants devraient se stabiliser à 3,7 % du PIB en 2025 avant de s'améliorer pour atteindre 4,1 % en 2026.

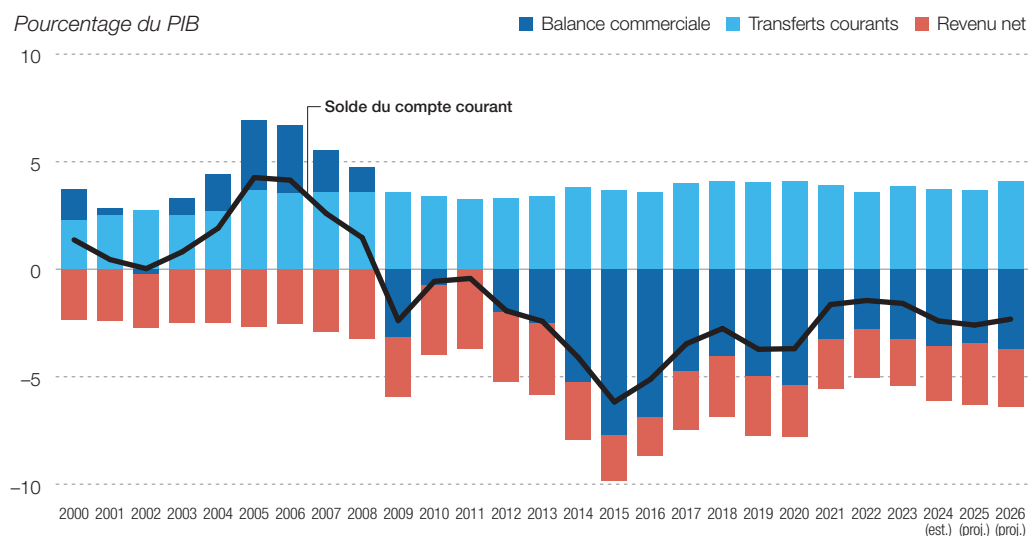
Une décomposition alternative de la balance des transactions courantes montre que la plupart des changements intervenus entre 2023 et 2024 s'expliquent par les variations de l'épargne privée nette (figure 2.14). En effet, alors que le déficit de la balance courante s'est creusé de 0,8 point de pourcentage du PIB, près de 0,7 point de pourcentage est imputable à la baisse de l'épargne privée nette, tandis que 0,1 point de pourcentage seulement résulte de la détérioration du solde budgétaire. Les mêmes tendances devraient se poursuivre en 2025 et 2026, avec une amélioration continue du solde budgétaire et une poursuite de la baisse de l'épargne privée nette.

Flux financiers externes

Les flux financiers externes ont rebondi en 2023, mais les perspectives restent incertaines dans un contexte de conditions financières mondiales difficiles, malgré un assouplissement de la politique monétaire

Après une forte contraction de plus de 12,4 % en 2022, le total des flux financiers externes vers l'Afrique – investissements de portefeuille, investissements directs étrangers (IDE), envois de fonds

FIGURE 2.13 Balance des comptes courants en Afrique, 2000–2026



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

ENCADRÉ 2.4 Les moteurs du commerce intrarégional de produits manufacturés

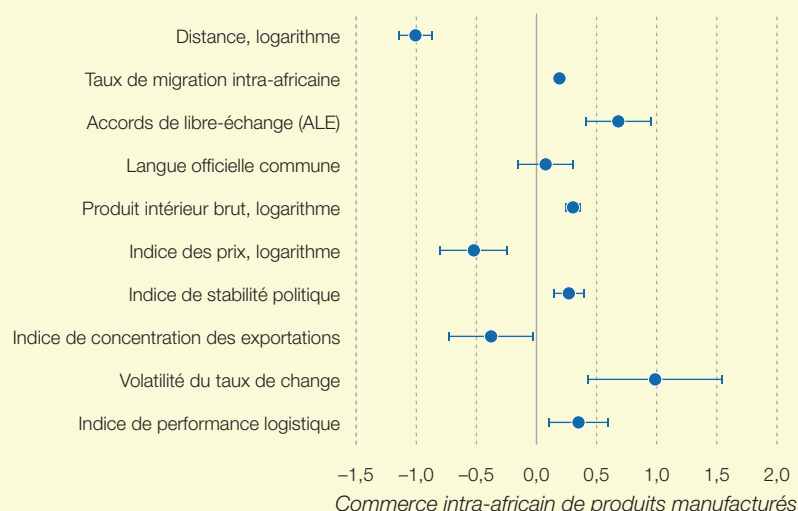
Le déficit structurel des comptes courants de l'Afrique s'explique en partie par la structure de son commerce, notamment par le faible volume des échanges de produits manufacturés. Alors que ces derniers représentent 68 % du commerce mondial, ils ne constituent qu'à 43 % du commerce total de l'Afrique, avec 63 % des importations et 23 % des exportations. Le commerce intra-africain de produits manufacturés ne représente que 6,3 % du commerce total de l'Afrique. Les pays africains doivent donc renforcer le commerce régional, notamment des produits manufacturés, afin de limiter leur vulnérabilité aux risques mondiaux et de sortir du cycle des déficits structurels des comptes courants. Depuis le début des années 2000, le déficit commercial de l'Afrique en matière de produits manufacturés a été multiplié par cinq, atteignant 268 milliards de dollars.

Pour dynamiser le commerce intra-africain de ces produits, il est essentiel d'identifier les facteurs qui en favorisent ou en freinent le développement, une analyse réalisée à l'aide d'un modèle de gravité (annexe 3). Les résultats résumés dans la figure d'encadré 2.4.1 montrent que le commerce de produits manufacturés entre deux pays africains diminue lorsqu'il existe une plus grande distance entre eux, des prix de produits plus élevés et une concentration accrue des exportations. Plusieurs facteurs font office d'accélérateurs : l'augmentation des migrations intra-africaines, les accords de

libre-échange entre les pays, un PIB plus élevé, une plus grande stabilité politique et des infrastructures de transport de qualité.

Ces résultats soulignent les bénéfices considérables qu'une mise en œuvre efficace de la Zone de libre-échange continentale africaine pourrait offrir à l'intégration régionale du continent, notamment en réduisant les barrières commerciales. Parallèlement, les pays africains devraient adopter des politiques de contenu local et des stratégies d'approvisionnement préférentiel, en soutenant notamment la production locale par des incitations telles que

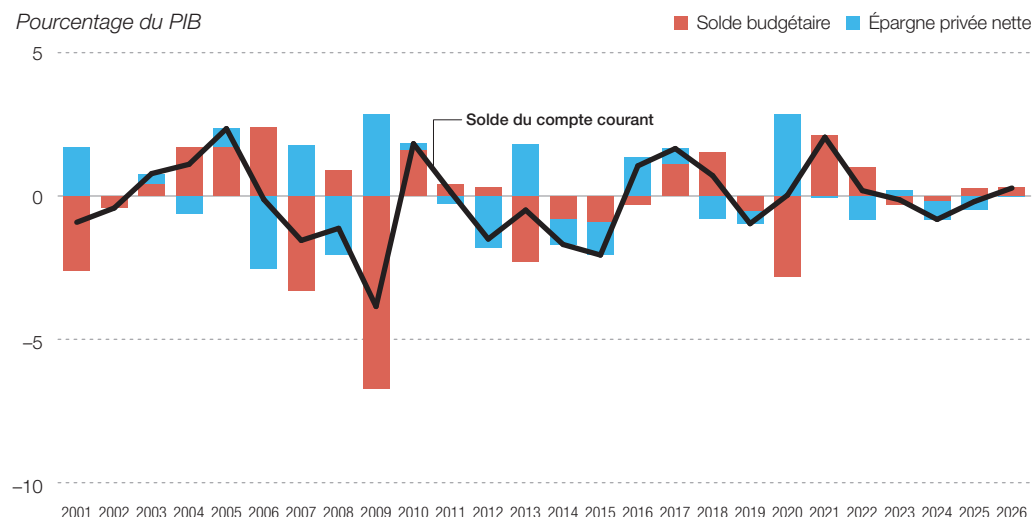
FIGURE D'ENCADRÉ 2.4.1 Facteurs influençant le commerce intra-africain de produits manufacturés



Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement.

des réductions d'impôts pour les entreprises investissant dans les industries manufacturières du continent. Les gouvernements devraient également favoriser les marchés publics de produits locaux et promouvoir les accords de partenariat régional afin de dynamiser le commerce et stimuler la demande de produits fabriqués en Afrique. En outre, il est essentiel de renforcer les chaînes de valeur régionales, d'améliorer les infrastructures de transport et de faciliter la mobilité des travailleurs pour accroître la compétitivité des produits africains et favoriser une croissance économique durable. Les politiques devraient aussi inclure des mesures visant à renforcer la stabilité politique, à encourager la consommation locale à travers des campagnes de sensibilisation, à offrir des incitations à l'achat de produits locaux et à soutenir la création de pôles industriels régionaux.

FIGURE 2.14 Évolution du solde budgétaire, de l'épargne privée nette et de la balance des opérations courantes en Afrique, 2001–2026



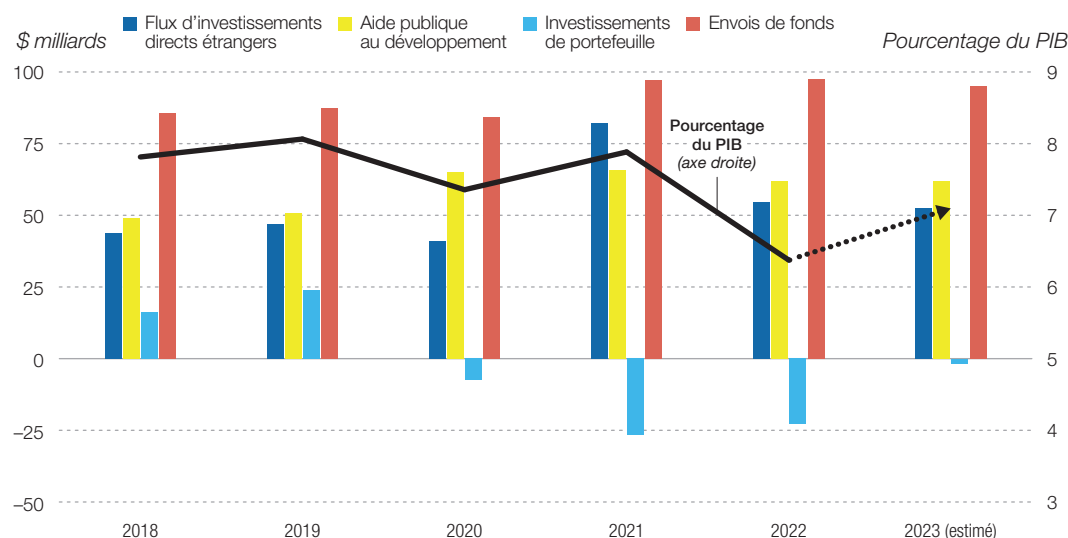
Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

La reprise des flux financiers extérieurs totaux vers l'Afrique a été tirée par une forte réduction des sorties nettes de portefeuille

des migrants et aide publique au développement (APD) – a augmenté de 8,7 % pour atteindre 207,9 milliards de dollars américains en 2023, soit environ 7.1 % du PIB de l'Afrique⁵ (figure 2.15). Cette reprise remarquable s'explique principalement par une forte réduction des sorties nettes d'investissements de portefeuille par rapport à l'année précédente.

Les investissements de portefeuille, composante la plus volatile des flux financiers, ont été le principal moteur du rebond des entrées financières extérieures en 2023. Les sorties nettes d'investissements de portefeuille ont fortement diminué, passant de 22,8 milliards de dollars en 2022 à 1,7 milliard de dollars en 2023, ouvrant ainsi la voie à une possible inversion des sorties

FIGURE 2.15 Flux financiers extérieurs vers l'Afrique, 2018–2023



Note : En l'absence de données, les flux d'aide publique au développement sont supposés constants en 2023.

Source : Statistiques et calculs des services de la Banque africaine de développement.

nettes de portefeuille que l'Afrique a enregistrées depuis 2020. Avant la pandémie de COVID-19, le continent avait enregistré une décennie d'entrées nettes d'investissements de portefeuille, soutenues par les politiques monétaires accommodantes des pays avancés après les turbulences financières mondiales de 2008. Cependant, la pandémie et les multiples chocs qui ont suivi ont inversé cette tendance, entraînant des sorties nettes soutenues, les investisseurs privilégiant des marchés plus sûrs.

Malgré les difficultés rencontrées en 2023, les conditions de l'investissement international se sont améliorées, portées par l'atténuation des perturbations de l'offre et le ralentissement du resserrement monétaire dans les pays avancés au second semestre de l'année. Ces évolutions ont favorisé les entrées d'investissements de portefeuille, notamment dans des économies de marché frontière telles que le Nigeria (6,2 milliards de dollars), le Ghana (2,5 milliards de dollars) et le Maroc (2,4 milliards de dollars). Le Nigeria a maintenu des entrées nettes positives depuis 2021, ce qui a été essentiel pour contenir l'affaiblissement du naira. Le Ghana et le Maroc, quant à eux, ont inversé la tendance, passant de flux négatifs à des flux positifs. Ces dynamiques illustrent la sensibilité des décisions d'investissement de portefeuille non seulement aux évolutions des conditions financières mondiales, mais aussi aux fondamentaux économiques nationaux.

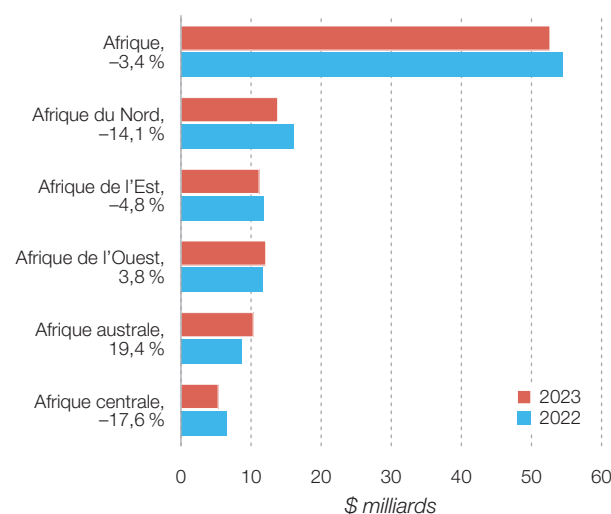
Reflétant les tendances mondiales, les **flux d'IDE vers l'Afrique** se sont affaiblis en 2023, avec une baisse de 3,4 % pour atteindre 52,6 milliards de dollars. Cette diminution, plus marquée que la contraction mondiale de 2,0 %, représente la deuxième année consécutive de recul des flux d'IDE, après la chute significative de 33,7 % en 2022. Cependant, la performance de l'Afrique en 2023 est restée relativement résiliente par rapport à l'ensemble des économies en développement, où les entrées d'IDE ont chuté de près de 7 %.

La tendance à la baisse des flux d'IDE reflète un environnement d'investissement mondial difficile, marqué par des chocs successifs qui affaiblissent les perspectives de croissance, ainsi que par l'émergence de nouveaux défis, tels que la fragmentation géoéconomique, la divergence des

cadres réglementaires (y compris des mesures protectionnistes) et la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement mondiales. Si ces changements ouvrent des perspectives aux économies bien intégrées dans les chaînes de valeur mondiales, comme l'illustre l'augmentation de 9 % des flux vers les pays développés, de nombreux pays africains restent exportateurs de matières premières. Les investissements y sont encore largement orientés vers les industries extractives, limitant ainsi leur capacité à tirer parti des évolutions influençant l'attractivité des investissements dans des secteurs autres que celui des ressources naturelles.

La baisse de l'IDE en 2023 a été généralisée, près de la moitié des pays africains ayant enregistré des baisses. Seules l'Afrique australe (en hausse de 19,4 % par rapport à 2022) et l'Afrique de l'Ouest (en hausse de 3,8 %) ont enregistré des gains. L'Afrique centrale et l'Afrique du Nord ont connu de fortes contractions de 17,6 % et 14,1 % respectivement (figure 2.16). Bien que faisant partie des pays où les flux d'IDE ont diminué en 2023, l'Égypte, l'Afrique du Sud et l'Éthiopie ont été les plus grands bénéficiaires d'IDE en Afrique en 2023, représentant collectivement plus d'un tiers des flux totaux. Ces pays demeurent des destinations privilégiées pour les investisseurs, notamment dans le cadre de

FIGURE 2.16 Répartition de l'IDE en Afrique par région, 2022–2023



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

Les flux d'envois de fonds des migrants vers l'Afrique ont diminué de 2,7 % pour atteindre 95 milliards de dollars en 2023, bien qu'ils restent la principale source de financement extérieur pour l'Afrique

projets verts. L'Égypte, par exemple, a attiré 10,8 milliards de dollars d'investissements dans des projets d'ammoniac et d'hydrogène verts, grâce à des accords conclus dans la zone économique du canal de Suez pour ces initiatives.⁶ De même, d'importants projets d'hydrogène en Afrique du Sud d'une valeur de 7,1 milliards de dollars ont été annoncés, soutenus par des incitations fiscales et non fiscales visant à promouvoir les énergies renouvelables.

Le Nigeria s'est classé quatrième parmi les économies africaines ayant enregistré les plus fortes hausses des flux d'IDE en 2023, après l'Algérie, le Lesotho et la Namibie. Ses flux d'IDE ont plus que doublé, atteignant 1,9 milliards de dollars contre 895 millions de dollars en 2022, malgré des défis macroéconomiques majeurs en 2023. Le cas du Nigeria illustre la faible influence des conditions économiques immédiates sur les décisions d'investissement en IDE, ces dernières étant davantage motivées par un intérêt à long terme pour le pays d'accueil et ses perspectives de développement. Les investisseurs directs étrangers ont dû percevoir les opportunités créées par les réformes économiques ambitieuses et audacieuses mises en œuvre par le gouvernement nigérian après la mi-2023, notamment dans le domaine du marché des changes et du secteur de l'énergie. Par exemple, la suppression des subventions aux carburants a ouvert de nouvelles perspectives d'investissement sur les marchés de l'énergie, en particulier dans les technologies renouvelables. Par ailleurs, le gouvernement déploie des zones agro-industrielles spéciales ainsi que des pôles industriels afin d'attirer davantage d'investissements, de stimuler la production nationale et de favoriser l'emploi.

Étant donné son rôle essentiel dans la formation de capital et le transfert de technologie, la baisse continue et généralisée des flux d'IDE constitue une menace pour une croissance soutenue et robuste à long terme en Afrique. Si les chocs extérieurs ont été un facteur important, les conditions internes – stabilité politique, gouvernance, climat d'investissement et capacité à absorber les technologies émergentes – sont également cruciales et détermineront la capacité des économies africaines à maintenir des flux d'IDE élevés à moyen et à long terme.

Plusieurs pays ont réalisé de grands progrès dans la création d'environnements propices à la promotion de l'IDE. C'est notamment le cas du Nigeria et de l'Afrique du Sud, qui ont mis en place une série d'incitations fiscales et non fiscales pour encourager les investissements dans les énergies renouvelables. De son côté, l'Égypte a introduit un crédit d'impôt à l'investissement ainsi que d'autres incitations fiscales dédiées à la promotion de l'hydrogène vert. Ces mesures ont permis à ces pays d'attirer d'importants nouveaux projets. La valeur des nouveaux projets annoncés en Afrique a chuté à 175 milliards de dollars, contre 196 milliards de dollars en 2022, bien que la plupart des pays aient enregistré une augmentation du nombre de projets. Cette tendance souligne la nécessité d'intensifier et d'élargir les mesures de promotion des IDE dans l'ensemble des pays africains afin de renforcer l'attractivité du continent et de le maintenir compétitif dans le paysage mondial de l'investissement.

Les flux d'envois de fonds des migrants vers l'Afrique ont diminué de 2,7 % pour atteindre 95 milliards de dollars en 2023, bien qu'ils restent la plus grande source de financement externe pour l'Afrique. Comme dans d'autres pays à revenu faible ou intermédiaire, ce repli des envois de fonds en 2023 reflète une normalisation des tendances après la forte reprise de 15,5 % en 2021 et la stabilisation en 2022. Cette baisse est également due à des facteurs structurels et cycliques dans les pays de destination des migrants, tels que des marchés de l'emploi difficiles pour les migrants et des politiques d'immigration plus strictes.

Malgré leur baisse en 2023, les flux d'envois de fonds étaient 9 % plus élevés que le niveau de 2019 avant la pandémie de COVID-19. Le volume des envois de fonds vers l'Afrique est principalement porté par l'Égypte (24,2 milliards de dollars) et le Nigeria (20,5 milliards de dollars), qui représentent à eux deux près de 50 % du total des flux. Ils figurent également parmi les dix premiers bénéficiaires d'envois de fonds au niveau mondial. Malgré une baisse de 15 % des flux en 2023, l'Égypte a conservé sa position de premier pays bénéficiaire des envois de fonds en Afrique. Au Nigeria, les flux d'envois de fonds ont augmenté de 2 %, apportant un soutien crucial aux ménages

pour faire face aux impacts socio-économiques des réformes, notamment la suppression des subventions aux carburants et les pressions sur le coût de la vie dues à la dépréciation du taux de change.

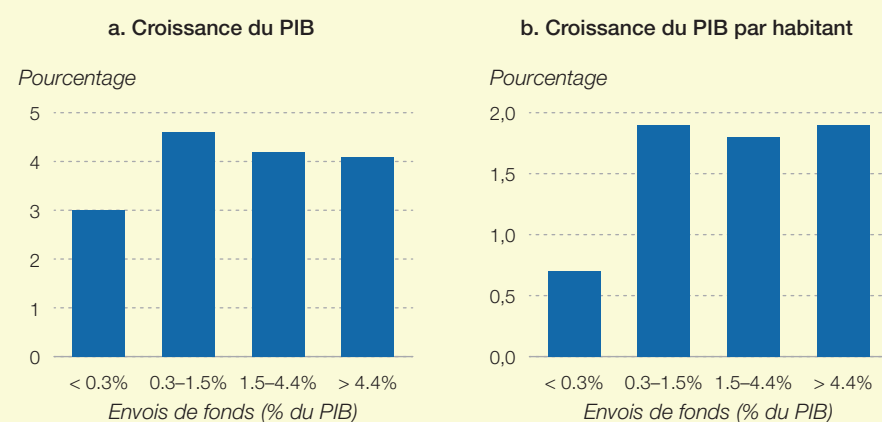
En tant que principale source d'entrées financières non liées à l'endettement sur le continent, les envois de fonds des travailleurs émigrés continuent de jouer un rôle considérable dans les économies africaines. Dans des économies plus petites comme la Gambie, le Lesotho et les Comores, les envois de fonds représentent plus de 20 % du PIB. Il s'agit d'une source cruciale de

mobilisation de capitaux, susceptible de catalyser une transformation socio-économique de grande ampleur sur le continent si elle est bien exploitée. Cependant, ces flux sont principalement motivés par le besoin d'apporter un soutien familial pour couvrir les dépenses essentielles, ce qui limite leur utilisation à des fins productives. En effet, il n'existe pas de preuves solides que les transferts de fonds ont contribué de manière significative à la croissance économique en Afrique, malgré l'ampleur des flux et leur progression relativement stable au fil des ans (encadré 2.5).

ENCADRÉ 2.5 Effet limité des transferts de fonds sur la croissance en Afrique en raison d'une faible utilisation productive

Les flux importants de transferts de fonds vers les économies africaines recèlent un immense potentiel d'amélioration des conditions de vie. Les transferts de fonds bénéficient aux économies de deux manières principales. Tout d'abord, en tant que transferts personnels motivés par le soutien familial, ils permettent aux bénéficiaires de couvrir leurs besoins essentiels. Deuxièmement, ils offrent un potentiel considérable pour stimuler la croissance et le financement du développement en finançant l'investissement dans le capital humain ou physique et en soutenant de nouvelles entreprises.

FIGURE D'ENCADRÉ 2.5.1 Performance économique en fonction du niveau des transferts de fonds



Note: Basé sur les données de 2000 à 2023. Les intervalles (intervalles de classe) sont déterminés par les quartiles (Q1 = 0,3 %, Q2 = 1,5 %, et Q3 = 4,4 %). Si des niveaux plus élevés d'envois de fonds étaient associés à une meilleure performance économique, on observerait une augmentation progressive de la hauteur des barres à mesure que l'on passe d'une catégorie inférieure à une catégorie supérieure d'envois de fonds. De plus, en utilisant la catégorie la plus élevée (> Q3) comme groupe de référence, la différence n'est significative que pour la catégorie la plus basse (< Q1).

Source: Okara et al. (à paraître); calculs des services basés sur les statistiques de la Banque africaine de développement.

Ce deuxième potentiel reste toutefois largement inexploité en Afrique. Malgré des décennies d'afflux substantiels de transferts de fonds, il existe peu de preuves indiquant que ces transferts ont contribué de manière significative à la croissance économique en Afrique. En utilisant des techniques de méta-analyse et d'agrégation bayésienne de modèles (Bayesian model averaging), il n'a pas été constaté que les envois de fonds ont favorisé la croissance sur le continent¹. Une comparaison des performances de croissance en fonction des niveaux de réception des envois de fonds ne révèle aucun lien systématique entre des flux d'envois de fonds plus importants et des performances économiques plus élevées (figure d'encadré 2.5.1).

Cette absence de corrélation surprenante soulève des questions
(suite)

ENCADRÉ 2.5 Effet limité des transferts de fonds sur la croissance en Afrique en raison d'une faible utilisation productive (suite)

sur la capacité des envois de fonds à financer l'investissement en Afrique. Les envois de fonds pourraient stimuler la croissance en finançant des activités productives telles que le développement d'entreprises et l'investissement en capital². Les envois de fonds fournissent aux bénéficiaires un soutien financier qui peut être utilisé à diverses fins, principalement pour la consommation. En augmentant le revenu disponible, les envois de fonds permettent également aux bénéficiaires d'épargner, d'investir ou de développer des entreprises. À l'échelle globale, l'utilisation de ces transferts est déterminée par des choix individuels en matière de consommation et d'investissement, eux-mêmes influencés par les besoins et objectifs des bénéficiaires ainsi que par la situation économique générale de leur pays.

La réactivité de la consommation et de l'investissement aux envois de fonds dans les pays africains est analysée à l'aide de données sur les flux d'envois de fonds, l'investissement domestique et la consommation finale de 2000 à 2023. La figure d'encadré 2.5.2 présente les élasticités de la consommation et de l'investissement par rapport aux variations des envois de fonds. Les résultats indiquent une association positive entre les flux d'envois de fonds et ces deux variables dans les 42 pays africains inclus dans l'étude. Toutefois, l'augmentation de la consommation dépasse systématiquement celle de l'investissement, puisque l'ensemble des pays de l'échantillon se situe en dessous de la ligne des 45 degrés. Les élasticités médianes sont estimées à 2,4 % pour l'investissement et à 3,5 % pour la consommation. Bien que cette analyse repose sur des corrélations, elle met en évidence l'interaction dynamique entre la consommation et l'investissement sous l'effet des envois de fonds.

Le principal défi pour les gouvernements et les décideurs politiques consiste à mettre en place des stratégies permettant de canaliser une plus grande part des transferts de fonds vers des investissements productifs. Les envois de fonds jouant déjà un rôle essentiel et multiforme dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration du bien-être des ménages³, l'étape suivante est de les orienter vers un développement économique plus large. Les politiques visant à atteindre cet objectif consistent notamment à favoriser l'inclusion financière, à développer les obligations diaspora, à améliorer le climat d'investissement, à garantir la stabilité macroéconomique et à faire progresser les infrastructures et la stabilité sociopolitique. En créant des environnements propices à l'utilisation productive des transferts de fonds, les économies africaines peuvent libérer leur potentiel de transformation et faire des transferts de fonds un moteur essentiel de la croissance durable et inclusive.

Notes

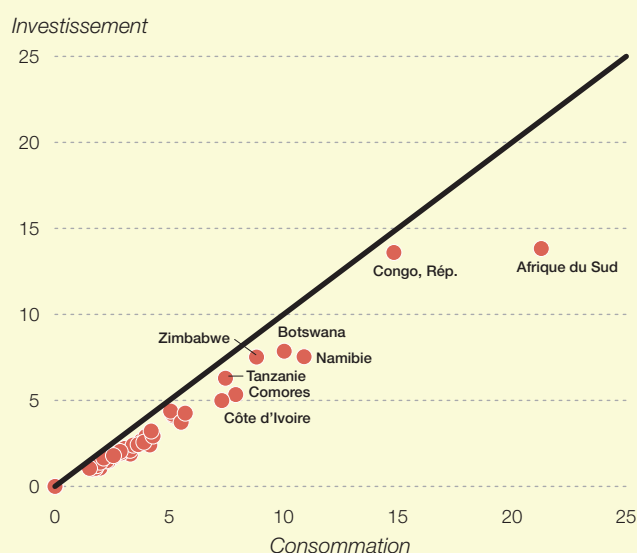
Cet encadré s'appuie sur Okara et al. (à paraître)).

1. Cazachevici et al. 2020.

2. Straubhaar et Vădean 2006; Zarate-Hoyos 2004.

3. Voir par exemple Adams et Page (2003, 2005) et Gupta et al. (2009).

FIGURE D'ENCADRÉ 2.5.2 Réactions de la consommation et de l'investissement aux envois de fonds en Afrique



Note: Basé sur un échantillon de 42 pays africains avec des données de 2000 à 2023. Les élasticités ont été estimées à l'aide de régressions moindres carrés ordinaires de l'investissement sur les envois de fonds, et de la consommation sur les envois de fonds. Les variables de contrôle ont été exclues afin d'évaluer directement la réaction de l'investissement et de la consommation aux variations des envois de fonds, sans ajuster les résultats en fonction des spécificités de chaque pays. Cette approche permet d'observer les tendances dans divers contextes économiques, mais elle explique aussi la présence de grandes élasticités observées dans certains pays, notamment en Libye, en Angola et au Gabon, qui ont finalement été exclus du résultat final. L'Érythrée et le Sud-Soudan sont également exclus car leurs élasticités ne sont pas statistiquement significatives.

Source: Calculs des services sur la base des statistiques de la Banque africaine de développement

Par rapport à la période précédant la pandémie de COVID-19, **l'APD en faveur de l'Afrique** a fortement augmenté, atteignant en moyenne 65,3 milliards de dollars par an en 2020–21, soit une hausse de 33 % par rapport aux 49,1 milliards de dollars par an en 2017–19. Cette augmentation reflète les efforts des bailleurs de fonds pour renforcer leur soutien aux pays africains face à l'accroissement des besoins de financement du développement et des urgences humanitaires engendrés avec la pandémie. Bien qu'elle représente la deuxième source de flux financiers extérieurs vers l'Afrique, l'APD demeure insuffisante pour combler significativement le déficit de financement du continent. Après un bond de près de 30 % en 2020, les flux d'APD reviennent progressivement aux tendances d'avant la pandémie,

alors même que les défis de financement en Afrique continuent de s'aggraver. En 2022, alors que les principaux pays donateurs faisaient face à des contraintes budgétaires et à une incertitude mondiale croissante due à des chocs multiples, les flux d'APD vers l'Afrique ont chuté de plus de 5 % pour atteindre 54,5 milliards de dollars.

Avec une croissance mondiale atone et une montée des pressions publiques dans les pays développés en faveur de politiques plus nationalistes, les perspectives d'une augmentation significative de l'APD à court terme restent incertaines. Ces évolutions soulignent la nécessité urgente pour l'Afrique d'explorer et de privilégier des solutions locales endogènes pour relever ses défis en matière de financement du développement.

NOTES

1. <https://www.al-monitor.com/originals/2024/09/egypt-urban-inflation-rises-262-august-first-jump-five-months>.
2. Voir FMI (2024a).
3. L'Union européenne a fourni 8 milliards de dollars, tandis que le financement du FMI est passé de 3 à 8 milliards de dollars.
4. Il s'agit notamment des faibles réserves dues aux paiements effectués par le secteur de l'énergie – compte tenu de la demande de devises étrangères pour payer les importations de pétrole, la consommation d'énergie et les biens et services, y compris les biens d'équipement dans les activités d'exploration et de production pétrolières – et par le secteur des entreprises, y compris le rapatriement des bénéfices par les multinationales et le paiement des dividendes, ainsi que les mauvaises récoltes dues à la sécheresse et les faibles performances à l'exportation qui en découlent, à la suite de la décision du Ghana Cocoa Board de revoir à la baisse de 19,8 % l'objectif de production pour la nouvelle saison.
5. En l'absence de données, les flux d'APD sont supposés constants en 2023.
6. CNUCED 2024.

DYNAMIQUE DE LA DETTE DE L'AFRIQUE ET CONSÉQUENCES POUR LE FINANCEMENT DE SON DÉVELOPPEMENT

3

Dynamique de la dette de l'Afrique et conséquences pour le financement de son développement

Les ratios de la dette publique se stabilisent, quoique les niveaux restent supérieurs à ceux d'avant la pandémie de COVID-19, et des risques subsistent

L'assouplissement des conditions financières mondiales, la forte dynamique de croissance et les mesures d'assainissement budgétaire prises depuis la fin de la pandémie de COVID-19 (tableau 3.1) contribuent à la stabilisation des ratios dette publique/produit intérieur brut (PIB). Après deux années de conditions financières mondiales strictes qui ont limité l'accès de nombreux pays africains aux marchés des euro-obligations et alourdi les fardeaux de la dette, les écarts de taux des emprunts souverains africains se resserrent. De nombreux pays ont récemment émis des euro-obligations, ce qui marque la fin de deux ans d'absence de la région aux marchés internationaux des capitaux. En outre, plusieurs pays ont mis en œuvre la suppression (totale ou partielle) des subventions aux carburants (Angola, Guinée, Kenya et Nigeria) ou prévoient d'éliminer des subventions à l'énergie en 2025 (Sénégal et Égypte). Les négociations sur la restructuration de la dette ont également constitué une incitation supplémentaire à une gestion budgétaire prudente au Ghana, en Zambie et en Éthiopie. Néanmoins, compte tenu des effets des taux de change et des coûts d'emprunt toujours élevés malgré l'assouplissement des conditions financières, les ratios d'endettement sont restés supérieurs aux niveaux d'avant la pandémie et de fortes vulnérabilités liées à la dette persistent du fait de la hausse des remboursements.

Les mesures d'assainissement budgétaire mises en place par plusieurs gouvernements ont empêché l'accumulation de nouvelles dettes dans de nombreux pays, ce qui, conjugué à la reprise économique consécutive à la pandémie de COVID-19, a contribué à placer la dette sur une trajectoire descendante. Selon les estimations, le ratio médian dette/PIB est passé de 63,5 % en 2021–2023 à environ 60 % en 2024 et devrait encore diminuer pour atteindre 59,2 % en 2025. Néanmoins, les vulnérabilités de la dette restaient élevées en octobre 2024, avec 9 pays africains en situation de surendettement et 11 autres présentant un risque de surendettement élevé. Ces vulnérabilités ont été amplifiées par la hausse des coûts du service de la dette provoquée par les taux d'intérêt mondiaux élevés et l'enchérissement du dollar américain.

La décomposition des flux générateurs d'endettement met en évidence l'importance du déficit primaire, des paiements d'intérêts et du ralentissement économique comme moteurs de l'accumulation de dette pendant la pandémie de COVID-19 en 2020 (figure 3.1). Depuis 2022, cependant, parmi les facteurs d'accumulation de la dette de l'Afrique, le déficit primaire a été progressivement remplacé comme facteur prédominant par la dépréciation du taux de change et les charges d'intérêts.

Cette évolution souligne à quel point les risques de change sont devenus importants. En effet, plus de 70 % de la dette africaine est libellée en devises étrangères, principalement en USD, et la plupart des monnaies africaines se sont fortement dépréciées par rapport au dollar des États-Unis en 2023–2024. Cependant, dans une certaine mesure, les taux de croissance enregistrés

TABEAU 3.1 Mesures génératrices de recettes fiscales introduites par certains pays africains , 2020–2024

Pays	Année	Mesure
Burundi	2023	Introduction d'une taxe de 5 % sur les hôtels et les restaurants et de 22 % sur les services financiers mobiles.
Cameroun	2022	Introduction d'une taxe de 0,2 % sur le transfert et le retrait d'argent via les portefeuilles mobiles.
Congo, Rép.	2020	Introduction d'un droit de timbre électronique de 50 francs CFA par facture (de données) postpayée.
Congo, Rép. dém.	2020	Introduction d'une nouvelle taxe pour les consommateurs de téléphonie mobile, comprenant un paiement annuel de 1 USD pour les appareils 2G et de 7 USD pour les modèles 3G/4G.
Éthiopie	2023	Introduction de nouvelles taxes sur les services de téléphonie mobile et sans fil (Internet, voix et SMS) à hauteur de 5 %.
Ghana	2021	Introduction d'une taxe de 1 % sur la valeur des marchandises (COVID-19 Health Recovery Levy), similaire à une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée ou de la taxe sur le chiffre d'affaires.
	2022	Introduction d'une nouvelle taxe de 1,5 % sur toutes les transactions électroniques supérieures à 100 cedis (13 USD, 11 £) à compter du 1 ^{er} mai 2022.
Guinée	2021	Augmentation de la taxe sur le marketing mobile de 400 francs guinéens à 640 francs guinéens par connexion et par an ; augmentation du droit d'accise sur les appels vocaux de 1 à 2 francs guinéens par seconde.
Kenya	2021	Hausse du droit d'accise sur les services mobiles de 15 à 20 %.
	2024	Suppression progressive des taux préférentiels de l'impôt sur les sociétés applicables aux zones économiques spéciales et aux zones franches d'exportation, auparavant fixés à zéro.
	2024	Dans le cadre de la Stratégie à moyen terme en matière de revenus (2024/2025–2026/2027), les autorités envisagent une proposition visant à réduire l'impôt sur le revenu des sociétés de 30 % à 25 %.
Lesotho	2020	Augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée de 12 % (taux réduit) à 15 % (taux général).
Mauritanie	2020	Hausse des droits de douane sur les cartes à gratter de 15 à 30 %.
	2023	Augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée sur les télécommunications de 16 % à 18 %, et création d'un impôt spécial sur le revenu de 5 % pour les entreprises du secteur.
Nigeria	2020	Relèvement du taux de la taxe sur la valeur ajoutée de 5 % à 7,5 %.
	2022	La loi sur l'autorité d'assurance-maladie de 2022 a imposé une taxe sur les télécommunications d'au moins 1 kobo par seconde sur les appels du système GSM.
	2022	Introduction de droits d'accise de 5 % sur les services de télécommunications (postpayés et prépayés).
Rwanda	2023	Tranches de revenu en francs rwandais et taux d'imposition : 0–60 000 : revenu exonéré d'impôt ; 60 001–100 000 : 10 % ; 100 001–200 000 : 20 % ; ≥ 200 001 : 30 %.
Sierra Leone	2020	Augmentation du droit d'accise sur les appels internationaux entrants de 0,09 à 0,14 USD par minute.
Tanzanie	2021	Introduction d'une taxe sur la recharge de crédit téléphonique allant de 5 à 223 shillings de Tanzanie en fonction de la valeur de la recharge.
	2021	Introduction d'une taxe sur les transactions d'envoi et de retrait d'argent mobile, comprise entre 10 et 10 000 shillings de Tanzanie.
Ouganda	2021	Introduction d'un droit d'accise de 12 % sur les données à partir du 1 ^{er} juillet 2021.

Source : GSMA 2023.

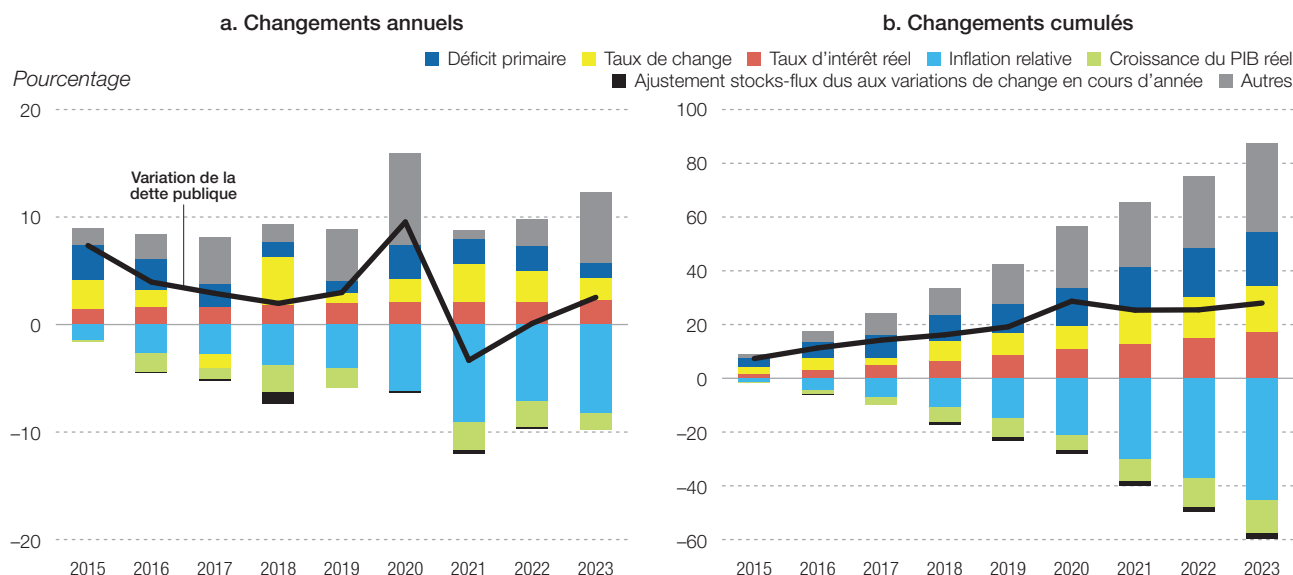
par l'Afrique au cours de ces dernières années ont eu un impact compensatoire, appuyé par une inflation élevée, qui a contribué à réduire le rythme d'accumulation de la dette. En 2021–2023, la contribution cumulée de la croissance du PIB réel a été suffisamment forte pour compenser l'influence des taux d'intérêt, entraînant ainsi une réduction de la dette. D'autres flux générateurs de dette, tels que les opérations hors budget, le soutien à des entreprises publiques fragiles, la recapitalisation des banques publiques et l'apurement des arriérés, ont également façonné la trajectoire de la dette. Compte tenu de ces flux, la dette a

souvent tendance à augmenter plus rapidement que ne l'imposent les conditions budgétaires.¹

Malgré les mesures d'assainissement budgétaire visant à alléger les fardeaux de la dette, si les gouvernements ne parviennent pas à améliorer durablement leur solde primaire pour compenser la hausse des taux réels et la baisse de la croissance potentielle, la dette souveraine continuera d'augmenter, et le poids de la dette persistant annulera les gains tirés de l'assainissement budgétaire (encadré 3.1).

L'amortissement de la dette absorbe une part substantielle des recettes publiques en Afrique

FIGURE 3.1 Décomposition des moteurs de la dette africaine, 2010–2023



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

ENCADRÉ 3.1 Impact sur la dette publique de l'écart entre les taux d'intérêt et la croissance en Afrique

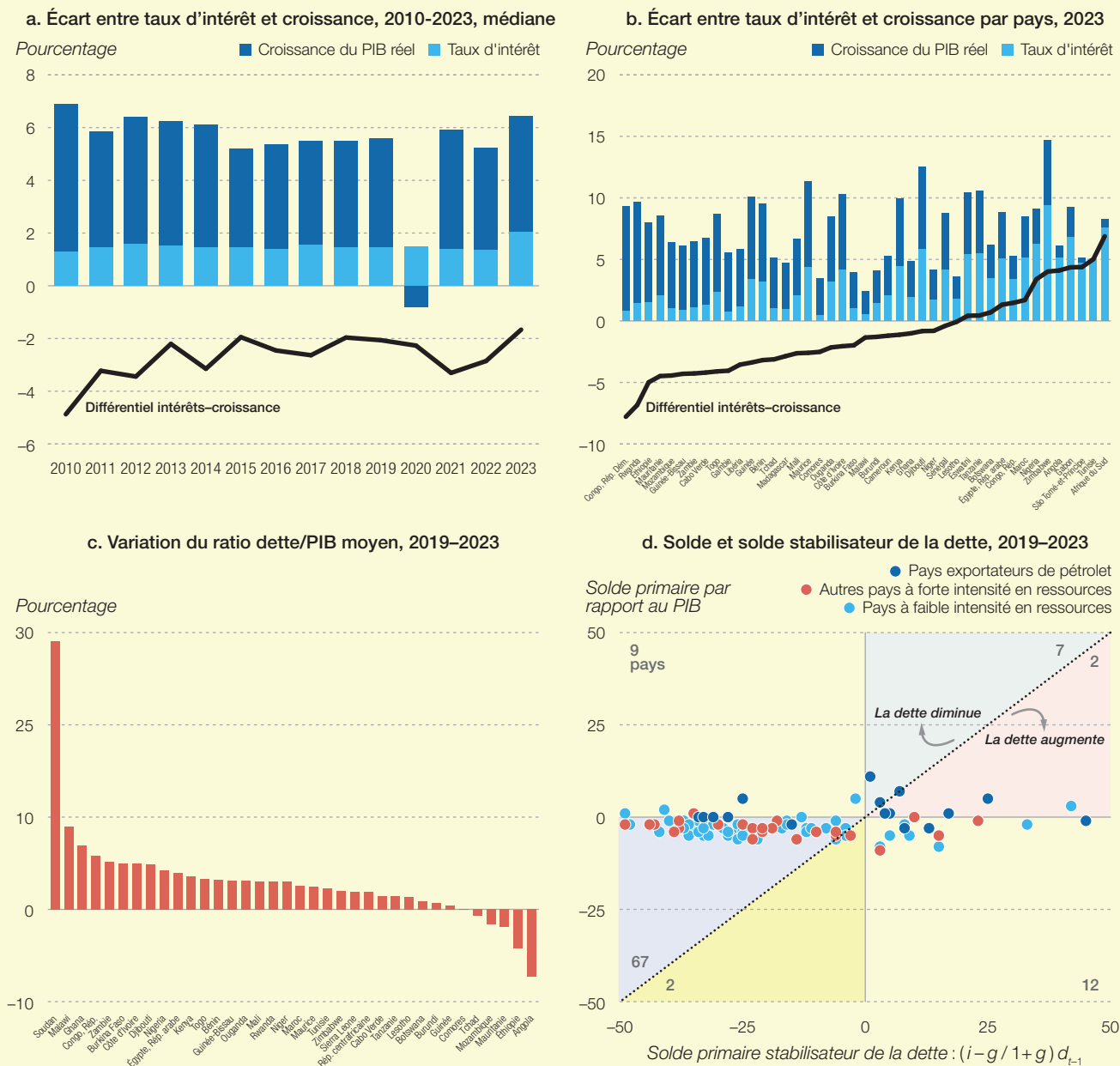
L'écart médian entre les taux d'intérêt et la croissance en Afrique s'est resserré progressivement, passant de -4,9 % en 2010 à -1,7 % en 2023 (figure d'encadré 3.1.1a).¹ En 2010–2019, la forte croissance du PIB et les faibles taux d'intérêt mondiaux expliquent le creusement de l'écart entre les taux d'intérêt et la croissance. Pendant la pandémie de COVID-19, la croissance atone du PIB a conduit à un écart médian de -3,3 % en 2020–2021. Le resserrement des conditions financières mondiales qui a commencé en 2022 a vu les taux d'intérêt grimper, ce qui a freiné l'effet du taux de croissance supérieur à la moyenne mondiale de l'Afrique et contribué à faire baisser l'écart négatif médian entre les taux d'intérêt et la croissance à -1,7 % en 2023. Les pays africains présentent une grande dispersion, l'écart allant de -7,8 % en République du Congo à +6,9 % en Afrique du Sud en 2023 (figure d'encadré 3.1.1b).

Pour la plupart des pays africains, l'écart négatif entre les taux d'intérêt et la croissance aurait dû suffire à placer la dette sur une trajectoire descendante en 2022–2023. Cependant, au cours de cette période, le ratio d'endettement de la plupart des pays du continent a augmenté malgré cet écart négatif. Cette hausse s'explique par le fait qu'ils ont accumulé des déficits primaires élevés, supérieurs aux niveaux requis pour stabiliser la dette. Néanmoins, des écarts favorables entre les taux d'intérêt et la croissance ont permis à des pays comme l'Angola, l'Éthiopie, la Mauritanie, le Mozambique et le Tchad de réduire leur ratio d'endettement (figures d'encadré 3.1.1c et 3.1.1d). Si cette situation offre des avantages à court et à moyen terme, elle peut présenter des risques sur le long terme si la croissance ralentit ou si les taux d'intérêt augmentent, ou encore si les gouvernements deviennent complaisants et accumulent trop de dettes. En outre, les réductions des ratios dette/PIB ne conduisent pas nécessairement à une augmentation de l'espace budgétaire. Les paiements des intérêts et de l'amortissement de la dette sont tirés des recettes publiques et n'ont pas nécessairement de lien avec la taille du PIB. Ainsi, une diminution de l'importance de la dette par rapport au PIB d'un pays peut également s'accompagner d'un alourdissement du fardeau de la dette et d'un détournement de recettes publiques limitées, qui sont consacrées au paiement du service de la dette plutôt qu'à l'infrastructure et à l'investissement social.

(suite)

ENCADRÉ 3.1 Impact sur la dette publique de l'écart entre les taux d'intérêt et la croissance en Afrique (suite)

FIGURE D'ENCADRÉ 3.1.1 Écart entre taux d'intérêt et croissance en Afrique



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement à partir des Statistiques sur la dette internationale de la Banque mondiale et des statistiques de la Banque africaine de développement.

Note

1. En raison de restrictions de données, le taux d'intérêt utilisé dans cette analyse est le taux d'intérêt moyen des nouveaux engagements de dette extérieure souscrits.

(figure 3.2). Le service médian total de la dette est estimé à 28,1 % de ces recettes pour 2024 et devrait passer à 29,2 % en 2025. Il est également probable que les tensions sur les liquidités extérieures augmentent, comme le montre la progression du ratio du service total de la dette par rapport aux exportations de biens et de services, qui est passé de 22,0 % en 2015–2019 à 29,2 % en 2020. Ce ratio était estimé à 22,0 % en 2024 et devrait augmenter, bien que marginalement, pour atteindre 22,7 % en 2025. La majeure partie de la dette de l'Afrique étant libellée en dollars des États-Unis, les tensions sur les liquidités pourraient encore s'accroître si les recettes d'exportation ou d'autres sources de devises ne compensent pas les sorties de ressources résultant de l'augmentation des paiements au titre du service de la dette.

L'augmentation du fardeau de la dette et les tensions sur les liquidités extérieures ont contraint les gouvernements à réduire les dépenses publiques dans des domaines essentiels du développement. En 2010–2019, par exemple, les dépenses publiques moyennes pour l'éducation en Afrique étaient de 3,6 % du PIB, en dessous de la moyenne mondiale de 4,2 %, et celles consacrées à la santé étaient encore plus faibles,

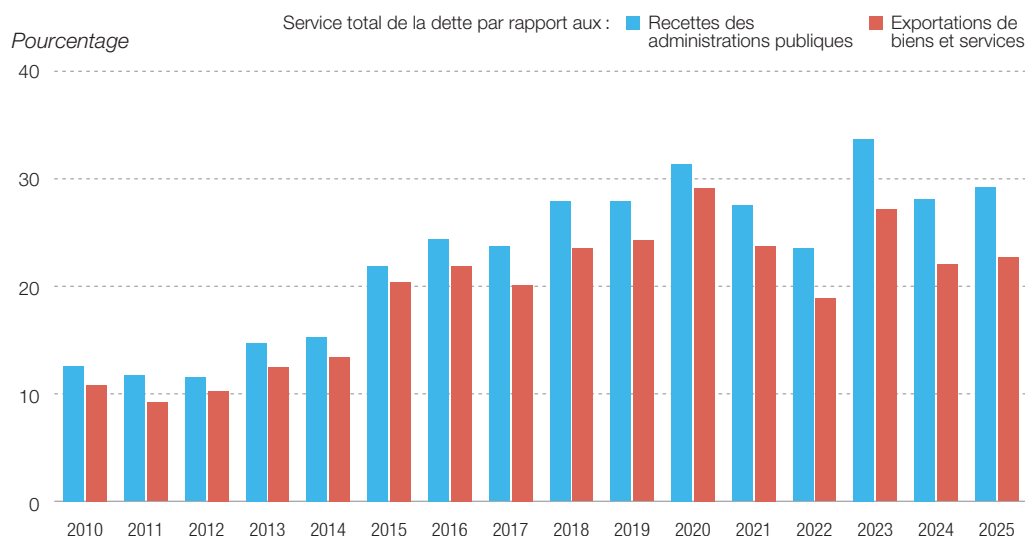
à 1,8 %.² Pour revenir à une situation budgétaire saine et à une dette viable, de nombreux pays africains devront restructurer et reprofiler les échéances. La Zambie, le Ghana et l'Éthiopie ont déjà progressé dans la négociation de la restructuration de la dette, ce qui constitue un enseignement pour les pays qui cherchent à en faire de même.

Après quatre années de chocs en cascade, les conditions financières mondiales s'assouplissent, mettant fin à une absence de deux ans d'accès aux marchés des euro-obligations

Les écarts de rendement des obligations souveraines africaines ont tendance à diminuer, mais restent nettement supérieurs à la moyenne mondiale (figure 3.3). À mesure que les conditions du marché mondial s'améliorent, plusieurs pays africains, dont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Kenya et le Sénégal, sont revenus sur les marchés internationaux pour émettre des obligations souveraines, mais ces émissions leur ont coûté plus cher qu'auparavant. La nouvelle euro-obligation du Kenya, par exemple, a été émise à un taux de coupon plus élevé que les 6,875 % offerts sur celle arrivée à échéance en 2024. Le Sénégal a emboîté le pas en levant 750 millions d'USD dans

Les écarts de rendement des obligations souveraines africaines ont tendance à diminuer, mais restent nettement supérieurs à la moyenne mondiale

FIGURE 3.2 Service total de la dette publique en Afrique, 2010–2025



Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement d'après les Statistiques sur la dette internationale de la Banque mondiale.

FIGURE 3.3 Écart souverain de l'Afrique par rapport à l'Indice obligataire des marchés émergents (EMBI Global)



Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement d'après Haver Analytics.

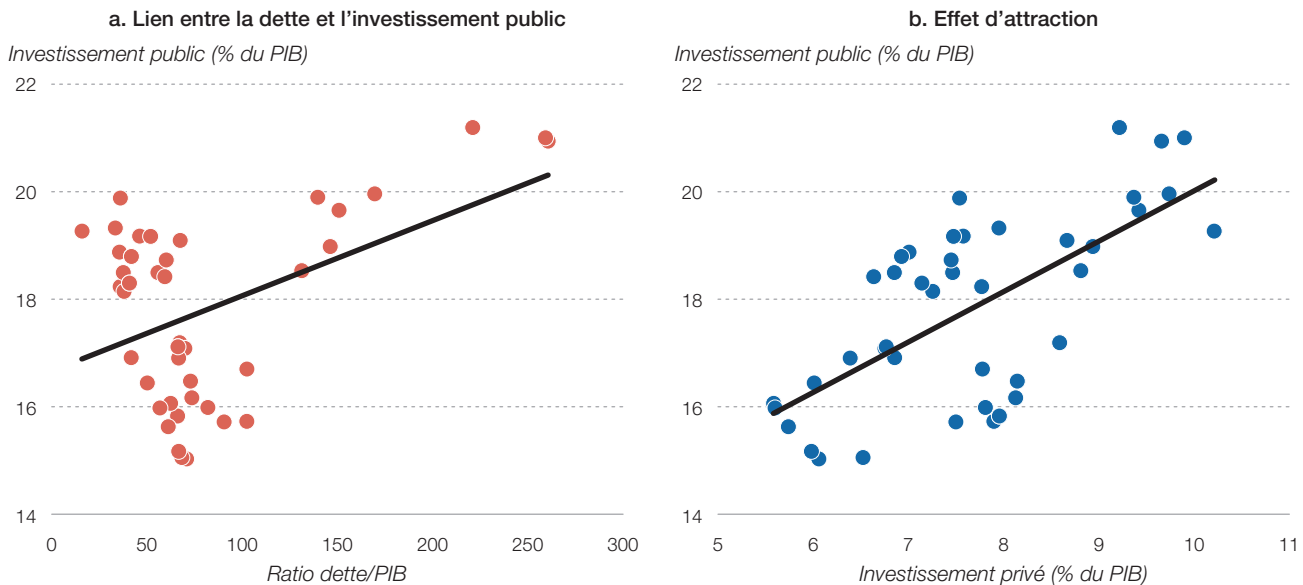
le cadre d'une émission d'euro-obligations en juin 2024, à un taux de 7,75 %, inférieur à ceux affichés par le Bénin (7,9 %) et le Kenya (10,37 %) sur leurs émissions, mais légèrement au-dessus de celui de la Côte d'Ivoire, qui a émis 2,6 milliards d'USD à un taux de 6,61 % en janvier 2024.

Le retour des pays africains sur les marchés des capitaux souligne le fait que les euro-obligations restent une option valable pour financer le développement de l'Afrique. Cependant, avec les remboursements de dette importants prévus pour 2024 (74 milliards d'USD) et 2025 (67 milliards d'USD), la plupart des émissions ont été et restent destinées à refinancer la dette antérieure arrivant à échéance, plutôt que d'investir dans les secteurs productifs et le développement du capital humain. Cela met ainsi en péril les perspectives de croissance future et la capacité de remboursement de la dette. En outre, ces émissions d'obligations offrent des taux de coupon plus élevés que ceux des emprunts émis précédemment et arrivant à échéance. Alors que les conditions financières mondiales s'assouplissent progressivement, les gouvernements africains continueront d'être confrontés à la combinaison d'un lourd fardeau de la dette, d'une pénurie de financements extérieurs et de tensions temporaires sur les liquidités.

La dette accumulée en Afrique a été utilisée pour stimuler l'investissement, mais ces investissements financés par la dette n'ont pas soutenu la croissance en raison d'une faible efficience

Des investissements publics importants et ambitieux ont été une source majeure de l'accroissement récent de la dette. Compte tenu des ressources nationales limitées, la dette est un outil essentiel pour financer les investissements publics. Cependant, un endettement excessif peut être coûteux, car il risque d'entraîner une atteinte à la réputation, une perte d'accès aux marchés financiers, une dépression de l'activité du secteur privé et un retrait des investissements directs étrangers des pays. En effet, l'accumulation de dette entre 1980 et 2022 a été positivement corrélée à la hausse de l'investissement public (figure 3.4a). En outre, l'investissement public en Afrique est positivement corrélé à l'investissement privé (figure 3.4b), ce qui met en lumière un effet d'attraction essentiel pour stimuler la croissance économique. De nombreux pays africains ont ainsi profité des financements disponibles à des taux historiquement bas pour financer l'investissement, en particulier dans les années 2010. Mais beaucoup n'ont pas tiré pleinement parti de cette opportunité pour soutenir une croissance

FIGURE 3.4 Dette publique, investissement et croissance en Afrique, 1980–2022



Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement d'après les statistiques des *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international.

inclusive, et ont soit gaspillé une partie de ces financements vitaux, soit les ont dépensés dans des projets d'investissement à faible rendement économique et social.

Si l'accumulation de dette est associée à une augmentation de l'investissement public, il est également prouvé que le lien entre le financement par la dette et le rôle joué par l'investissement public pour stimuler la croissance est affaibli par la faible efficacité. En effet, les rendements sur la croissance des investissements financés par la dette sont plus faibles en Afrique que dans d'autres économies à revenu faible ou intermédiaire. Les données montrent que l'Afrique

présente un déficit d'efficacité de l'investissement public de 39 %, plus élevé que l'Europe (17 %) ou l'Asie (29 %).³ Cela suggère qu'avec des politiques axées sur l'amélioration de l'efficacité et des rendements, les pays africains pourraient maximiser les résultats de l'investissement public sans augmenter les dépenses. Pour que les futurs programmes d'investissement s'avèrent rentables, les décideurs politiques doivent être conscients que l'amélioration de la qualité des institutions est le déterminant majeur de l'efficacité des investissements publics, ce qui est essentiel pour garantir que la dette est orientée vers des investissements productifs qui stimulent la croissance.

NOTES

1. En l'absence d'informations fiables et cohérentes sur les autres flux générateurs de dette, ce rapport ne tente pas d'isoler leurs contributions. Par défaut, ces flux sont regroupés avec les données résiduelles, ce qui explique en partie la contribution importante des « autres flux » aux résultats finaux. Une étude récente a montré qu'en moyenne, dans tous les pays d'Afrique subsaharienne, les ajustements stocks-flux (ASF) médians ont représenté environ 1,5 % du PIB par an en 2013–2022 (FMI, 2023b).
2. Banque africaine de développement, 2024.
3. Banque africaine de développement, 2021.

MOBILISATION DES RESSOURCES NATIONALES POUR FINANCER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

4

Les pays africains continuent d'avoir des difficultés pour augmenter leurs recettes publiques et fiscales

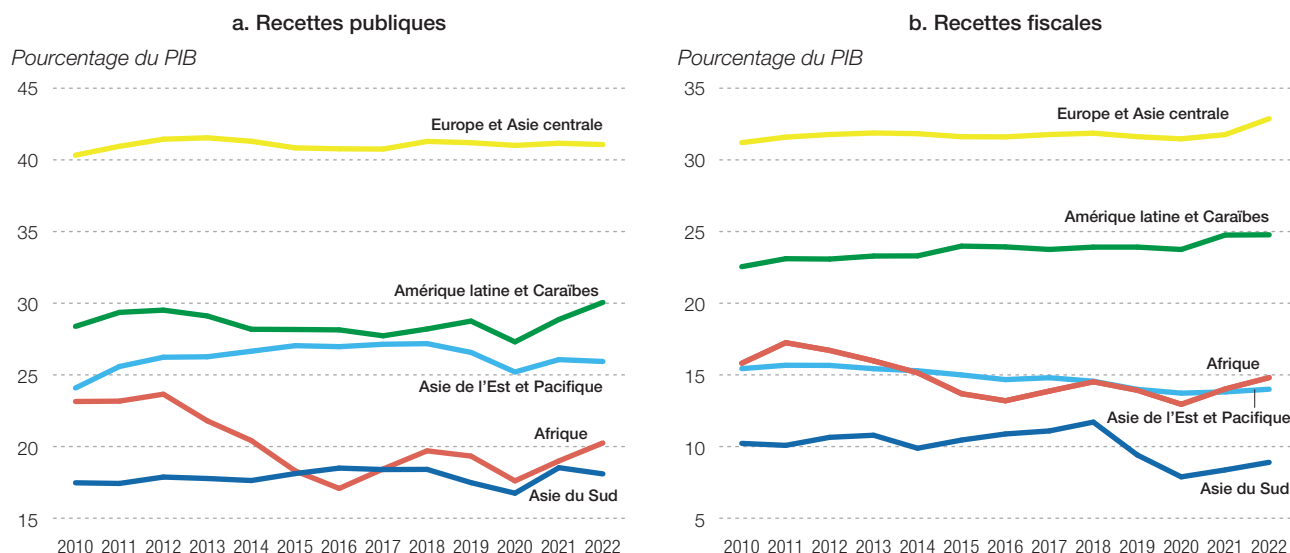
La transformation structurelle de l'Afrique et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, de l'Agenda de Paris sur le climat, de la Stratégie décennale 2024–2033 de la Banque africaine de développement ainsi que de son Agenda des cinq grandes priorités « High 5 » nécessitent une mobilisation accrue des ressources nationales et des actions politiques stratégiques pour améliorer la productivité du capital en Afrique dans tous les secteurs de l'économie. Le coût de la réalisation des Objectifs de développement durable d'ici 2030 sur le continent est estimé à environ 1 300 milliards d'USD par an, soit l'équivalent de 42 % du produit intérieur brut (PIB) africain estimé pour 2023.¹

Pour lever un financement aussi colossal, les pays africains doivent d'abord accroître la mobilisation de leurs ressources nationales en se concentrant sur les recettes publiques, généralement constituées en grande partie de recettes fiscales. Il s'agit en effet du principal instrument utilisé par les gouvernements africains pour financer le développement économique et social. Une mobilisation suffisante des ressources nationales au travers des recettes publiques peut contribuer à soutenir les efforts visant à fournir des services sociaux adéquats et de qualité et à développer les infrastructures, de façon à favoriser une croissance plus inclusive et durable. Malgré les efforts récents, les recettes publiques moyennes de l'Afrique (hors dons) ont décliné de 23,1 % du PIB en 2010 à 20,2 % en 2022 (figure 4.1a).

La contraction des recettes publiques est principalement due à une baisse constante des recettes fiscales, qui constituent la principale source de financement intérieur dans la plupart des pays africains. Les recettes fiscales sont passées de 15,8 % du PIB en 2010 à 14,8 % du PIB en 2022 (figure 4.1b). Ce déclin s'explique en partie par l'inefficacité des systèmes de collecte des impôts et l'utilisation insuffisante des technologies numériques. En 2015–2019, les recettes fiscales moyennes de l'Afrique ne représentaient que 13,9 % du PIB, soit moins que le seuil de 15 % nécessaire pour qu'un pays en développement puisse financer la réalisation de ses Objectifs de développement durable.² Ce ratio est également bien inférieur à la moyenne pour l'Amérique latine (23,9 %) et représente moins de la moitié de la moyenne pour l'Europe et l'Asie centrale (31,7 %) sur la même période.

Dans toute l'Afrique, la pandémie de COVID-19 a exacerbé les défaillances existantes du recouvrement des recettes, aggravant la situation budgétaire fragile des économies africaines. Au plus fort de la pandémie en 2020, les recettes fiscales ont chuté de 1,0 point de pourcentage par rapport à 2019 pour atteindre 12,9 % du PIB. La relance économique après la reprise des activités a conduit à une amélioration progressive des ratios de recettes pour se rapprocher des niveaux d'avant la pandémie. Les estimations pour la période post-pandémique (2021–2022) mettent en évidence le redressement des recettes fiscales à 14,4 % du PIB en moyenne. Bien que 30 pays africains aient enregistré une hausse de ces recettes en 2022 par rapport à la moyenne des cinq années précédant l'épidémie de COVID-19, seuls 20 pays affichaient un niveau supérieur au seuil de 15 %.

FIGURE 4.1 Recettes publiques et fiscales par région du monde, 2010–2022



Note: Les données se réfèrent à 2010–2023 pour les recettes publiques et à 2010–2022 pour les recettes fiscales dans les autres régions, à l'exception de l'Afrique où les données de 2023 sont disponibles. Par souci de cohérence, les chiffres des recettes publiques en 2023 sont exclus.
Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement d'après les données sur les *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international.

Les tendances des recettes publiques reflètent celles des recettes fiscales. Les recettes publiques ont diminué de 1,7 points de pourcentage pour atteindre une moyenne de 17,6 % du PIB en 2020, contre 19,3 % en 2019. En 2022, elles ont atteint 20,2 % du PIB, ce qui représente un redressement par rapport à la baisse induite par la pandémie de COVID-19. Là encore, les résultats de l'Afrique sont moins performants que ceux des régions mondiales de comparaison, à l'exception de l'Asie du Sud (18,1 % du PIB).

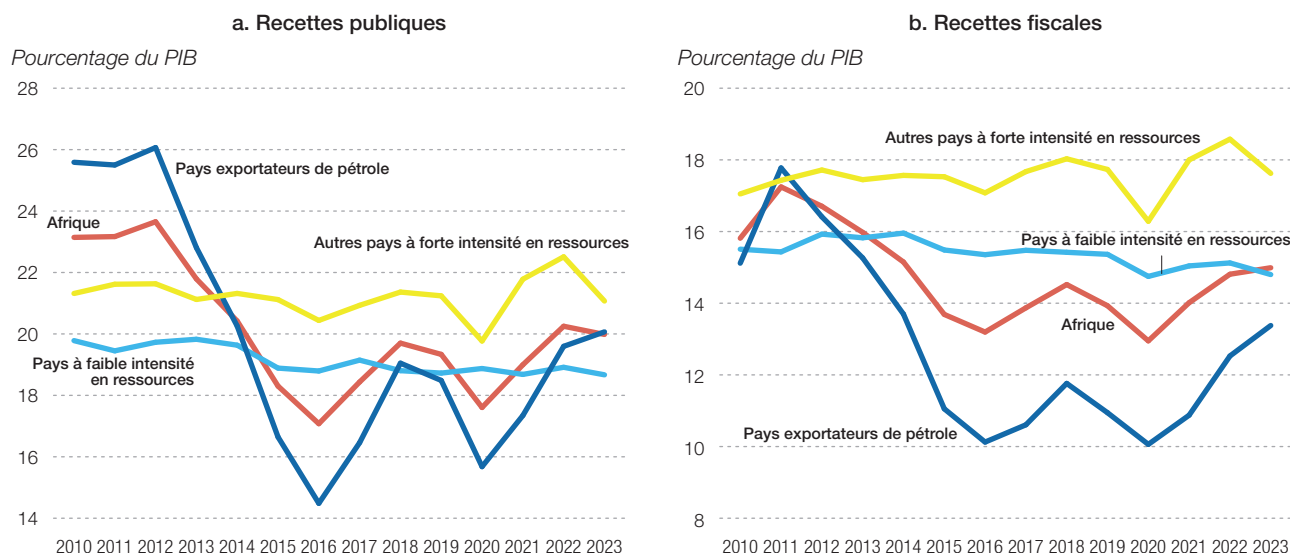
Reflétant la diversité économique du continent, les ratios de recettes publiques varient considérablement d'un groupe de pays à l'autre. L'évolution des recettes en Afrique a été principalement menée par la catégorie des pays riches en d'autres ressources (figure 4.2). Les recettes publiques et fiscales en 2023 s'y élèvent à 21,1 % et 17,6 % du PIB, ce qui permet à ces pays de conserver leur position du groupe le plus performant en matière de mobilisation des recettes depuis une décennie. Dans les pays exportateurs de pétrole, les recettes publiques ont augmenté régulièrement, passant de 15,7 % du PIB en 2020, soit le niveau le plus bas des groupes de pays, à 20,1 % en 2023, après avoir chuté de

2,8 points de pourcentage entre 2019 et 2020 en raison de la baisse des cours de l'énergie. Les recettes fiscales ont suivi une tendance similaire, en augmentant régulièrement au cours de la période qui a suivi la pandémie de COVID-19 pour s'élever à 13,4 % du PIB en 2023, contre 10,1 % en 2020.

Les recettes publiques totales comme les recettes fiscales sont influencées par le caractère cyclique des cours des matières premières. Les recettes fiscales des pays non riches en ressources naturelles, qui dépendent des impôts directs sur le revenu, tels que l'impôt sur les sociétés et les régimes de prélèvement à la source, sont restées relativement stables depuis 2020, oscillant autour de 15 % du PIB. Cette stagnation met en évidence les inefficacités persistantes des systèmes de collecte de l'impôt, car ces niveaux restent inférieurs à ceux des années 2010, lorsque les ratios recettes fiscales/PIB se situaient dans une fourchette de 15,3–16,0 %.

La mobilisation des recettes diffère selon les régions africaines, l'Afrique du Nord et l'Afrique australe étant les plus performantes (figure 4.3). Les recettes publiques moyennes pour la période 2010–2023 représentaient 26,2 % du PIB

FIGURE 4.2 Recettes publiques et fiscales par groupes de pays, 2010–2023



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement d'après les données sur les *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international.

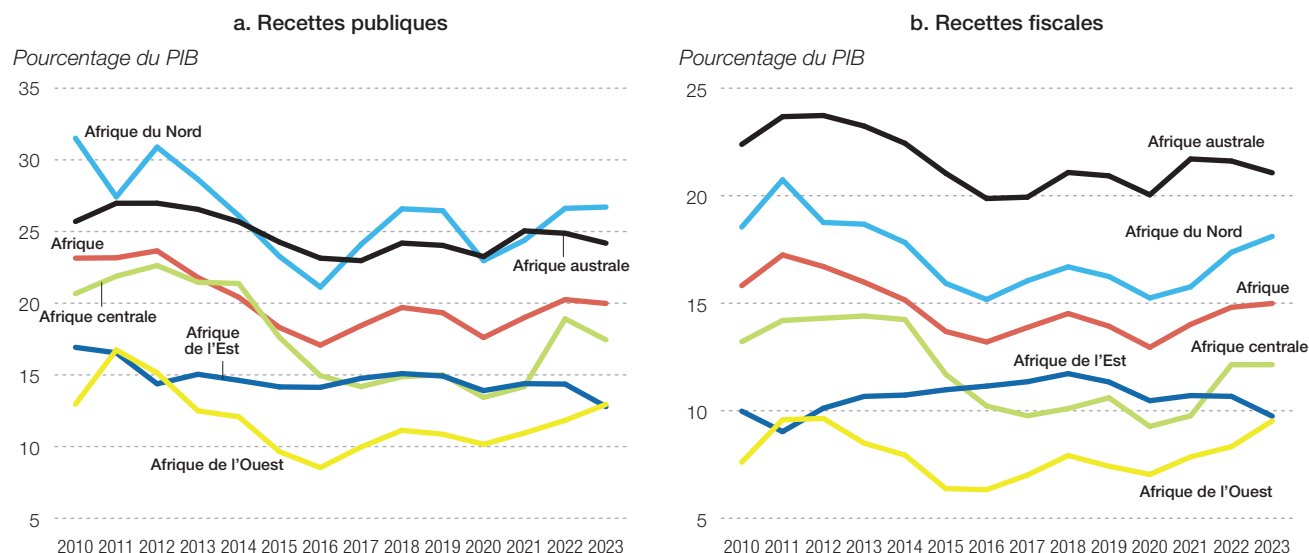
en Afrique du Nord et 24,8 % du PIB en Afrique australe. Pour l'Afrique du Nord en particulier, les réformes visant à améliorer le recouvrement des impôts et la gestion des finances publiques ont permis de réaliser des progrès considérables dans la mobilisation des ressources nationales ces dernières années.³ Le recouvrement des recettes fiscales en Afrique du Nord a été le plus élevé en Algérie (27,8 % du PIB en 2023) et en Tunisie (25,2 %), reflétant principalement des efforts axés sur l'adaptation du cadre législatif, la formation approfondie du personnel des bureaux de collecte des recettes, le renforcement de la coopération internationale pour soutenir l'administration et la conformité fiscales, et l'utilisation de technologies numériques pour moderniser l'efficacité du système des impôts. Au Maroc, les recettes fiscales représentaient de 21,0 % du PIB, ce qui reflète les bénéfices tirés de plusieurs réformes fiscales, notamment la simplification des procédures, l'élargissement de l'assiette et le renforcement de l'administration.

Le niveau relativement élevé des recettes fiscales en Afrique australe reflète plusieurs réformes des impôts qui ont permis d'élargir l'assiette. Les exemples incluent l'Angola, où le gouvernement a amélioré l'efficacité de la collecte des impôts

et réduit l'évasion fiscale; São Tomé-et-Príncipe, où la mobilisation des ressources nationales a été renforcée grâce à l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée et aux réformes prévues dans le secteur de l'énergie; et l'Afrique du Sud. Dans ce dernier pays, les autorités fiscales ont mis en œuvre un taux minimum général pour soutenir l'assiette de l'impôt sur le revenu des sociétés et déployé l'intelligence artificielle, ainsi que des technologies d'apprentissage automatique, pour rendre le recouvrement des recettes plus efficace en assurant l'amélioration de la conformité et de l'application de la législation des impôts.

Les régions ayant les ratios de recettes fiscales les plus faibles sont l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est, avec une moyenne de 7,9 % et 10,6 % du PIB, respectivement, sur la période 2010–2023. En Afrique de l'Ouest, Cabo Verde et le Sénégal affichent les ratios les plus élevés en 2023, soit 18,8 % et 18,7 % respectivement, suivis par le Burkina Faso, à 18,3 %. Bien que le Nigeria soit la plus grande économie régionale, son ratio recettes fiscales/PIB de 5,2 % était le plus faible de la région en 2022. Le pays a cependant progressé dans le recouvrement des recettes non pétrolières, avec un ratio moyen estimé à 10,8 % du PIB sur la période 2019–2022.

FIGURE 4.3 Recettes publiques et fiscales par région, 2010–2023



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement d'après les données sur les *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international.

Les économies africaines restent confrontées à des défis redoutables qui nuisent à leur capacité de mobilisation des ressources nationales nécessaires pour financer le développement et promouvoir une croissance durable et inclusive

Les études montrent que les performances d'un pays en matière de mobilisation des ressources intérieures dépendent de multiples facteurs (encadré 4.1). Les facteurs macroéconomiques comprennent le niveau de développement, l'encours de la dette, le taux d'investissement privé, la taille du secteur manufacturier, les termes de l'échange, la facilité d'accès au crédit privé, l'inflation et la dimension du secteur informel. Les

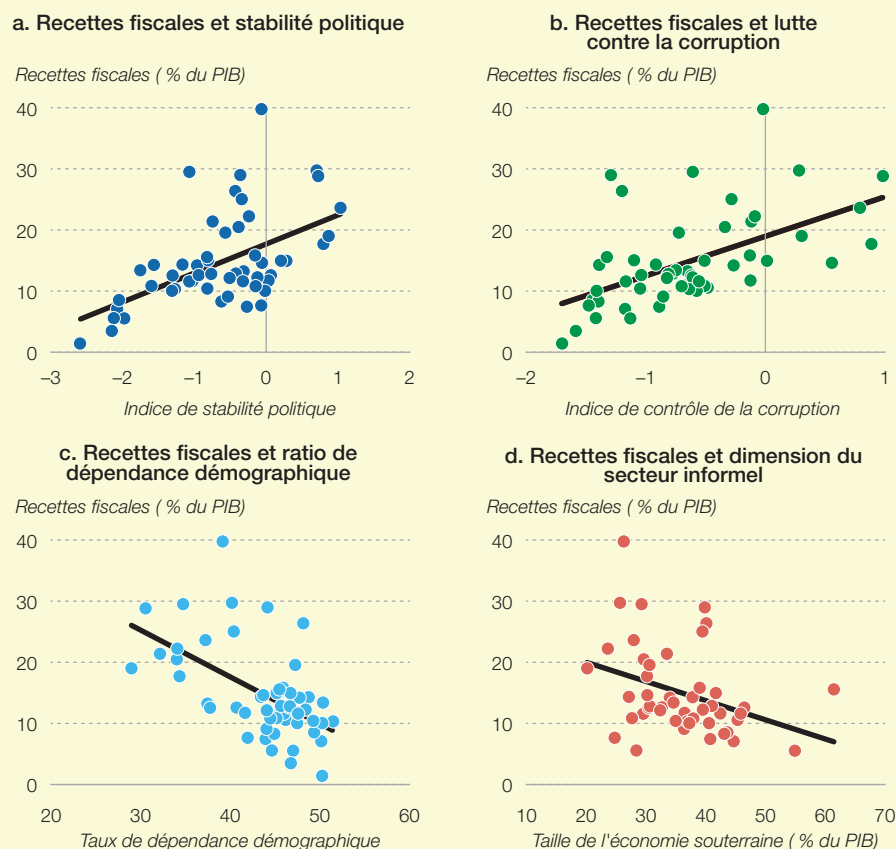
facteurs démographiques, tels que la proportion de la population active ou économiquement dépendante et le degré d'urbanisation, sont également des déterminants de la mobilisation des ressources intérieures. Au niveau institutionnel, un élément fondamental est la capacité des autorités à maintenir un environnement politique stable et à lutter contre la corruption, tout en créant un environnement économique favorable (avec des droits de propriété solides et des procédures administratives simplifiées). La faiblesse des administrations fiscales dans la plupart des pays africains est également un obstacle majeur à la mobilisation des ressources nationales.

ENCADRÉ 4.1 Facteurs institutionnels affectant les recettes fiscales en Afrique

L'analyse des bornes extrêmes est utilisée pour identifier les déterminants de la mobilisation des ressources nationales dans les pays africains sur la période 2010–2022. En accord avec d'autres études,¹ les résultats empiriques montrent qu'une meilleure qualité institutionnelle, incluant la stabilité politique, la lutte contre la corruption, un ratio de dépendance démographique plus faible et un secteur informel plus réduit, est associée à une plus grande mobilisation des ressources nationales en Afrique. En perturbant l'activité économique, l'instabilité politique et les conflits armés peuvent réduire la mobilisation des recettes fiscales par plusieurs canaux. En effet, ils découragent généralement les investissements nationaux et étrangers, réduisent l'assiette fiscale et provoquent une importante fuite des capitaux, ce qui rend plus difficile la mobilisation des ressources nationales.

La figure de l'encadré 4.1.1 révèle des corrélations positives et négatives nettes entre les recettes fiscales et certains des déterminants identifiés. Confirmant l'importance de la stabilité politique, les résultats montrent que les pays confrontés à des conflits, tels que la Somalie, le Soudan, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo, sont les moins efficaces en matière de mobilisation des ressources nationales. La corruption a également un effet néfaste sur la mobilisation des ressources domestiques, car elle contribue au détournement des fonds publics, dissuade les citoyens de payer leurs impôts et encourage les sorties financières illicites d'Afrique, privant ainsi les pays d'une source de revenus précieuse.

FIGURE D'ENCADRÉ 4.1.1 Recettes fiscales (en pourcentage du PIB) et facteurs institutionnels



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

(suite)

ENCADRÉ 4.1 Facteurs institutionnels affectant les recettes fiscales en Afrique (suite)

Bien que la population africaine soit en moyenne jeune, le ratio de dépendance démographique, mesuré par le rapport entre la population économiquement inactive (0–14 ans et 65 ans et plus) et la population économiquement active (15–64 ans), varie considérablement d'un pays à l'autre. Ce ratio augmente avec le chômage et l'inactivité, ce qui nuit à la mobilisation des ressources nationales; de même que l'augmentation de l'activité informelle, du fait de la réduction de l'assiette fiscale. Réduire le secteur informel est donc un défi majeur en vue d'une meilleure mobilisation des ressources nationales en Afrique.

Note

1. Sala-i-Martin 1997; Hlavac 2016; Bruns et Ioannidis 2020.

NOTES

1. Banque africaine de développement, 2023.
2. Selon Gaspar, Jaramillo et Wingender (2016), un ratio recettes fiscales/PIB de 15 % permet d'accélérer la croissance et le développement durable.
3. Banque africaine de développement, 2023.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Bien que les perspectives économiques de l'Afrique se soient améliorées, elles demeurent fragiles face aux multiples chocs mondiaux, régionaux et nationaux. En conséquence, de nombreux pays africains restent confrontés à des défis macroéconomiques, notamment une croissance volatile, des pressions inflationnistes persistantes, des vulnérabilités élevées liées à la dette, d'importants déficits budgétaires et une faible mobilisation des ressources domestiques. Des politiques monétaires, budgétaires et structurelles se renforçant mutuellement seront essentielles pour atteindre le double objectif de stimuler la croissance et de réduire l'inflation. Quand bien même un large éventail de politiques visant à stimuler la croissance est nécessaire, une amélioration de la coordination et du séquençage de ces politiques à court, moyen et long terme s'impose. De plus, des marges de manœuvre politiques limitées au niveau national justifierait le soutien de la communauté internationale.

Recommandations politiques à court terme

Assurer une coordination étroite des politiques monétaires et fiscales visant à remédier aux contraintes du côté de l'offre

- La réussite dans ce domaine permettra d'atteindre une inflation faible et stable, de maintenir les perspectives de croissance actuelles et de protéger l'économie contre les chocs mondiaux et nationaux. À court terme, les banques centrales d'Afrique devraient conserver leur politique monétaire restrictive pour freiner l'inflation, tandis que les autorités budgétaires apportent un soutien ciblé aux populations les

plus vulnérables par le biais de filets sociaux, afin d'éviter une nouvelle détérioration du niveau de vie. Les politiques monétaires et budgétaires doivent être mieux coordonnées et, plus que jamais, chercher à renforcer le côté de l'offre de l'économie et à améliorer la capacité des entreprises à s'adapter aux chocs intérieurs et extérieurs.

- Les politiques comprennent l'amélioration des infrastructures pour réduire les coûts du transport et de l'énergie, l'investissement dans l'agriculture pour accroître la production et réduire la dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires, l'investissement dans le capital humain pour garantir la complémentarité avec les infrastructures, l'expansion de la production nationale de produits pétroliers raffinés pour limiter la dépendance vis-à-vis des chaînes d'approvisionnement mondiales, ainsi que la promotion de l'industrialisation afin de créer des emplois et de diversifier les économies.
- Le renforcement du commerce et de la coopération au niveau régional peut également contribuer à amortir les chocs économiques mondiaux en réduisant la dépendance à l'égard des marchés extérieurs. Cette stratégie permettrait de répondre aux pressions inflationnistes persistantes auxquelles l'Afrique est confrontée en raison des contraintes du côté de l'offre, tout en plaçant le continent sur la voie d'une croissance plus durable et plus inclusive, de renforcer la résilience et d'épargner les réserves de change. En outre, si la politique monétaire restrictive entraîne des tensions dans le système financier, des outils macroprudentiels devraient être utilisés pour faire face aux risques pesant sur la stabilité financière.

Pour renforcer la résilience face aux chocs mondiaux, les gouvernements africains devraient constituer des réserves de change

Constituer des réserves de change pour renforcer la résilience aux chocs mondiaux et aux impacts négatifs de la dépréciation des taux de change sur les performances macroéconomiques, le commerce et l'économie en général

- Les pressions sur les taux de change ont de graves conséquences pour les économies africaines. Les récentes vagues de pressions à la baisse sur leurs monnaies ont imposé des coûts onéreux, notamment une hausse du coût de la vie, un alourdissement des fardeaux de la dette, des pressions sur les réserves de change, une incertitude accrue et des perturbations commerciales; autant d'effets qui menacent la stabilité macroéconomique et financière. Si bon nombre de ces pressions sont dues à des facteurs mondiaux, des problèmes intérieurs tels que des politiques de change et de gestion des réserves inappropriées, une monétisation des déficits budgétaires et une faible productivité relative sont également déterminants.
- Pour renforcer la résilience face aux chocs mondiaux, les gouvernements africains devraient constituer des réserves de change. Celles-ci sont nécessaires pour protéger l'économie contre les pressions sur les liquidités en devises étrangères et la dépréciation du taux de change, ainsi que pour éviter les risques financiers systémiques découlant du décalage des bilans et des échéances. Des mesures de gestion des flux de capitaux lors des sorties perturbatrices et des interventions sur le marché des changes peuvent être mises en œuvre, mais elles ne doivent pas se substituer aux ajustements macroéconomiques nécessaires. En outre, l'élimination des obstacles financiers à l'investissement, sectoriels ou autres, peut attirer des capitaux étrangers pour renforcer les réserves de change, stabiliser les taux, accroître les exportations et jeter les bases de la croissance économique future.

Poursuivre la restructuration préventive de la dette afin d'éviter que davantage de pays ne se retrouvent en situation de surendettement et de défaut de paiement potentiel

- Certains pays risquent de se retrouver en situation de surendettement, car ils sont confrontés à des remboursements élevés d'ici 2025–2026

et à une pression sur les liquidités en raison de leur accès limité au marché international des capitaux pour refinancer les titres arrivant à échéance. Ils doivent procéder à une restructuration préventive de leur dette pour éviter le défaut de paiement. Les banques multilatérales de développement et l'ensemble de la communauté internationale doivent contribuer à garantir une conclusion rapide, responsable et transparente des traitements de la dette.

- Les expériences récentes de restructuration en Zambie et au Ghana peuvent servir de modèles pour d'autres pays cherchant à en faire de même au titre du Cadre commun du G20. Par exemple, le délai d'octroi des assurances de financement par les services du Comité officiel des créanciers a été ramené de sept mois en Zambie à cinq mois au Ghana. Ce délai est comparable à celui observé dans des cas récents de restructuration en dehors du Cadre commun, tels que le Suriname (sept mois) et le Sri Lanka (cinq mois). Le délai entre la fourniture des assurances par le Comité des créanciers officiels et l'accord sur les principales modalités du traitement de la dette s'est considérablement raccourci, passant de 12 mois dans le cas de la restructuration de la Zambie à 6 mois pour le Ghana. En ce qui concerne les cas ne relevant pas du Cadre commun, le délai observé a été de 7 mois pour le Suriname et de 10 mois pour le Sri Lanka.
- En revanche, d'autres pays sont confrontés à des remboursements élevés, mais leurs fondamentaux macroéconomiques s'améliorent et créent une certaine marge de manœuvre pour qu'ils empruntent davantage. Ils peuvent encore recourir à la dette pour refinancer les titres arrivant à échéance afin d'éviter la menace d'un défaut de paiement et d'une aggravation de leur situation économique.

Recommandations politiques à moyen et long terme

Augmenter radicalement et privilégier les investissements dans des infrastructures physiques productives intégrées, en déployant des capitaux nationaux et étrangers

- La croissance timide enregistrée récemment en Afrique et la modeste reprise prévue en

2025–2026 sont imputables à la persistance de défis macroéconomiques et structurels mondiaux et nationaux. Sa vulnérabilité persistante aux chocs appelle à donner la priorité aux politiques visant à jeter les bases d'une croissance résiliente à l'avenir grâce à une stabilité macroéconomique accrue et à une accélération des réformes structurelles conçues pour favoriser une croissance plus forte et plus inclusive.

- L'investissement dans des infrastructures de production intégrées encouragera l'innovation dans de larges segments de l'économie, ouvrira les secteurs productifs à la participation privée et promouvra les retombées technologiques des marchés mondiaux sur le continent. Ces investissements sont essentiels pour accélérer le rythme de la transformation structurelle et de la diversification économique, ce qui contribuerait à réduire l'exposition des pays à la volatilité des cours des produits de base et à ses effets négatifs concomitants sur la croissance.
- En outre, des investissements dans des infrastructures résilientes au climat, la gestion durable de l'eau, l'utilisation accrue de semences résistantes à la sécheresse et le soutien à des pratiques agricoles résilientes réduiront les vulnérabilités au changement climatique. Les pays doivent également investir dans des systèmes d'alerte précoce pour les conditions météorologiques extrêmes, telles que les sécheresses et les inondations, et mettre en place des mécanismes de gestion des risques climatiques afin de minimiser leur impact économique.

Tirer parti de l'intégration régionale et des politiques commerciales dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) pour diversifier les exportations et améliorer la compétitivité nationale; un résultat essentiel pour favoriser un développement inclusif et durable

- Les avantages potentiels de la ZLECA sont immenses. Selon les estimations de la Banque mondiale, cette zone de libre-échange pourrait sortir 40 millions de personnes de l'extrême pauvreté d'ici à 2035, accroître le commerce intra-africain de 81 % et augmenter les revenus de 450 milliards d'USD, tout cela au cours de

la première phase de mise en œuvre. L'accélération de l'exécution des engagements pris dans le cadre de la ZLECA afin de réaliser le potentiel de la plus grande zone de libre-échange au monde offrirait aux pays africains un marché continental disponible et limiterait ainsi leur exposition aux chocs mondiaux qui affectent la demande d'exportations.

- La mise en œuvre de réformes structurelles, notamment l'accélération de l'intégration commerciale et l'amélioration de l'environnement des affaires afin d'attirer davantage d'investissements directs étrangers, pourrait bien permettre de diversifier les sources de financement et l'économie en général.
- Compte tenu de l'environnement financier extérieur difficile et des besoins de financement croissants, en particulier pour la transition verte, les pays africains auront besoin d'un soutien accru de la part de la communauté internationale, y compris des banques de développement multilatérales et régionales. Des réformes du système financier international¹ pourraient contribuer à débloquer l'accès à des financements à long terme plus abordables pour aider les pays en développement et émergents à lutter contre la pauvreté, à relever les défis mondiaux, dont le changement climatique, et à maximiser l'impact sur le développement.

Élaborer des stratégies à long terme permettant d'améliorer l'environnement des affaires pour fournir efficacement des services publics de qualité tout en accélérant le rythme de la transformation structurelle

- Les stratégies possibles comprennent, par exemple, le remplacement de lois et règles coloniales par de nouvelles réglementations adaptées aux impératifs de développement actuels de l'Afrique, l'amélioration des normes relatives à l'environnement des affaires et la définition de politiques pour guider les investisseurs potentiels.
- Dans de nombreux pays, l'absence de politiques à long terme claires et solides pour attirer l'investissement privé favorise la perception d'un risque d'investissement accru et dissuade les acteurs privés d'investir sur le continent. Par exemple, malgré l'avènement des technologies

L'accélération de l'exécution des engagements pris dans le cadre de la ZLECA afin de réaliser le potentiel de la plus grande zone de libre-échange au monde offrirait aux pays africains un marché continental disponible et limiterait ainsi leur exposition aux chocs mondiaux qui affectent la demande d'exportations

Pour surmonter durablement l'endettement, les pays doivent donc améliorer l'efficience et la productivité des investissements financés par la dette, en veillant à ce que ces fonds soient utilisés pour financer les projets les plus productifs, qui génèrent suffisamment de croissance et de recettes budgétaires pour rembourser la dette générée

vertes et intelligentes, seuls 7 pays africains disposent de stratégies à long terme dans ce domaine, et ils ne sont que 18 à avoir des politiques et des réglementations spécialement conçues pour attirer la participation du secteur privé dans les projets de croissance verte. Les pays africains devraient donc traduire leurs plans de développement nationaux en stratégies et plans sectoriels complets et concevoir des mécanismes réglementaires qui répondent aux besoins de l'économie moderne; et ce, dans tous les secteurs. Ces stratégies doivent également être pleinement intégrées dans l'ensemble de l'économie, plutôt que développées et mises en œuvre en vase clos, afin de stimuler les gains de productivité à l'échelle de l'économie.

- En outre, les pays africains pourraient faciliter l'émergence de champions nationaux chargés de prendre la tête de la diversification économique et de favoriser les liens en amont et en aval avec des entreprises plus modestes, ce qui permettrait d'approfondir les marchés nationaux.² Il convient de privilégier des politiques telles que l'approvisionnement préférentiel pour encourager la production nationale et la croissance des petites et moyennes entreprises, ainsi qu'à des politiques de contenu local et de franchisage pour créer des incitations qui attireront les investissements des multinationales.

Accélérer les réformes politiques pour encourager le transfert de technologie entre les entreprises étrangères et locales

- Poursuivre et promouvoir le franchisage de façon proactive tout en tirant parti du savoir-faire technologique des entreprises étrangères peut également favoriser l'investissement transfrontalier entre les pays africains pour compléter les politiques et les exigences en matière de contenu local, en particulier lorsque les capacités techniques et financières sont insuffisantes. Mais pour maximiser les avantages du franchisage, les pays doivent identifier les lacunes de leurs capacités nationales et sélectionner des modèles de franchisage adaptés à leur propre contexte et servant au mieux leurs intérêts.

- L'expérience du Maroc offre des enseignements pertinents. En s'appuyant sur des investissements considérables au milieu des années 2000, en particulier dans des infrastructures de transport et de logistique, le pays s'est lancé dans une stratégie industrielle axée sur les exportations, le Plan d'accélération industrielle 2014–2020, qui visait à intensifier la participation du pays aux chaînes de valeur mondiales à forte intensité technologique.
- Le développement de pôles industriels et logistiques autour de l'infrastructure de niveau international du pays, complété par des politiques cherchant à inciter les entreprises manufacturières à relocaliser leurs activités dans ces pôles, a facilité des investissements substantiels de la part de grands groupes et de fabricants de pièces détachées du secteur automobile. Cela a contribué à l'augmentation de la part du secteur manufacturier dans les investissements directs étrangers de 15 % en 2010 à 37 % en 2019. Le Maroc est désormais le premier producteur et exportateur de voitures en Afrique, la valeur ajoutée manufacturière représentant 15 % de son produit intérieur brut en 2023.³

Assurer la mise en œuvre effective des politiques macroéconomiques et des réformes structurelles, compte tenu de la vulnérabilité croissante de la dette des pays africains et de leur mobilisation limitée des ressources nationales

- Les évolutions récentes de la dette dans de nombreux pays africains ont mis en évidence la nécessité de lancer et de mettre en œuvre de façon cohérente des réformes vigoureuses de la gouvernance, afin de renforcer les capacités de gestion et la transparence de la dette.
- Un lien plus étroit entre la dette et l'investissement contribuerait à assurer la viabilité de la dette sur le continent. Pour surmonter durablement l'endettement, les pays doivent donc améliorer l'efficience et la productivité des investissements financés par la dette, en veillant à ce que ces fonds soient utilisés pour financer les projets les plus productifs, qui génèrent suffisamment de croissance et de recettes budgétaires pour rembourser la dette générée. Il est également nécessaire que les

pays élaborent des règles budgétaires intertemporelles afin d'éviter le surendettement ou une crise de la dette.

- Faire face au risque que représente une dette publique élevée exige de renforcer les conseils budgétaires nationaux là où ils existent et les bureaux de gestion de la dette, avec des mandats clairement définis pour surveiller la gestion du budget et fournir des conseils politiques aux gouvernements. En Afrique, seuls le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Ouganda disposent de conseils budgétaires. S'ils sont bien conçus et utilisés efficacement, ces mécanismes peuvent constituer un moyen important de fournir des conseils politiques annuels qui alimentent la planification budgétaire et contribuent à une gestion prudente.
- Les pays doivent également accroître la transparence de la dette en améliorant la collecte, la déclaration et la gestion de statistiques sur celle-ci et en renforçant le suivi des entreprises publiques afin de réduire les risques budgétaires liés aux créances et aux passifs éventuels non divulgués.
- D'autres mesures visant à améliorer les finances publiques qui mettent l'accent sur la mobilisation des recettes restent la première ligne de défense dans un monde où les coûts d'emprunt sont plus élevés et les options de financement plus limitées. Néanmoins, la priorité doit être de minimiser l'impact de la consolidation budgétaire sur les vies et les moyens de subsistance.
- Il demeure urgent de mobiliser un financement concessionnel. Il s'agit d'un domaine dans lequel la communauté internationale devra apporter un soutien accru. Les banques de développement multilatérales et régionales pourraient étudier les possibilités de tirer davantage parti de leurs bilans pour soutenir un avenir plus inclusif, plus durable et plus prospère. Les *Perspectives économiques en Afrique 2024* soulignent l'importance de la mise en œuvre des réformes sur l'adéquation des fonds propres des banques multilatérales de développement et de la réaffectation des droits de tirage spéciaux vers ces banques, un mécanisme important pour accroître les financements concessionnels en faveur de l'Afrique.

Exploiter la valeur ajoutée des minéraux critiques et des terres rares afin de mobiliser des ressources nationales supplémentaires pour compléter les recettes fiscales en Afrique

- Les projections de l'Agence internationale de l'énergie montrent que dans le cadre du scénario 2050 d'émissions nettes nulles, la demande de minéraux critiques sera multipliée par 3,5 par rapport aux niveaux de 2021, pour atteindre plus de 30 millions de tonnes d'ici 2030.⁴ Les véhicules électriques et le stockage par batteries seront les principaux moteurs de la montée de la demande, en plus des contributions majeures de la production d'électricité à faibles émissions et des réseaux électriques. Selon ce scénario 2050, les revenus mondiaux provenant de la production de quatre minéraux essentiels : cuivre, nickel, cobalt et lithium sont estimés à 16 000 milliards d'USD au cours des 25 prochaines années (en USD de 2023), et l'Afrique devrait récolter plus de 10 % de ces recettes cumulées.
- Pour les pays africains riches en ces minerais critiques, ce boom offre une opportunité de mobiliser des ressources pour compléter leurs recettes fiscales nationales afin de financer la transformation structurelle, en passant de la simple extraction et exportation de ces minerais bruts à leur transformation. Cela permettrait ainsi d'augmenter la valeur ajoutée, de créer des emplois verts plus qualifiés et de consolider les réserves de change.

Réformer l'architecture de la dette internationale pour la rendre plus transparente, souple, accessible et abordable pour les pays en développement

- Dans le but de faciliter la restructuration de la dette, il est nécessaire d'améliorer la méthodologie du Cadre de viabilité de la dette du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Il s'agit notamment de l'actualiser pour tenir compte de l'évolution de la structure des économies et de l'impact des chocs sur celles-ci, en particulier en Afrique. Cette méthodologie devrait être rendue publique afin que les résultats puissent être facilement reproduits et validés de manière indépendante.

- Le Cadre de viabilité de la dette devrait prendre en compte les risques climatiques, les pertes et les dommages, ainsi que les ressources nécessaires pour accroître les investissements en faveur de la résilience climatique, de la transition vers une économie verte, de l'augmentation des dépenses de défense pour atténuer les menaces d'insurrections, et de la fourniture de biens publics régionaux et mondiaux.
- En ce qui concerne la solvabilité, la coopération entre les banques multilatérales de développement et les agences de notation internationales doit être renforcée afin d'améliorer les méthodes d'évaluation du risque-pays et de réduire la subjectivité des notations africaines. Cela diminuera le risque perçu de l'investissement privé dans les pays du continent.
- Les pays d'Afrique devraient collaborer avec ces agences de notation pour fournir des données actualisées et clarifier les perceptions du risque qui leur sont attribuées afin d'atténuer la subjectivité apparente. La dette souveraine peut également contribuer à redéfinir les risques liés à la dette souveraine africaine dans un monde caractérisé par une incertitude macroéconomique croissante.

NOTES

1. Banque africaine de développement, 2024.
2. Banque africaine de développement, 2024.

3. Kateb, 2024.
4. AIE, 2023.

RÉFÉRENCES

- Acosta-Ormaechea S., et L. Martinez. 2021. *A Guide and Tool for Projecting Public Debt and Fiscal Adjustment Paths with Local- and Foreign-Currency Debt*. Washington, DC : Fonds monétaire international.
- Adams, R., et J. Page. 2003. "International Migration, Remittances, and Poverty in Developing Countries." Policy Research Working Paper 3179, Banque mondiale, Washington, DC.
- Adams, R., et J. Page. 2005. "Do International Migration and Remittances Reduce Poverty in Developing Countries?" *World Development* 33 (10) : 1645–69.
- Adrian, T., G. Dell'Ariccia, V. Haksar, et T. Mancini-Griffoli. 2018. *Monetary Policy and Financial Stability*. Washington, DC : Fonds monétaire international.
- AEI (Agence Internationale de l'Energie). 2023. *Critical Minerals Market Review 2023*. Paris : AEI.
- AEI (Agence Internationale de l'Energie). 2024. *Global Critical Minerals Outlook 2024*. Paris : AEI. <https://AEI.blob.core.windows.net/assets/ee01701d-1d5c-4ba8-9df6-abeecac9de99a/GlobalCriticalMineralsOutlook2024.pdf>.
- Alp, H., M. Klepacz, et A. Saxena. 2023. *Second-Round Effects of Oil Prices on Inflation in the Advanced Foreign Economies*. FEDS Notes. Washington, DC : Board of Governors of the Federal Reserve System.
- Banque africaine de développement. 2021. *African Economic Outlook 2021 : From Debt Resolution to Growth : The Road Ahead for Africa*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque africaine de développement. 2022. *African Economic Outlook 2022 : Supporting Climate Finance and a Just Energy Transition in Africa*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque africaine de développement. 2023. *African Economic Outlook 2023 : Mobilizing Private Sector Financing for Climate and Green Growth in Africa*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque africaine de développement. 2024. *African Economic Outlook 2024 : Driving Africa's Transformation : The Reform of the Global Financial Architecture*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- Banque mondiale. 2024a. *Global Economic Prospects, June 2024*. Washington, DC : Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/41536>.
- Banque mondiale. 2024b. *Banque mondiale Commodity Price Forecasts, October 2024*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Benigno, P., et G. B. Eggertsson. 2023. "It's Baaack : The Surge in Inflation in the 2020s and the Return of the Non-Linear Phillips Curve." Working Paper 31197, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Bernanke, B., et O. J. Blanchard. 2024. "An Analysis of Pandemic-Era Inflation in 11 Economies." PIIE Working Paper 24–11, Peterson Institute for International Economics, Washington, DC. <https://www.piie.com/sites/default/files/2024-05/wp24-11.pdf>.
- Brandle, T., et M. Elsener. 2024. "Do Fiscal Rules Matter ? A Survey of Recent Evidence." *Swiss Journal of Economics and Statistics* 160 : 11.
- Bruns, S., et J. Ioannidis. 2020. "Determinants of Economic Growth : Different Time Different Answer ?" *Journal of Macroeconomics* 63 (C).
- Cazachevici, A., T. Havranek, et R. Horvath. 2020. "Remittances and Economic Growth : A Meta-analysis." *World Development* 134 : 105021.
- CNUCED (United Nations Conference on Trade and Development). 2023. *World Investment Report 2023 : Investing in Sustainable Energy for All*. Genève : CNUCED.
- CNUCED (United Nations Conference on Trade and Development). 2024. *World Investment Report 2024 : Investment Facilitation and Digital Government*. Genève : CNUCED.

- Driscoll, J. C., and A. C. Kraay. 1998. "Consistent Covariance Matrix Estimation with Spatially Dependent Panel Data." *Review of Economics and Statistics* 80: 549–560.
- FMI (Fonds monétaire international). 2023a. *Debt Dilemmas in Sub-Saharan Africa: Some Principles and Trade-offs in Debt Restructuring*. Washington, DC: FMI.
- FMI (Fonds monétaire international). 2023b. *Economic Growth in Sub-Saharan Africa Could Permanently Decline if Geopolitical Tensions Escalate*. Washington, DC: FMI.
- FMI (Fonds monétaire international). 2024a. *World Economic Outlook: Policy Pivot, Rising Threats*. Washington, DC: FMI.
- FMI (Fonds monétaire international). 2024b. *Sub-Saharan Regional Economic Outlook: Reforms amid Great Expectations*. Washington, DC: FMI.
- Furlanetto, F., et A. Lepetit. 2024. *The Slope of the Phillips Curve*. Finance and Economics Discussion Series 2024–043. Washington, DC: Board of Governors of the Federal Reserve System.
- Gaspar, V., L. Jaramillo, et P. Wingender. 2016. "Tax Capacity and Growth: Is There a Tipping Point?" Working Paper 2016/234, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- GSMA (Global System for Mobile Communications). 2023. "Mobile Tax Policy and Digital Development: A Study of Markets in Sub-Saharan Africa." Londres: GSMA.
- Gupta, S., C. A. Pattillo, et S. Wagh. 2009. "Effect of Remittances on Poverty and Financial Development in Sub-Saharan Africa." *World Development* 37 (1): 104–115.
- Hamid, D., P. Elger, A. Fotiou, D. Garcia-Macia, A. Lagerborg, R. Lam, et S. Pillai. 2022. *Fiscal Rules Dataset: 1985–2021*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- Hlavac, M. 2016. "Extreme Bounds: Extreme Bounds Analysis in R." *Journal of Statistical Software* 72 (9): 1–22.
- Kateb, A. 2024. *Morocco's Long Road Toward Economic Transformation*. September 2024, Malcolm H. Kerr Carnegie Middle East Center. <https://carnegieendowment.org/research/2024/09/moroccos-long-road-toward-economic-transformation?lang=en¢er=middle-east>.
- Kopits, G. 2001. "Fiscal Rules: Useful Policy Framework or Unnecessary Ornament?" Working Paper 2001/145, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Michelis, A. de, G. Lofstrom, M. McHenry, M. Orak, A. Queralto, et M. Scaramucci. 2024. *Has the Inflation Process Become More Persistent? Evidence from the Major Advanced Economies*. FEDS Notes. Washington, DC: Board of Governors of the Federal Reserve System.
- Novta, N., et E. Pugacheva. 2021. "The Macroeconomic Costs of Conflict." *Journal of Macroeconomics* 68.
- Okara, A., M. Boly, A. Simpasa, et C. Chuku. Forthcoming. "Unlocking Africa's Potential: Making Remittances Work for Development." Working Paper Series, Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Phillips, A.W. 1958. "The Relation between Unemployment and the Rate of Change of Money Wage Rates in the United Kingdom, 1861–1957." *Economica* 25: 283–99.
- Sala-i-Martin, X. 1997. "I Just Ran Two Million Regressions." *American Economic Review* 87 (2): 178–183.
- Sala-i-Martin, X., G. Doppelhofer, et R. I. Miller. 2004. "Determinants of Long-term Growth: A Bayesian Averaging of Classical Estimates (BACE) Approach." *American Economic Review* 94 (4): 813–835.
- Straubhaar, T., et F. P. Vădean. 2006. "Introduction: International Migrant Remittances and their Role in Development." In *Migration, Remittances, and Development*. Paris: OECD Publishing.
- Zarate-Hoyos, G. A. 2004. "Consumption and Remittances in Migrant Households: Toward a Productive Use of Remittances." *Contemporary Economic Policy* 22 (4): 555–65.

ANNEXE 1

DÉTERMINANTS DE LA VOLATILITÉ DE LA CROISSANCE EN AFRIQUE : RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES BORNES EXTRÊMES

Variable	(1) Coef.	(2) SE	(3) Pct ($\beta \neq 0$)	Modèle normal (N)	
				CDF ($\beta \leq 0$)	CDF ($\beta > 0$)
Volatilité de l'inflation	0,014	0,008	62,164	6,666	93,334
Volatilité des réserves de change	0,404	0,141	56,978	0,274	99,726
Volatilité des investissements	0,118	0,108	49,232	14,688	85,312
Indice de concentration des exportations	1,907	1,412	40,717	11,401	88,599
Dépendance à l'égard des carburants	0,074	0,046	39,821	9,312	90,688
Volatilité des précipitations	0,076	0,042	38,412	5,409	94,591
Développement financier	-0,011	0,011	26,12	83,319	16,681
Volatilité nette des actifs étrangers	0,06	0,032	25,16	8,641	91,359
Ouverture financière	0,893	0,471	24,584	15,657	84,343
Volatilité de l'aide publique au développement	0,159	0,107	23,367	7,778	92,222
État de droit	-0,983	0,632	20,294	91,954	8,046
Volatilité des termes de l'échange	0,057	0,056	19,974	19,547	80,453
Ratio de la dette publique	0,012	0,007	19,526	4,885	95,115
Ouverture commerciale	0,008	0,008	16,581	19,781	80,219
Volatilité des investissements directs étrangers	0,166	0,106	15,365	6,414	93,586
Sécheresse	-0,156	0,25	10,691	72,581	27,419
Incertitude mondiale, niveau national	0,178	2,029	7,426	46,707	53,293
Le capital humain	-0,132	0,454	5,634	61,376	38,624
Dépendance alimentaire	0,079	0,064	4,994	12,366	87,634
Stabilité politique	-0,315	0,497	4,289	71,358	28,642
Indice d'inégalité	0,026	0,022	1,985	12,053	87,947
Volatilité des envois de fonds	0,108	0,187	0,512	28,676	71,324
Interception	0,954	0,898	52,745	17,659	82,341

Note : Les différences présentées sont robustes à l'hétéroscédasticité. Le facteur d'inflation de la variance est fixé à 7 pour éviter le problème de la multicollinéarité. Les variables qui expliquent de manière plus significative la volatilité de la croissance dans les pays africains sont colorées et classées par ordre décroissant de niveau de signification (voir colonne 3).

Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement.

ANNEXE 2

RÉEXAMEN DE LA PERSISTANCE DE L'INFLATION EN AFRIQUE

Variable dépendante: Inflation globale sur la base d'un échantillon complet (1998–2022)

	Afrique	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest
π_{t-1}	0,634*** (0,192)	0,998*** (0,241)	0,676*** (0,133)	0,801*** (0,153)	0,415* (0,208)	0,405*** (0,106)
π_{t-2}	-0,147 (0,171)	-0,567* (0,250)	-0,391** (0,147)	-0,341** (0,128)	0,106 (0,143)	-0,132** (0,0508)
q_t	1,365*** (0,501)	4,185 (2,826)	2,369 (1,561)	0,424 (0,229)	2,370* (1,312)	0,796** (0,367)
x_t	-0,0196 (0,0118)	-1,223 (0,663)	0,0385 (0,0607)	0,0104 (0,00569)	-0,0677 (0,0598)	-0,00441 (0,00551)
Constante	5,822*** (0,798)	23,96* (11,67)	8,267*** (1,860)	1,691* (0,685)	9,556** (3,240)	4,439*** (0,666)
Observations	1 209	161	267	138	299	344
Nombre de groupes	54	7	13	6	13	15

Variable dépendante: Inflation globale sur la base d'un échantillon antérieur à la pandémie de grippe aviaire de 19 ans (1998–2019)

	Afrique	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest
π_{t-1}	0,713*** (0,235)	1,000*** (0,238)	0,458** (0,170)	0,762*** (0,186)	0,362 (0,267)	0,384*** (0,114)
π_{t-2}	-0,261 (0,179)	-0,572* (0,248)	-0,436*** (0,105)	-0,354* (0,156)	0,202 (0,167)	-0,117** (0,0518)
q_t	2,042 (1,963)	11,41 (8,540)	2,939 (2,147)	1,660* (0,674)	5,396 (4,262)	0,278 (0,790)
x_t	-0,0298** (0,0144)	-1,494 (0,769)	0,0388 (0,0438)	0,0175*** (0,00383)	-0,0823 (0,0510)	-0,00926 (0,00544)
Constante	6,495*** (0,932)	29,80* (14,65)	11,02*** (3,048)	1,639** (0,517)	9,732*** (2,446)	4,439*** (0,628)
Observations	1 050	140	231	120	260	299
Nombre de groupes	54	7	13	6	13	15

Note: Les données proviennent de la base de données des Perspectives économiques mondiales 2024 du Fonds monétaire international. L'écart de production est calculé comme la différence entre la production effective et la production potentielle en pourcentage de la production potentielle, la production potentielle étant déterminée à l'aide d'un filtre de Hodrick-Prescott. La méthode d'estimation de Driscoll et Kraay (1998) a été utilisée ; elle fournit des erreurs standard robustes pour corriger l'hétéroscédasticité, l'autocorrélation et la dépendance transversale dans les données de panel.

Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement.

ANNEXE 3

DÉTERMINANTS DU COMMERCE INTRA-AFRICAIN DE PRODUITS MANUFACTURÉS : UN MODÈLE DE GRAVITÉ

Pour étudier les déterminants du commerce intra-africain de produits manufacturés, un modèle de gravité – une approche économétrique connue dans la documentation pour analyser les flux commerciaux entre deux entités (pays, régions, etc.) – a été utilisé. Ce modèle est basé sur une analogie avec la loi de la gravité, où le commerce est proportionnel à la « masse économique » des pays (produit intérieur brut [PIB]) et inversement proportionnel à la « distance économique » (coûts commerciaux, barrières, etc.). L'équation de base se présente comme suit :

$$Trade_{ij} = \rho \cdot \frac{GDP_i \cdot GDP_j}{Distance_{ij}^\alpha} \cdot e^{-\theta Z_{ij}}$$

où $Trade_{ij}$ représente les flux commerciaux entre les pays i et j , GDP_i (GDP_j) représente le PIB du pays i (pays j), $Distance_{ij}$ est la distance entre i et j , Z_{ij} est un vecteur de variables explicatives supplémentaires (appartenance à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, politique commerciale, etc.), et ρ , α , θ sont les paramètres à estimer.

En prenant la transformation logarithmique et en l'exprimant sous la forme d'un modèle économétrique de données de panel, on obtient la spécification suivante :

$$\ln(Trade_{ijt}) = \beta_0 + \beta_1 \ln(Distance_{ijt}) + \beta_2 \ln(GDP_{i,t}) + \beta_3 \ln(GDP_{j,t}) + \sum_i \delta' Z_{ijt} + \epsilon_{ijt}$$

Pour cette étude, et conformément à la documentation récente, un modèle de données de panel a été utilisé, spécifié comme suit :

$$\begin{aligned} \ln(ManufTrade_{ijt}^{AFR}) &= \beta_0 + \beta_1 \ln(Dist_{ijt}) + \beta_2 \ln(Mig_{ijt}^{AFR}) + \beta_3 \ln(FTA_{ijt}) + \beta_4 \ln(GDP_{i,t}) \\ &+ \beta_5 \ln(Price_{ijt}) + \beta_6 PS_{ijt} + \beta_7 Xconc_{ijt} + \beta_8 LPI_{ijt} + \beta_9 ComLang_{ijt} + \epsilon_{ijt} \end{aligned}$$

Dans cette spécification,

- $ManufTrade_{ijt}^{AFR}$ représente pour un pays donné le commerce intra-africain de produits manufacturés, en pourcentage du PIB du pays.
- Mig_{ijt}^{AFR} représente le taux de migration intra-africaine, mesuré pour un pays i donné par la somme du nombre d'immigrants et d'émigrants intra-africains, rapportée à la population du pays i .
- FTA_{ijt} représente les accords de libre-échange, une variable importante qui capte les effets des décisions de politique commerciale.
- $GDP_{i,t}$ mesure le produit des PIB des pays de destination et d'origine.
- $Price_{ijt}$ mesure le produit des indices des prix à la consommation dans les deux pays, afin de saisir l'effet des prix sur le commerce.
- PS_{ijt} est l'indice cumulatif de stabilité politique dans les deux pays d'échange afin d'évaluer l'impact de la stabilité politique sur le commerce.
- $Xconc_{ijt}$ est l'indice cumulé de concentration des exportations des deux pays.

- $LPI_{ij,t}$ est l'indice cumulatif de performance logistique (qualité des infrastructures commerciales et de transport) des deux pays pour saisir l'effet de l'infrastructure de transport sur le commerce entre eux.
- $ComLang_{ij}$ sont des variables binaires (1/0) capturant les effets du partage d'une langue officielle commune.

TABLEAU A3.1 Les moteurs du commerce intra-régional de produits manufacturés

Variables	(2)	(3)
	PPML2	PPML3
Distance, logarithme	-1,001*** (0,072)	-1,003*** (0,072)
Taux de migration intra-africaine	0,213*** (0,020)	0,183*** (0,011)
Accords de libre-échange	0,707*** (0,112)	0,730*** (0,139)
Langue officielle commune	0,290*** (0,101)	0,041 (0,119)
Produit intérieur brut, logarithme	0,341*** (0,027)	0,303*** (0,033)
Indice des prix, logarithme	-0,291*** (0,090)	-0,390*** (0,144)
Indice de stabilité politique	0,290*** (0,047)	0,248*** (0,067)
Indice de concentration des exportations	-0,972*** (0,203)	-0,444** (0,186)
Indice de performance logistique		0,378*** (0,127)
Constante	-7,534*** (1,322)	-7,221*** (1,988)
Observations	10 316	6 499
R au carré	0,276	0,381
Effets fixes temporels	Oui	Oui

Note: Les erreurs types entre parenthèses sont robustes à l'hétéroscédasticité. *, ** et *** indiquent une signification au niveau de confiance de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement. Les régressions ont été effectuées sur des données quinquennales allant de 2000 à 2023.

Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement.

ANNEXE 4

NOTE MÉTHODOLOGIQUE SUR L'EXERCICE DE DÉCOMPOSITION DE LA DETTE DE L'AFRIQUE

La méthodologie de décomposition des facteurs d'endettement de l'Afrique repose sur les travaux d'Acosta-Ormaechea et Martinez (2021), en cohérence avec les analyses de viabilité de la dette du Fonds monétaire international (FMI). Cette approche examine la dynamique de la dette brute des administrations publiques en intégrant tous les facteurs clés qui y contribuent. L'équation de la dynamique de la dette peut être exprimée comme suit :

$$d_t - d_{t-1} = \frac{i_t}{(1 + g_t)(1 + \pi_t)} d_{t-1} - \frac{\pi_t}{(1 + \pi_t)} d_{t-1} + \frac{\varepsilon_t^{eop} + i_t^f [(1 + \varepsilon_t^{eop}) e_t^{avg} / e_t^{eop} - 1]}{(1 + g_t)(1 + \pi_t)} \alpha_{t-1} d_{t-1} - \frac{g_t}{(1 + g_t)(1 + \pi_t)} d_{t-1} - pb_t + of_t + sf_t^{ier},$$

où :

- d_t est le ratio de la dette au produit intérieur brut (PIB) pour l'année t ;
- $i_t = \alpha_{t-1}(1 + i_t^f) + (1 - \alpha_{t-1})(1 + i_t^d) - 1$ est le taux d'intérêt effectif moyen pondéré nominal sans les effets de valorisation du taux de change, i_t^f et i_t^d sont le taux d'intérêt effectif sur la dette en monnaie étrangère et la dette en monnaie nationale, et est la part de la dette en monnaie étrangère dans la dette totale;
- g_t est le taux de croissance du PIB réel, et π_t est le taux d'inflation, mesuré par le déflateur du PIB;
- e_t^{eop} et e_t^{avg} désignent respectivement le taux de change de fin de période et le taux de change moyen, exprimé en termes de monnaie nationale pour une unité de monnaie étrangère. $\varepsilon_t^{eop} = e_t^{eop} / e_{t-1}^{eop} - 1$ donne donc le taux de dépréciation du taux de change de fin de période;
- pb_t est le déficit primaire en proportion du PIB;
- of_t renvoie aux autres flux nets générateurs de dettes en pourcentage du PIB et comprend les transactions affectant la dette brute mais non prises en compte dans le solde global, telles que les engagements conditionnels, l'allègement de la dette et les prélèvements d'actifs;
- sf_t^{ier} est l'ajustement stock-flux dû aux fluctuations du taux de change intra-période en proportion du PIB (voir Acosta-Ormaechea et Martinez, 2021).

Cette décomposition repose sur l'hypothèse d'une seule devise étrangère, ce qui peut constituer une limitation lorsque les pays empruntent dans plusieurs devises étrangères. Toutefois, cette approche est standard et ne devrait pas créer d'écarts significatifs tant qu'il n'y a pas de fluctuations importantes du taux de change entre les monnaies dans lesquelles la dette est libellée.

L'équation décompose les variations des ratios dette souveraine/PIB en sept composantes clés. Ces composantes, dans l'ordre où elles apparaissent dans l'équation, représentent les contributions des taux d'intérêt réels, de l'inflation relative, du taux de change, de la croissance du PIB réel, du déficit primaire, des autres flux nets générateurs de dette et de l'ajustement stock-flux. Bien que ce cadre permette d'identifier les principaux moteurs de la dynamique de la dette, les variations réelles du ratio dette/PIB ne correspondent pas toujours exactement à la somme de ces contributions. Cet écart peut être

attribué à plusieurs facteurs, tels que les flux non identifiés liés aux effets de valorisation des taux de change croisés qui ne sont pas entièrement pris en compte, les fluctuations des taux de change intra-période qui ne sont pas reflétées dans la différence annuelle entre les taux de change moyens et les taux de change de fin de période, et les différences entre la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse. Un terme résiduel est donc utilisé pour saisir ces différences entre les changements observés et les contributions identifiées.

Bien que cette décomposition fournisse des informations détaillées sur les principaux facteurs de la dette publique, sa mise en œuvre pose des défis importants en matière de données, notamment lorsqu'elle est appliquée à un grand nombre de pays, comme l'analyse vise à le faire pour le plus grand nombre possible de pays africains. Par conséquent, la mise en œuvre de la méthodologie dans ce rapport repose sur des hypothèses

et des approximations simplificatrices mais réalistes.¹ Par exemple, en raison du manque de données cohérentes et exhaustives sur la dette en devises étrangères, celle-ci est approximée en utilisant la dette extérieure. Cette approche est raisonnable, car dans les économies africaines, la majeure partie de la dette en devises étrangères est détenue par des non-résidents. Les charges d'intérêt sont calculées comme la différence entre le solde primaire et le solde global. Ensuite, les charges d'intérêt pour chaque monnaie (étrangère et nationale) sont approximées en utilisant des informations sur la part de la dette en devises étrangères dans le total de la dette publique. En l'absence d'informations fiables et cohérentes sur les autres flux générateurs de dette, ce rapport ne tente pas d'isoler leur contribution. Ces flux sont plutôt regroupés avec les résiduels, ce qui explique en partie la contribution importante des autres flux aux résultats finaux.

1. Merci à Leonardo Martinez et Maria Anastacio pour leur soutien dans cet exercice.

ANNEX 5

APPENDICE STATISTIQUE

TABLEAU A5.1 Croissance du produit intérieur brut réel (pourcentage)

	2023	2024 (estimé)	2025 (projeté)	2026 (projeté)
Afrique centrale	4,5	4,0	3,9	4,1
Cameroun	3,2	3,8	4,2	4,4
Congo, Rép.	2,0	2,7	3,7	3,5
Congo, Rép. Dém.	8,6	5,5	5,3	5,0
Gabon	2,4	3,2	2,9	2,6
Guinée équatoriale	-5,1	1,6	-2,4	0,8
Rép. centrafricaine	1,0	1,1	2,1	3,0
Tchad	4,9	3,1	3,6	3,8
Afrique de l'Est	1,2	4,4	5,3	6,1
Burundi	3,3	2,0	3,5	4,5
Comores	3,1	3,3	4,1	4,3
Djibouti	7,5	6,8	7,0	6,8
Érythrée	2,8	2,9	3,1	3,1
Éthiopie	6,6	7,3	6,4	6,7
Kenya	5,6	4,9	5,0	5,1
Ouganda	4,9	6,2	6,8	7,6
Rwanda	8,2	7,3	7,1	7,1
Seychelles	3,1	3,3	4,0	3,9
Somalie	4,2	4,0	4,1	4,0
Soudan	-37,5	-10,8	-3,4	1,2
Soudan du Sud	2,5	-26,4	27,2	41,6
Tanzanie	5,1	5,6	6,1	6,1
Afrique du Nord	3,8	2,7	3,9	4,2
Algérie	4,1	4,0	3,7	3,2
Égypte	3,8	2,4	3,9	4,8
Libye	9,1	-3,2	7,5	3,1
Maroc	3,4	2,9	3,9	3,6
Mauritanie	6,5	4,8	4,6	5,2
Tunisie	0,1	1,2	1,4	1,8

(suite)

	2023	2024 (estimé)	2025 (projeté)	2026 (projeté)
Afrique australe	1,7	1,8	3,0	3,1
Afrique du Sud	0,7	0,9	1,7	1,8
Angola	1,0	3,5	4,0	4,3
Botswana	2,7	-1,7	4,0	4,5
Eswatini	5,0	3,6	6,8	4,5
Lesotho	1,8	2,5	2,7	2,2
Madagascar	4,2	4,3	4,8	5,0
Malawi	1,9	1,8	4,0	4,2
Maurice	5,6	5,1	4,5	4,0
Mozambique	5,4	3,8	3,5	4,0
Namibie	4,2	3,5	2,6	4,7
São Tomé-et-Príncipe	0,4	1,7	3,1	4,7
Zambie	5,4	1,2	6,2	5,7
Zimbabwe	5,3	2,0	5,3	4,0
Afrique de l'Ouest	3,6	4,1	4,6	4,5
Bénin	6,4	6,5	6,4	6,9
Burkina Faso	3,6	4,8	5,6	5,1
Cabo Verde	5,1	5,9	5,3	4,6
Côte d'Ivoire	6,5	6,5	6,3	6,3
Gambie	5,3	5,7	6,0	5,3
Ghana	2,9	4,4	4,5	4,9
Guinée	5,7	4,1	5,8	5,7
Guinée-Bissau	4,4	5,1	5,6	5,8
Libéria	4,6	5,1	5,7	5,8
Mali	4,7	4,9	5,1	5,3
Niger	2,7	8,8	7,7	6,2
Nigeria	2,9	3,1	3,5	3,6
Sénégal	4,3	4,6	10,5	6,6
Sierra Leone	5,7	3,9	4,7	4,9
Togo	6,4	6,6	6,8	6,9
Afrique	3,0	3,2	4,1	4,4

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

TABLEAU A5.2 Groupes de pays

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays à forte intensité en ressources	Pays à faible intensité en ressources	Pays dépendants du tourisme	Pays à faible revenu	Pays à revenu intermédiaire
Algérie	Afrique du Sud	Bénin	Cabo Verde	Burkina Faso	Afrique du Sud
Angola	Botswana	Burundi	Comores	Burundi	Algérie
Cameroun	Burkina Faso	Cabo Verde	Maurice	Congo, Rép. Dém.	Angola
Congo, Rép.	Congo, Rép. Dém.	Comores	São Tomé-et-Príncipe	Érythrée	Bénin
Égypte	Ghana	Côte d'Ivoire	Seychelles	Éthiopie	Botswana
Gabon	Guinée	Djibouti		Gambie	Cabo Verde
Guinée équatoriale	Libéria	Érythrée		Guinée	Cameroun
Libye	Mali	eSwatini		Guinée-Bissau	Comores
Nigeria	Namibie	Éthiopie		Libéria	Congo, Rép.
Soudan du Sud	Niger	Gambie		Madagascar	Côte d'Ivoire
Tchad	Rép. centrafricaine	Guinée-Bissau		Malawi	Djibouti
	Sierra Leone	Kenya		Mali	Égypte
	Soudan	Lesotho		Mozambique	eSwatini
	Tanzanie	Madagascar		Niger	Gabon
	Zambie	Malawi		Ouganda	Ghana
	Zimbabwe	Maroc		Rép. centrafricaine	Guinée équatoriale
		Maurice		Rwanda	Kenya
		Mauritanie		Sierra Leone	Lesotho
		Mozambique		Somalie	Libye
		Ouganda		Soudan	Maroc
		Rwanda		Soudan du Sud	Maurice
		São Tomé-et-Príncipe		Tchad	Mauritanie
		Sénégal		Togo	Namibie
		Seychelles		Zambie	Nigeria
		Somalie			São Tomé-et-Príncipe
		Soudan			Sénégal
		Soudan du Sud			Seychelles
		Togo			Tanzanie
		Tunisie			Tunisie
					Zimbabwe

Les économies africaines continuent de faire face à d'importants défis économiques et sociaux résultant de la persistance de multiples chocs : l'impact croissant de la fragmentation géopolitique, les tensions régionales et mondiales, le changement climatique et d'autres risques exacerbés par l'effet persistant de la COVID-19. Les pressions inflationnistes, profondément ancrées et persistantes, ont pratiquement érodé tous les gains marginaux de la récente performance de croissance du continent : le coût de la vie est en augmentation si bien que de larges segments de la population sont confrontés à une réduction de leur pouvoir d'achat et à une détérioration de leur niveau de vie.

Malgré ces défis, qui se renforcent mutuellement, les performances et les perspectives économiques de l'Afrique se sont améliorées, même si des signes de fragilité subsistent. La croissance moyenne du PIB réel en Afrique a été estimée à 3,2 % en 2024. Bien que ce taux de croissance soit inférieur à la moitié du seuil minimum de 7 % considéré comme nécessaire pour sortir des millions de personnes de la pauvreté, il est légèrement supérieur aux 3,0 % enregistrés en 2023.

La croissance devrait s'accélérer pour atteindre 4,1 % en 2025 et 4,4 % en 2026. Cette accélération de la croissance sera portée par les effets des réformes économiques mises en œuvre dans de nombreux pays africains au cours des deux dernières années pour lutter contre l'augmentation du coût de la vie et pour améliorer les positions budgétaires et de la dette. En 2025, la croissance dans 24 pays africains, avec en tête le Djibouti, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, la Libye et le Soudan du Sud, devrait dépasser 5 %, et l'Afrique comptera 12 des 20 économies à la croissance la plus rapide au monde.

Bien que les perspectives de croissance à moyen terme de l'Afrique semblent favorables, la croissance reste fragile, car des vents contraires subsistent. Ainsi, la poursuite des efforts d'assainissement budgétaire et l'achèvement des traitements de la dette extérieure et intérieure pourraient réduire de manière significative les vulnérabilités de la dette publique, améliorant ainsi les perspectives budgétaires et la croissance de l'Afrique. Cependant, des risques de dégradation liés à la montée du protectionnisme – alimentée par la démondialisation et les tensions géopolitiques – pourraient perturber les échanges entre l'Afrique et ses principaux partenaires commerciaux, affaiblissant ainsi les perspectives de croissance à moyen terme.

Dans ce contexte, l'édition de janvier 2025 des *Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique* propose un ensemble de politiques bien coordonnées à court, moyen et long terme pour faire face à l'impact des chocs multiples et accroître la résilience des perspectives de croissance de l'Afrique :

- Renforcer la coordination des politiques monétaire et budgétaire afin de répondre aux contraintes de l'offre et de freiner l'inflation.
- Constituer des réserves de change pour accroître la résistance aux chocs mondiaux et à l'impact négatif de la dépréciation des taux de change sur les performances macroéconomiques.
- Restructurer préventivement la dette afin d'éviter que d'autres pays ne tombent en situation de surendettement et potentiellement en situation de défaut de paiement.
- Mieux tirer parti de la valeur ajoutée des minéraux essentiels et des terres rares pour mobiliser des ressources nationales supplémentaires afin de compléter les recettes fiscales.
- Réformer l'architecture financière internationale et l'architecture de la dette afin de les rendre plus transparentes, plus flexibles, plus accessibles et plus abordables pour les pays en développement.

Groupe de la Banque africaine de développement

Avenue Joseph Anoma

01 BP 1387 Abidjan 01

Côte d'Ivoire

www.afdb.org

